

VIE

DE

MERE CARON



MÈRE CARON

VIE
DE
MERE CARON

L'UNE DES
SEPT FONDATRICES ET LA DEUXIÈME SUPÉRIEURE
DES
SŒURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

1808--1888

PAR
L'ABBÉ ELIE-J. AUCLAIR
de l'archevêché de Montréal
DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANON
PROFESSEUR AGRÉGÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION A LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL 1908

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, l'an mil
neuf cent huit, par la Communauté des Sœurs de Charité de la Providence, au
bureau du Ministre d'agriculture.

Déclaration de l'Auteur

Si, au cours de cet ouvrage, nous avons employé les titres de sainte, de bienheureuse ou de vénérable, ou encore si nous avons raconté quelques faits plus ou moins merveilleux, ou enfin si nous avons parlé de faveurs obtenues par l'intercession de notre héroïne, nous déclarons, en tout cela, ne vouloir en rien prévenir les décisions de la sainte Eglise et affirmons vouloir en tout et pour tout nous conformer aux décrets de Sa Sainteté le pape Urbain VIII.

Nihil obstat
Carolus Lecoq, censor.
8 mai 1908.

Permis d'imprimer
8 mai 1908.
+ Paul, arch. de Montreal.

PRÉFACE



*L*A mode n'est plus guère aux préfaces, nous ne l'ignorons pas. Au moment pourtant de déposer la plume, après avoir écrit les vingt chapitres du livre que nous présentons aux lecteurs, nous croyons utile et en un sens nécessaire—autrement nous commettrions une injustice!—de donner, en guise de préface, au moins quelques pages d'explications préliminaires sur la nature de ce volume et sur les circonstances et l'occasion qui nous en ont fait l'auteur.

La VIE DE MÈRE CARON, on nous pardonnera de le dire en toute sincérité, nous a causé plus de joies de l'âme qu'elle ne nous a coûté de peines et de veilles.

Les familles religieuses sont toujours bien inspirées en conservant avec un soin jaloux les souvenirs qui se rattachent au berceau de leurs origines. Ces souvenirs à leurs yeux doivent être, nous semble-t-il, comme autant de reliques du passé. Les vénérer, ces reliques, les entourer d'une espèce de culte, sans cependant en-

freindre en rien les lois très sages de l'Eglise en ces délicates matières, c'est, le plus souvent, consacrer une louable tradition et transmettre d'âge en âge des exemples édifiants et des leçons fécondes.

Chez les Sœurs de la Providence, à Montréal, après le souvenir de la vénérée Mère Gamelin, celui de ses six compagnes de la fondation est ainsi conservé avec respect et avec affection. Mais entre tous, nous a-t-on plus d'une fois assuré, le mieux gardé de ces souvenirs et le plus vivant encore, c'est celui de la chère Mère Caron, qui succéda immédiatement, en qualité de supérieure, à la fondatrice elle-même, Mère Gamelin, et qui, ayant vécu au-delà de quatre-vingts ans, dont quarante-cinq dans la communauté, a été, de longues années, l'âme, le cerveau et le cœur de l'œuvre de la Providence.

Or, il se trouve que cette année exactement tombe le centième anniversaire de naissance de cette regrettée Mère, morte, il y a vingt ans, pleine de jours et de mérites : elle était née, en effet, le 8 mai 1808.

On a donc pensé, et l'occasion s'y prêtait, à publier cette année la VIE DE MÈRE CARON.

On a estimé à bon droit que cela serait utile et profitable au bien spirituel des Sœurs de sa chère communauté, et, par conséquent, au succès de l'œuvre que ses anciennes "filles" continuent après elle. Cette publication serait au reste comme la continuation de la VIE DE MÈRE GAMELIN, écrite il y a huit ans.

Dans cette prévision, il y a déjà plusieurs mois, on a commencé, au sein même de la communauté, de longues et patientes recherches, on a compulsé les archives, on a interrogé les contemporaines survivantes, on a entassé les matériaux, notes et correspondances de diverses sortes, bref, on a fait le livre, ou presque. Il ne restait qu'à mettre la dernière main à l'ordonnance générale, qu'à prendre la plume et qu'à revivre, en l'écrivant tout d'une haleine, la très simple et très humaine, mais aussi très chrétienne et très belle vie de Mère Caron.

On nous a fait l'honneur de nous confier cette partie la plus facile de l'œuvre. La très honorée Mère Marie-Antoinette, supérieure générale actuelle, nous a demandé d'écrire cette vie déjà toute faite, et Mgr l'Archevêque de Montréal a bien voulu nous y autoriser en nous répétant la parole de saint Paul à l'un de ses

disciples : " Travaillez comme un bon soldat du Christ ". ()*

Nous n'avons qu'un regret, c'est que, sans doute, bien que involontairement, nous avons été au-dessous de la tâche à nous confiée. Ce que, en tout cas, nous savons très bien—et nous tenons à le répéter—c'est que, véritablement, nous avons en partie vécu, dans notre âme et dans notre pensée, la belle vie que nous essayions de raconter.

Le nom de Mère Caron est de ceux qui ont droit d'être en bénédiction dans l'Institut de la Providence. Heureux serons-nous et amplement dédommagé des quelques soucis que cette VIE nous a coûtés, si, par nos modestes efforts, nous avons contribué à le garder, ce nom vénéré, mieux connu et plus familier, dans la mémoire des générations de religieuses que longtemps encore le ciel appellera à l'œuvre admirable de la Providence.

Par son humilité, par sa confiance en Dieu, par son esprit religieux, fait de régularité, de simplicité, d'amour du travail, de pauvreté et de mortification, par sa charité enfin infatigable

(*) Tim. II, 3.

envers les pauvres du Bon Dieu et envers ses collaborateurs et ses collaboratrices dans la pratique des œuvres, Mère Caron, on le verra surtout dans les chapitres spéciaux que nous consacrons à sa pratique des vertus religieuses, mérite d'être citée en exemple et proposée en modèle. Heureuses et bénies à jamais celles qui sauront lui ressembler !

Montreal, 8 mai 1908,

Elie-J. Aulstain, p^{re}



V I E
DE
MERE CARON

L'UNE DES SEPT FONDATRICES ET LA DEUXIÈME SUPÉRIEURE
DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

CHAPITRE PREMIER

LA NAISSANCE ET LA JEUNESSE DE MÈRE CARON

1808 — 1826

NOMBREUSES ont été, en notre pays, par la bénédiction de Dieu, les familles de race française qui ont fait vigoureuse et noble souche. C'est même un lieu commun — qu'on prodigue en nos discours de Saint-Jean-Baptiste — de comparer les familles canadiennes aux familles patriarcales de l'Ancien Testament. Quoi qu'il en soit de la justesse de cette comparaison, il est certain que notre race a été, sous ce rapport, particulièrement favorisée.

Or, chose digne de remarque, ce sont souvent ces familles, qui vont ainsi se multipliant, qui donnent aussi le plus de célibataires au sacerdoce et à la vie religieuse. De telle sorte que, la plupart du temps, nos

prêtres et nos religieuses se voient revivre dans des théories interminables de neveux et de nièces. La dîme du sang ne tarit donc pas, bien au contraire, la fécondité des familles non plus que celle de la race.

Mère Caron, la modeste Sœur de la Providence, dont nous écrivons ici l'histoire, appartenait à l'une de ces familles canadiennes visiblement bénies du ciel. Que si elle n'eut pourtant qu'un frère et trois sœurs, elle comptait par ailleurs une nombreuse et fort honorable parenté.

Elle vint au monde à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, au diocèse des Trois-Rivières, et fut baptisée sous le vocable d'Emmélie, dans l'église paroissiale du même nom, le 8 mai 1808 — jour de la fête de Jeanne d'Arc ! — par le curé M. Bertrand. Son oncle M. Joseph Caron, et sa tante Mme Louis Caron, furent ses parrain et marraine.

Son père, Ambroise Caron (1), et sa mère, Marie-

(1) La famille Caron est originaire du diocèse de Vannes (Morbihan, en Bretagne, France). Robert Caron arriva au Canada vers 1635, il s'établit, en 1640, à Sainte-Anne-de-Beau-pré. La propriété qu'il habita est à une demi-lieue de l'église paroissiale. Ce sont encore des descendants qui y vivent. — Il eut plusieurs enfants. L'un de ses arrière-petits-fils, Michel, de la cinquième génération, fut l'aïeul de Mère Caron. Il mourut à 66 ans, à la Rivière-du-Loup, le 11 juin 1800. Inhumé dans le cimetière de la vieille église, il en fut exhumé pour être inhumé dans l'église actuelle en 1807. — Ambroise, le onzième enfant de Michel, fut le père de Mère Caron. Il était *établi* (comme on dit dans la province de Québec) dans la *concession* du Petit-Bois. Cette partie de la paroisse vient d'être annexée à Maskinongé. C'est là que Mère Caron est née.

Josephite Langlois, étaient de bons et honnêtes cultivateurs, peu favorisés des biens de la fortune, mais chrétiens fervents et jouissant d'une haute estime parmi leurs concitoyens.

Le frère d'Emmémie, Ambroise, fut marié à l'une des sœurs de M. l'abbé Paquin, le célèbre curé de Saint-Eustache, lors des *troubles* de 1837. Il s'établit justement dans la paroisse dont son beau-frère était le curé, et y jouit de la plus haute considération. Digne frère de celle dont la vie allait être consacrée aux œuvres de charité, il s'était constitué le solliciteur des pauvres. Les nécessiteux trouvaient en lui une vraie providence, si bien que M. le curé Paquin faisait déposer chez lui les aumônes de ses paroissiens, afin qu'il en fit une prudente et équitable distribution. Il éleva ainsi, dans la crainte de Dieu et l'amour des pauvres, une nombreuse famille. Sur ses vieux jours, il alla se fixer à Saint-Vincent-de-Paul, Ile-Jésus, où il devait mourir. Il employa ses dernières forces au service des Sœurs de la Providence, dont il se fit, pendant plusieurs années, l'homme de confiance.

L'une des sœurs d'Emmémie, Marie-Rosaire, épousa un monsieur Duguay, cultivateur de Saint-François-du-Lac. Elle devint mère, elle aussi, de plusieurs enfants, et l'une de ses filles fut plus tard supérieure des Sœurs Grises d'Ottawa. C'est à cause de ce mariage sans doute, que, dans la suite, le père de Mère Caron alla finir ses jours à Saint-François-du-Lac.

Ajoutons, pour terminer ces notes de famille, que l'ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec,

feu l'honorable Edouard-René Caron, le père de Sir Adolphe Caron, était cousin germain de Michel Caron, l'aïeul de Mère Caron ; que deux des oncles de notre héroïne, Michel et Charles, furent députés pour le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée Législative ; et que, enfin, la Mère Caron eut aussi deux cousines, Mère Saint-Michel et Mère Saint-Charles, qui furent toutes deux religieuses et même supérieures chez les Ursulines des Trois-Rivières.

La famille Caron, on le voit assez, était donc de celles qui font honneur à un pays catholique. Que ce fût à l'ombre des autels, dans la vie du cloître, ou dans la pratique des vertus civiques et sociales, on y était fidèle aux traditions de notre race et de notre foi. C'est pourquoi peut-être, il est en tout cas permis de le penser, Dieu voulut choisir dans cette famille une enfant vraiment privilégiée dont il ferait, à un titre spécial, sa servante et son amie, en l'associant à l'œuvre de fondation de la vénérée Mère Gamelin et de Mgr Bourget, qui devait reprendre sur nos rives l'œuvre de saint Vincent de Paul et de Mme Legras, en nous donnant ces autres Filles de la Charité qui s'appellent les Sœurs de la Providence.

On sait bien peu de choses sur les jeunes années de Mère Caron. Tout ce qui en est venu jusqu'à nous, c'est que, dès son bas âge, son heureux naturel, son caractère franc et ouvert et son cœur tendre et généreux permirent de présager beaucoup de bien de son avenir. Elle ne se montra jamais irréfléchie et dissipée, comme le sont tant d'enfants. Mais elle grandit, sous

l'œil de ses bons parents, dans le calme et la docilité d'une vie déjà sérieuse dont l'innocence et la pureté faisaient surtout le charme.

L'école de la Rivière-du-Loup avait alors l'avantage, qui n'était pas commun à cette époque, de posséder une excellente institutrice dans la personne de Melle Bourroughs, une fervente convertie, issue d'une famille anglaise distinguée. Cette demoiselle fut plus tard une des premières dames pensionnaires de l'Asile de la Providence. Elle y entra en 1844. Après quelques années, elle retourna dans sa famille où elle mourut. Une de ses sœurs, aussi convertie, fut religieuse chez les Ursulines des Trois-Rivières, sous le nom de Mère Sainte-Claire. Elle remplit pendant de longues années la charge de directrice des classes. Ce détail dit assez qu'on savait donner, dans la famille Bourroughs, une instruction solide et une éducation soignée.

Aussi la formation intellectuelle et morale de la jeune Emmélie, d'ailleurs fort heureusement douée, fit-elle, dans la suite, grand honneur à sa dévouée et distinguée institutrice. Mère Caron s'exprimait dans un langage simple, mais avec une justesse d'expression remarquable et avec une rare délicatesse. Son style, clair et précis, ne manquait ni de correction, ni d'aisance.

La Providence voulut que Mère Caron connût dans sa jeunesse les privations et les ennuis de la pauvreté. Son père, malgré ses courageux efforts, ne vit jamais la fortune lui sourire. Ils vivaient, lui et les siens, honnêtement mais pauvrement. La jeune Emmélie dut

même au sortir de l'adolescence, venir en aide à sa famille et apporter, par le travail de ses mains, quelques ressources au foyer. Elle tressait de la paille. L'instrument dont elle se servait, pour exercer cet humble métier, est religieusement conservé à la Providence. On le tient de Melle Angèle Caron, parente et amie de cœur de Mère Caron, avec qui du reste elle passa une grande partie de sa vie. Cette pieuse demoiselle fut en effet la plus chère et la plus dévouée coopératrice de Mère Caron. Elle ne lui survécut que deux ans et mourut à la mission de Saint-Vincent-de-Paul, où elle résidait depuis quelques années.

Mère Caron, dans sa jeunesse, tressait donc de la paille ! Elle connut, sinon la misère, du moins la gêne et la pauvreté. Dans les desseins de Dieu, c'était sans doute une grâce déjà et une orientation vers sa vocation de Sœur de la Providence et d'assistante des pauvres. Car il semble qu'on sache mieux, toute chose égale d'ailleurs, soulager des misères qu'on a soi-même connues, et tel qui a souffert compatit mieux aux souffrances des autres, parce qu'il les comprend mieux.

CHAPITRE II

LA VIE DANS LE MONDE DE MÈRE CARON

1826 — 1843

EMMÉLIE Caron grandissait donc dans la pratique de la pauvreté, dans la docilité envers ses parents et dans la crainte du Seigneur. Ses années s'écoulaient, partagées entre le travail manuel, l'étude et la prière. Les germes de vertu que le ciel avait déposés en son âme se développaient graduellement. Elle grandissait en sagesse autant qu'en âge, à l'exemple du divin modèle, le Seigneur Jésus, à qui un jour elle se consacrerait tout entière. Mais, s'il est bien connu qu'elle n'aima jamais le monde, et qu'au contraire elle en abhorra constamment les maximes perverses, il ne paraît pas non plus que, à l'époque où une jeune fille fait ordinairement le choix d'un état de vie, elle ait manifesté l'intention d'embrasser la vie religieuse. Dieu se la réservait, mais pour plus tard. On sait, par l'exemple des apôtres, que c'est lui qui choisit et qu'il choisit à son heure. “ *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos* ”, leur disait-il, “ *ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis* (1) ! ”

(1) S. Jean, XV, 16,

Mais ceux qu'il choisit, le Seigneur, il les prépare ; tous ne sont pas frappés, comme Saul, sur un autre chemin de Damas. A l'âge de vingt ans, ou à peu près, Emmélie quitta le toit paternel pour embrasser une carrière que son esprit de foi et sa piété lui firent envisager comme un apostolat. Ce devait être pour elle une admirable préparation à sa vie future. Sous la tutelle d'un prêtre sage et éclairé, M. l'abbé Thomas Caron, son cousin, qui était alors curé de la paroisse de Saint-Esprit, notre sage jeune fille se voua aux laborieuses mais si méritantes fonctions d'institutrice. Connaissant les vertus, les talents et aussi les capacités littéraires, assez rares pour l'époque, de sa jeune parente, M. l'abbé Thomas Caron l'avait en effet invitée à venir habiter chez lui, pour être institutrice dans son village. Elle accepta. Et, dès ce moment, il l'adopta comme sa protégée ; son presbytère, partout où il alla dans la suite, fut la demeure de la jeune institutrice.

Les institutrices, nous l'avons écrit naguère, à l'occasion des congrès pédagogiques qui se donnent depuis quelques années, alternativement dans l'une ou l'autre des grandes villes de notre province de Québec, les institutrices conscientes de leurs devoirs sont des *secondes mères*. " Cependant que la mère selon la nature, disions-nous, donne à son enfant de son sang et de sa vie, l'institutrice lui donne de son esprit et de son cœur. Cette seconde maternité n'a pas sans doute la grandeur de l'autre ; elle ne laisse pourtant pas d'avoir de nobles prérogatives et de très hautes res-

ponsabilités. A mesure qu'il grandit et se fortifie, l'enfant tend, hélas ! à s'éloigner de sa mère. Trop heureux sera-t-il si la première influence sous laquelle les circonstances le placent, je veux dire celle de la *maîtresse* d'école, est pour lui une autre maternité faite d'abnégation et de dévouement comme celle de sa vraie mère. La *maîtresse*, dans nos campagnes surtout, se trouve comme substituée, sans transition aucune, aux lieux et place de toutes les mères du *rang*..... C'est elle qui continue l'œuvre de la mère en cultivant l'esprit qui s'éveille et le cœur qui commence à battre et plus vite et plus fort. " (1)

Cette vie de seconde mère demande nécessairement de l'abnégation et du dévouement. Melle Emmélie Caron se montra toute pénétrée de l'importance de sa mission. Comprenant que l'avenir de ses enfants dépendait en grande partie de leur formation première, elle se livra à l'enseignement avec ce zèle et cet oubli de soi qu'on a toujours lieu d'admirer chez ceux qui aiment les âmes pour Dieu d'abord. Dès le début, ses manières douces et affables lui attirèrent l'amour et le respect de ses élèves. Elle savait donner du charme à ses leçons. Les parents de ses élèves ne tardèrent pas non plus à la remarquer, et un grand nombre surent l'apprécier. Ses succès réels dans l'enseignement, sa grande bonté à l'égard de tous et de chacun, la modestie enfin de sa tenue prévenaient en sa faveur et la

(1) L'enseignement Primaire. — Octobre 1904, p. 70, article : *Les Secondes Mères*.

furent bientôt estimer et chérir de tous. Tout le monde avait confiance en elle, et elle répondait à cette confiance générale par un redoublement de zèle et de dévouement.

Outre l'enseignement général qu'elle donnait à son école, la dévouée institutrice, qui se faisait vraiment pour tous une seconde mère, était heureuse, à l'occasion, de continuer son action bienfaisante par des leçons qu'elle s'imposait en dehors des heures réglementaires. C'est ainsi, par exemple, qu'en l'absence du curé ou de son vicaire, elle faisait volontiers et avec un grand soin le catéchisme aux enfants de la paroisse. La tradition assure qu'elle excellait dans ce genre d'enseignement. Elle aimait aussi le chant. Douée d'une jolie voix, elle avait organisé, parmi les jeunes filles de la localité, un chœur de chant qui avait de beaux succès et contribuait tout ensemble à rehausser les cérémonies du culte et à nourrir la piété des fidèles. Une bonne vieille de la mission de Saint-Vincent-de-Paul, qui avait fait partie de ce chœur, en parlait encore avec bonheur, vers 1888. " Toutes les jeunes filles de la paroisse, disait-elle, étaient attirées vers Melle Caron par un charme irrésistible. Elle était si charitable ! Elle s'attribuait volontiers les torts pour excuser les autres et leur éviter les reproches. Nous l'aimions tant — disait-elle encore — et les exercices de chant qu'elle dirigeait nous plaisaient tant que ni la distance, ni le mauvais temps, ni la frayeur ne nous empêchaient de nous y rendre. " Ne craignez rien, nous disait-elle, il ne vous arrivera rien de fâcheux ! " et, confiantes,

nous étions toutes fidèles aux exercices. ” Ce sont là de petits témoignages qui, pour peu qu'on y réfléchisse, disent beaucoup.

Dès ces temps lointains, elle aimait à donner. Malgré la modicité de ses revenus, elle trouvait moyen de faire l'aumône. Elle la faisait autant qu'elle le pouvait, selon le conseil de Tobie. Jamais elle ne ferma la porte de son école aux enfants pauvres, qui ne pouvaient la rétribuer. Elle leur procurait elle-même plutôt quelques secours matériels. Pour ceux qui demeureraient loin de l'école, elle avait obtenu la permission, dans les mauvais temps de l'hiver, de les faire coucher au presbytère. C'était elle, naturellement, qui préparait leurs repas, les faisait prier le bon Jésus et, après quelques conseils donnés de façon aimable, bordait de ses mains les petits lits où elle les couchait. Bien entendu, elle en gardait toujours plus que moins. C'était à cause du froid, à cause de la neige, ou à cause de la tempête qui allait peut-être venir ! Mais M. le curé n'était pas dupe, et bien souvent il comprit que sa jeune cousine avait surtout bon cœur.

Déjà sa charité savait être agissante. Aussi, nous l'avons dit, possédait-elle la confiance, non seulement de ses élèves, mais encore de tous ceux qui l'approchaient. Voyant sa piété angélique, son assiduité aux offices de l'église et sa ferveur à la sainte table, ce peuple plein de foi la vénérail comme une sainte. Pour beaucoup, elle fut la confidente dans bien des peines et la conseillère dans bien des inquiétudes. Les cœurs affligés s'é-

panchaient naturellement dans le sien. Il était, son cœur, si miséricordieux et si bon ! Son grand remède à tous les maux, c'était la prière, la prière des enfants, la prière des cœurs purs. Elle fit ainsi plus d'une fois violence au ciel et obtint, pour des personnes qui se recommandaient à elle, des grâces de choix.

De ce grand cœur, c'est à ses enfants qu'elle gardait, comme il était naturel, la meilleure part. C'est pourquoi ils l'aimaient, et plus tard, dans la vie, surent, pour la plupart, ne jamais l'oublier. Elle n'avait pour personne assurément des privautés inconsidérées, elle était pour tous ses enfants la vraie seconde mère. Mais quelques-uns surent mieux que les autres manifester leur affection restée fidèle à leur ancienne institutrice de l'école de Saint-Esprit. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qui d'ailleurs ne manque pas d'éclat, les MM. Duvernay, directeurs de la *Minerve*, lui donnèrent constamment, à titre d'anciens élèves, des gages non équivoques de leur estime. Ils lui rendaient visite chaque année et l'avaient priée de leur demander en tout temps ce qu'elle voudrait. La bonne Mère Caron n'abusait pas, mais à l'occasion, elle allait vers eux avec confiance et était toujours bien accueillie. Un jour qu'elle s'était présentée chez ces messieurs en leur absence, l'un d'eux vint, le soir même, à la Providence, et il lui remit une large aumône. " C'est pour vos pauvres ", lui dit-il. Il savait bien que c'était le moyen, et le meilleur, de lui faire plaisir.

M. l'abbé Thomas Caron, ayant été promu de la cure de Saint-Esprit à celle de Saint-Vincent-de-Paul,

puis, peu de temps après, de celle-ci à celle de Saint-Martin, Melle Caron, comme Melle Angèle du reste, la sœur du curé et sa cousine à elle, dont nous avons déjà parlé, accompagna M. le curé dans ces divers postes.

Pendant son séjour à Saint-Vincent-de-Paul, Melle Immélie souffrit d'un cancer au nez. Elle s'en guérit, mais ce ne fut qu'au prix d'un traitement fort douloureux. Par une sorte de compensation providentielle elle garda dans la suite, pour le bénéfice de sa charité, le secret de la cure de ce terrible mal.

A Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Martin, comme à Saint-Esprit, elle s'efforça, suivant le beau mot de saint Paul, de se faire tout à tous. Sa compassion, sa charité et son dévouement continuaient d'être inlassables, et la confiance générale, comme la vénération des gens, lui était acquise. Elle vécut cependant, dans ces deux localités, plus isolée qu'elle ne l'avait été précédemment. L'enseignement l'absorbait moins exclusivement, elle s'occupait de l'entretien des autels, du soin du presbytère, des exercices de charité auprès des malades, des infirmes et des malheureux de toutes sortes. Sa cousine, Melle Angèle, était en tout la digne compagne de sa vie de chrétienne pieuse et charitable.

Dévouement et prière, c'est-à-dire amour de Dieu et du prochain, ou encore charité — *caritas Christi* ! — toute sa vie se résume en ces deux mots, jusqu'au jour où elle deviendra, dans l'œuvre de la fondation des Sœurs de la Providence, l'une des six coopératrices de la chère et vénérée Mère Gamelin.

CHAPITRE III

LA PRISE D'HABIT DE MÈRE CARON

1843

Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire de la fondation des Sœurs de la Providence. La *Vie de Mère Gamelin*, publiée, il y a huit ans, par une *Religieuse de l'Institut*, contient à ce sujet tous les renseignements désirables. Mais pour l'intelligence et la suite du récit que nous avons entrepris, il nous est nécessaire de retracer, au moins dans ses grandes lignes, le plan et les débuts de l'œuvre dont notre héroïne devait être l'une des sept fondatrices.

En 1828, une riche et pieuse veuve de Montréal, Mme Jean-Baptiste Gamelin, avait ouvert un *refuge* à quelques femmes pauvres, âgées et infirmes. Les Messieurs de Saint-Sulpice, à qui Montréal doit tant de bienfaits, avaient encouragé et soutenu la bonne dame dans sa fondation. Mgr Lartigue, le premier évêque de Montréal, puis Mgr Bourget, son successeur, avaient de grand cœur accordé leur haute protection à cette œuvre modeste, dont l'utilité pratique devait prendre plus tard une si large extension. D'autre part, Mme Veuve Gamelin comptait dans le monde de la classe influente et aisée beaucoup d'amis qui ne lui marchan-

daient pas leur sympathie. L'œuvre prospéra vite. Le grain de sénévé avait été jeté dans une bonne terre.

Mgr Bourget, ce grand et saint évêque qui dota Montréal de tant et de si fécondes institutions, avait très vite apprécié, ainsi que nous venons de le dire, la fondation de Madame Gamelin. Dans un quartier pauvre comme celui où elle avait pris naissance, rien plus que cette institution ne pouvait être utile et pratique. Au cours de l'un de ses voyages en Europe, le charitable évêque s'en ouvrit aux Filles de saint Vincent de Paul, voulant s'assurer leurs services, afin de greffer sur un arbre déjà vigoureux l'humble pousse qui avait spontanément germé dans sa ville épiscopale. L'affaire sembla devoir se conclure d'abord, et les Sœurs de Charité devaient venir, quand elles durent annoncer à Mgr de Montréal, quelques mois plus tard, qu'il leur était impossible de donner suite à leur projet. Au lieu de se décourager, le vertueux prélat vit dans cet événement une direction secrète de la Providence. Il résolut de fonder une congrégation essentiellement canadienne, et, dans ce but, de faire appel aux filles chrétiennes de son diocèse.

C'est cet appel que Melle Emmélie Caron entendit, et voici comment. La première auxiliaire de Mme Gamelin, Melle Madeleine Durand, était depuis longtemps en relation d'amitié avec notre pieuse et dévouée institutrice. Elle parla à son amie des beaux projets de Mgr Bourget et de Mme Gamelin. Tout de suite, dans le fond du cœur de Melle Emmélie, une voix intérieure fit écho à la voix du Pasteur conviant

ses filles sous la bannière de la Charité et de la Providence.

Nous l'avons vu, au chapitre précédent, elle était dès longtemps préparée à ce genre de vie plus parfaite qui lui souriait maintenant. Depuis quelques années se développait en son âme, déjà toute à Dieu, un attrait plus marqué pour la vie religieuse. Son directeur, M. le curé Caron, l'avait fait attendre : " L'heure n'est pas venue pour vous ", disait-il. A plusieurs reprises étant revenue à la charge, elle avait reçu le même avis : " Attendez ! " Mais, quand elle parla des projets de Mgr Bourget, de Mme Gamelin et de Melle Durand, le curé lui dit, au sortir d'une absolution : " Allez, le moment est arrivé, c'est là que Dieu vous veut ". Elle fut donc présentée par son amie, Melle Durand, à la bonne Mme Gamelin, et celle-ci invita la nouvelle postulante à venir passer quelque temps auprès de son amie pour s'essayer, en sa compagnie, aux saintes mais pénibles fonctions auxquelles elle désirait se dévouer. Elle y passa trois mois, vers la fin de 1842. Elle vit naturellement Mgr Bourget et reçut ses encouragements. Elle retourna ensuite chez son cousin, dans la chère retraite du presbytère, pour mûrir son dessein et éprouver la constance et la solidité de son attrait.

Ce fut, en effet, pour elle une véritable épreuve que cette décision finale. Elle avait trente-cinq ans. A cet âge, on ne change déjà plus ses habitudes de vie sans qu'il en coûte. La popularité très légitime dont elle jouissait lui créait en outre des liens spéciaux,

qu'il n'était pas facile de briser. Et puis, dans plus d'une communauté, on lui eut volontiers souhaité la bienvenue. Elle le sentait parfaitement, et, sachant le bien qui se faisait dans telle ou telle maison, où elle avait des amies, elle n'était pas sans souffrir à la pensée de se séparer de toutes pour toujours. Il y eut plus. Son projet, une fois connu, plusieurs s'en émurent. On voulut au moins le modifier, la diriger vers l'une de nos plus anciennes et de nos plus dignes communautés de Montréal, où les sécurités pécuniaires paraissaient devoir être plus solides et la vie plus paisible. Mais l'attrait pour la maison qui serait dite bientôt de la Providence l'emporta. Mgr Bourget lui avait dit : " Venez ! ", M. le curé Caron lui disait : " Allez ", elle obéit, et, le 16 mars 1843, avec Mme Gamelin et cinq autres compagnes, savoir : Melle Madeleine Durand, déjà nommée, Melle Marguerite Thibodeau, Melle Agathe Séné, Melle Victoire Larocque et Melle Delphine Payement, elle était fidèle au rendez-vous qu'avait fixé le saint évêque ; avec elles aussi, elle entra en neuvaine, puis, les trois derniers jours, en retraite sous la direction de M. le chanoine Prince, et, enfin, le 25 mars, avec les mêmes toujours, elle revêtit le saint habit.

Le 25 mars tombait un samedi, cette année-là, et la veille du dimanche de la Passion. La cérémonie de vêture eut lieu à 6.15 heures du matin, au petit hospice de Mme Gamelin, qui s'appelle aussi, dans l'histoire de la Providence, *la maison jaune*, et dans la si modeste chambre, qui servait au début de chapelle. Mgr Bourget

présida, assisté par M. le chanoine Prince, qui devait être le premier évêque de Saint-Hyacinthe, et par M. l'abbé Ginguet, un prêtre français retiré à l'évêché qui collaborait avec M. Prince à la rédaction des *Mélanges Religieux*. On avait admis à la cérémonie quelques parents seulement des novices, en plus du personnel, vu l'exiguïté du local. En apparence et au point de vue humain, tout cela c'était bien faible et bien petit. Mais Mgr Bourget avait le coup d'œil profond. Il voyait loin dans l'avenir. De ce moment le noviciat des Filles de la Charité Servantes des Pauvres était fondé.

Le petit hospice de Mme Gamelin, la *maison jaune* comme on dit dans les annales de l'Institut, où avait lieu cette cérémonie de vêtue, qui est le premier acte de vie des Sœurs de la Providence, n'était pas le premier local occupé par Mme Gamelin et Melle Durand. Elles avaient pris soin des premières femmes pauvres, âgées et infirmes, dans une résidence sise au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, que Messieurs Fay et St Pierre, sulpiciens de Notre-Dame, avaient mise à leur disposition. Puis, on était venu s'installer à la *maison jaune*, donnée à Mme Gamelin par le bon M. Olivier Berthelet, un homme d'œuvres dont on retrouve souvent le nom dans l'histoire des fondations charitables de Montréal, pour le maintien et l'extension de l'œuvre naissante du refuge. La *maison jaune* était située à l'encoignure des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, du côté opposé à l'Asile de la Providence actuel. C'était une simple maison en bois,

à deux étages, mesurant 40 par 30 pieds, et à toit anglais. C'est là que, avec Mme Gamelin et les cinq autres fondatrices, Melle Emmélie Caron, devint, le 25 mars 1843, Sœur Caron.

A peine deux mois plus tard, le 17 mai 1843, les sept fondatrices quittaient la *maison jaune* et allaient habiter l'Asile de la Providence, sur la rue Sainte-Catherine, face à la rue Labelle, dans le voisinage immédiat de l'église Saint-Jacques. L'Asile se composait primitivement d'un corps principal, la chapelle, flanqué de deux annexes. En 1845, on construisit l'aile qui longe aujourd'hui la rue Sainte-Catherine, et, en 1859, celle que l'on aperçoit du côté du jardin. La première est le fruit des labeurs et de l'industrie des Sœurs, aidées par les dons de la charité publique ; la seconde est due à la munificence de M. Olivier Berthelet et de sa sœur, Melle Thérèse. La *maison jaune*, après le départ des Sœurs, fut louée à un commerçant. Un incendie la détruisit, le 11 septembre 1844, et le terrain fut bientôt vendu à M. W. Coffin. Quant à l'Asile, sa construction s'élevait sur la rue Labelle, tout près de la rue Sainte-Catherine, plutôt que sur cette dernière rue. C'est ce qui explique, la rue Labelle n'ayant pas été continuée, l'aspect quelque peu singulier qu'offre la façade principale de l'édifice actuel. Au lieu de se trouver en belle vue sur la rue Sainte-Catherine, elle donne sur le jardin vers l'église Saint-Jacques. On y accède par la rue Labelle, dont le prolongement sert comme d'avenue à l'entrée de l'Asile.

Ces détails topographiques ne nous ont pas semblé indifférents au début de ce récit. Il est utile de connaître les lieux qu'ont illustrés les événements. On y voit mieux agir les personnages dans la suite, et on comprend mieux leurs actions. Les courtes semaines de vie religieuse de la *maison jaune* ont marqué du reste l'Institut des Sœurs de la Providence d'un esprit qui est resté le sien. Nous sommes loin sans doute de ces modestes et pénibles commencements, quand nous entrons, en cette année 1908, dans ces superbes maisons de la Providence qui s'appellent la Maison-Mère, l'Hospice Gamelin, l'Asile de la Longue-Pointe, l'Hôpital des Incurables, les Sourdes-Muettes, l'Hospice Auclair et l'Hospice Bourget[†]; mais, pour peu qu'on suive les bonnes Sœurs, dans leur vie de tous les jours, auprès des malades, des infirmes, des vieillards et des orphelines, l'on se convainc très vite que l'esprit de la *maison jaune* et du premier Asile est resté l'âme de l'œuvre créée le 25 mars 1843, sous la bénédiction du grand évêque Bourget, par les sept fondatrices de la Providence !

Parmi les pieuses et saintes femmes qui ont le plus contribué à maintenir cet esprit, la suite de ce récit le démontrera, nous en avons l'espoir, il faut placer au premier rang, après et avec la vénérée Mère Gamelin, celle qui désormais s'appellera Sœur Caron, en attendant le jour où, devenue supérieure à son tour, elle prendra le nom que lui gardera l'histoire et que les générations béniront, nous voulons dire celui de Mère Caron.

CHAPITRE IV

LE NOVICIAT DE MÈRE CARON

1843 — 1844

LE noviciat, pour toute âme religieuse, c'est la grande épreuve des débuts. Ce n'est pas tout d'accepter généreusement la croix de Jésus, il faudra toute sa vie la porter, heure par heure, jour par jour, année par année. A cela il faut s'exercer, avant que d'arriver au jour béni de la profession. Et cet exercice, si beau qu'il soit aux yeux de la foi, il coûte à la pauvre nature. On n'a pas le droit d'ailleurs de s'en étonner quand on comprend vraiment l'esprit du christianisme et le sens précis du sacrifice qu'appelle et réclame la pratique des conseils dits évangéliques. Lorsque le jeune homme, dont il est question aux Livres Saints, eut avec Notre-Seigneur la conversation tant de fois citée et commentée aux novices de tous les ordres, et que Jésus lui eut dit " de tout donner " s'il voulait le suivre, l'autre, raconte le texte sacré, " devint tout triste et il s'en alla ". Il y a bien des manières de s'en aller, il n'y en a qu'une d'être fidèle ; mais, encore une fois, elle est pénible à notre orgueil et à notre sensualité.

Jésus, le divin maître, a voulu jusqu'au bout nous

donner l'exemple. Au jardin de l'Agonie, devant le calice que l'Ange du Très-Haut lui présentait à boire, il a voulu hésiter, demander que le calice s'éloignât, et, osons le dire, avoir peur jusqu'à suer le sang avec l'eau. Miséricordieuse providence de Celui qui se faisait le modèle en même temps que le maître de tous ceux qui le voudraient suivre, dans le cours des âges, jusqu'à la sublime folie de la croix ! Mais au moment même où il hésitait, il était prêt ; quand son corps s'abîmait, comme un raisin mûr sous le pressoir, il gardait son âme forte et vaillante ; et lorsqu'il disait " Que ce calice s'éloigne ", tout de suite il ajoutait : " cependant, ô mon Père, que votre volonté soit faite ! "

Le noviciat, c'est comme la lente acceptation de boire au calice et de porter la croix. Bien téméraires seraient ceux qui prétendraient y arriver du premier coup et sans que la nature en gémissse !

Et puis, nous croyons permis de le penser, si tous les noviciats ont quelque chose de pénible à la nature, celui des sept premières Sœurs de la Providence n'eut-il pas dans ce sens un tout spécial caractère ? On l'a écrit souvent, les œuvres de Dieu passent toujours, à leurs débuts, par le creuset purificateur des souffrances. La maison de la Providence ne devait pas plus que les autres être épargnée. Si la grâce de Dieu et ses bénédictions affluèrent à la *maison jaune* et au premier *Asile*, il fallut aussi aux fondatrices une grande générosité d'âme et un large fond d'abnégation et de dévouement.

La voie n'était pas encore tracée et tout était à organiser. Certes, Mère Gamelin était heureusement

douée et pourvue dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce ; elle savait inspirer et imprimer à ses compagnes la marche en avant pour Dieu et pour ses œuvres. On n'a qu'à lire le chapitre VIII du beau livre que lui a consacré une *Religieuse de son Institut*, pour s'en convaincre. Mais elle ne pouvait pas ne pas demander à ses auxiliatrices surtout de l'abnégation et du sacrifice. En outre des soins qu'elles devaient donner aux hospitalisées de l'Asile, dès l'année 1843, les novices eurent à visiter les pauvres à domicile et à quêter. Chaque matin, deux ou trois portaient, le panier au bras, par les rues de la grande ville. Oh ! la rude tâche pour certaines natures plus délicates !

M. le chanoine Prince, que Mgr Bourget avait donné comme directeur spirituel à la Providence, sans cesser jamais d'être bon et sympathique, savait aussi se montrer austère et ferme. Il ne ménageait pas à ses novices les humiliations, les pénitences, les épreuves. Mgr l'évêque venait lui-même présider la lecture spirituelle, expliquer la règle qui était celle que saint Vincent de Paul avait jadis donnée à ses Filles de la Charité. Enfin, Sa Grandeur s'imposa en plus la charge — et la joie ! — d'initier ses Sœurs à la méthode d'oraison de saint Ignace. Tout cela c'était beau, sans doute, et édifiant, et consolant, aux yeux de la foi. Mais tout cela aussi, c'était le sacrifice, c'était le calice, c'était la croix !

La ferveur de Sœur Caron fut à la hauteur de ces pieuses et saintes exigences. Voulant suivre Jésus, elle sut se renoncer et porter sa croix. Elle le sut si bien que, souvent, son courage releva et fortifia celui de ses

compagnes. Sa vertu déjà éprouvée, ne tarda pas à se manifester hautement. Elle trouva vite l'occasion d'être utile à ses sœurs, de les guider même et de les conseiller dans les petits embarras de chaque jour. Elle en vint à exercer, comme l'inconsciemment, une sorte de supériorité relative, à cause de son expérience de la vie et de ses connaissances spéciales sur une foule de sujets. Personne du reste ne souffrait de cette supériorité, on allait à elle par instinct, sachant son cœur profond et aimant comme celui d'une vraie mère, son esprit clair et lucide comme celui d'un bon général. La future Mère Caron, supérieure générale, était déjà toute entière en germe dans l'humble novice qu'on nommait Sœur Caron. Cet ascendant réel, qu'elle n'imposait à aucune et que toutes subissaient, elle l'avait déjà exercé, dans le monde, on s'en souvient. Son savoir-faire et son habileté incontestables au travail manuel n'auraient pas suffi à l'expliquer ; mais on comprenait tout quand on connaissait son naturel doux et réservé, la délicatesse de son cœur, et, surtout, sa discrétion à toute épreuve.

La vie active et laborieuse qu'elle avait menée dans le siècle n'avait donc été pour Sœur Caron qu'un prélude. A cause de son ascendant sur ses sœurs, tout autant que de sa générosité d'âme, on mit à profit sa remarquable activité. On lui confiait toutes sortes de travaux et de missions. Tour à tour à la cuisine, au lavage, au repassage, ou dans les œuvres plus hautes de la visite aux malades, des veilles à domicile, de la distribution des aumônes, dans le soin des vieillards ou des

orphelins, des malades ou des infirmes, on la trouvait partout, toujours égale à elle-même, toujours entreprenante, toujours agissante, et, au demeurant, l'un des plus fermes appuis de la congrégation naissante. Se trouvait-on aux prises avec quelques difficultés, dans le trouble et l'inquiétude, on recourait à Sœur Caron, à qui ses rares aptitudes et sa longue expérience de la vie donnaient tant de sûreté et tant d'aplomb, malgré son naturel pourtant timide, et elle avait tôt fait de dissiper le trouble ou l'inquiétude et d'enrayer les difficultés. Le secret de son succès dans les œuvres ainsi entreprises ne fut jamais du reste un mystère pour personne. Plus d'un demi-siècle plus tard, ses sœurs et compagnes de noviciat rappelaient avec émotion l'esprit de foi et le sens de l'obéissance dont Sœur Caron avait donné l'exemple au berceau religieux de la fondation.

Son obéissance était faite d'humilité, d'abnégation, de charité et de dévouement. Or quiconque est ainsi obéissant par vues surnaturelles, l'Écriture Sainte l'affirme, doit remporter des victoires : *Vir obediens loquetur victoriam* (Prov. 21, 23). Sa foi très vive la portait dès lors à un saint respect pour tout ce qui touche à Dieu et lui inspirait en même temps la force de triompher de toutes les répugnances de la nature et à se vaincre elle-même. C'est au temps de son noviciat que remontent ces paroles, par exemple, qu'on aime à citer d'elle : " O mes sœurs, prenons-y garde, c'est toucher à la prunelle des yeux de Notre-Seigneur que de parler contre ses ministres ! " Et, une autre fois : " En de telles circonstances (celles qui exigent des sacrifices) je me

rappelle l'enfer, et cette pensée me donne la force de me surmonter. A la vue de cet antre de feu, rien ne me paraît plus difficile ; j'arrache à la lâche nature les plus grands sacrifices''.

Le noviciat, disions-nous, c'est l'acceptation pour la vie de subir le sacrifice, de boire au calice et de porter la croix. Nous venons de voir comment Sœur Caron avait su comprendre dans la pratique cette acceptation. Elle était prête aux engagements solennels !



CHAPITRE V

LA PROFESSION DE MÈRE CARON

1844

C'EST le 29 mars 1844, jour de la Compassion de Notre-Dame, un vendredi, par conséquent, qu'eut lieu cette année-là la première profession à la Providence. Mgr Bourget, qui avait prêché lui-même la retraite préparatoire, commencée le 25, présida la cérémonie qui fut assurément très solennelle. Les *Mélanges Religieux* du 21 avril 1844 nous en ont gardé le récit détaillé. Comme ce récit a déjà été cité au complet dans la " Vie de Mère Gamelin " (page III), nous allons nous borner ici à en faire le résumé analytique.

Les sept novices fondatrices, selon le rang où le document épiscopal d'érection canonique allait les désigner, c'étaient : Emmélie Gamelin, Madeleine Durand, Emmélie Caron, Agathe Séné, Marguerite Thibodeau, Justine Michon et Victoire Larocque. Les dames de charité, comme les vieilles de l'Asile et aussi les orphelines, eurent à prendre une part active à la cérémonie de cette première profession. C'était dans l'ordre. Car si la Sœur de Charité de la Providence se fait, par amour pour Dieu, la gardienne des orphelins et la servante des pauvres, sa vocation demande aussi qu'elle s'appuie cons-

tamment sur la charité active des personnes du monde. Et quelle chrétienne inspiration que celle-là ! Non seulement la Sœur de la Providence se donne, mais elle doit faire en sorte qu'on se donne autour d'elle et grâce à elle. La charité, a-t-on dit, est ingénieuse ; comme c'est vrai !

On vit donc, à cette cérémonie de la première profession, les sept novices, après l'appel mystique que l'un des assistants du prélat officiant leur était venu faire entendre au chant de l'antienne : *Prudentes virgines, aptate vestras lampades—Vierges prudentes, préparez vos lampes* ; on vit, dis-je, chacune des sept novices, tenant un flambeau allumé, s'avancer vers l'autel, cependant qu'une orpheline la précédait, portant sur un plateau les insignes de la profession, qu'une dame de charité la soutenait, se tenant à sa droite, comme une bonne Cyrénéenne, et qu'elle-même enfin soutenait, sur sa gauche, une vieille infirme, l'une des quarante-deux pauvres qu'on hospitalisait déjà à l'Asile. Quel beau sujet pour un artiste de talent, que la peinture de cette scène ravissante ! Que s'il lui fallait, dans la pose des personnages, des attitudes plus parlantes encore, il n'aurait qu'à attendre le moment où tout-à-l'heure la vieille infirme passera l'anneau au doigt de la novice qui épouse la pauvreté, tandis que la dame de charité obligeante lui placera sur la poitrine la croix qu'elle veut l'aider à porter ! ou encore, cet autre moment—historique lui aussi—où la dame d'honneur donnant à sa novice-filleule une large aumône, sous la bénédiction de l'évêque, la bonne petite sœur passera l'aumône à la vieille infirme

ou à l'orpheline qui est là tout près ! O charité, que tu es grande et belle !

Les dames d'honneur des sept fondatrices de la Providence furent : Mmes Cuvilier, Delorme, Nowlan, Lacroix, Fabre, Gauvin et Melle Thérèse Berthelet.

A ce spectacle que nous venons de décrire, d'après les mémoires du temps, il faut ajouter les belles paroles qui lui donnaient tout son sens et que, selon le cérémonial, Mgr l'évêque et les heureuses novices échangeaient entre eux sous les regards de Dieu : " Mes filles, que voulez-vous ? " demande le prélat. " C'est Jésus-Christ qu'elles cherchent, " répondent-elles, " c'est le service de ses pauvres qu'elles ambitionnent. " Et à trois reprises, elles répondent de la même façon, jusqu'à l'oblation volontaire, que chacune, s'étant prosternée, fait à haute voix. Ce n'était pas encore cependant la formule des vœux. Elle devait être précédée de l'érection canonique de la nouvelle communauté. Cette érection eut lieu, en effet, à ce moment précis, et consista dans la lecture, par M. le chanoine Prince, du superbe Mandement que toutes les Sœurs de la Providence connaissent, mais qu'il nous faudra rappeler au moins succinctement avant de clore ce chapitre. Puis, après une nouvelle interpellation de l'évêque, chaque novice prononça ses vœux, en déposa l'acte entre les mains du prélat qui le plaça sur l'autel, les vêtements furent bénits, les sept privilégiées allèrent, accompagnées de leurs dames d'honneur, s'en revêtir dans une pièce voisine, elles revinrent, reçurent les bénédictions prescrites, prirent l'anneau et la croix de la façon que nous avons dite, et

puis, ce fut tout, les sept premières Sœurs de la Providence étaient faites ! Il ne restait plus qu'à chanter le *Te Deum* d'action de grâces à Dieu et l'*Ecce quam bonum* de la fidélité à ses sœurs et à sa communauté.

Tout cela sans doute se passa plus rapidement que nous ne saurions le dire, tout cela se renouvellerait bien des fois dans la vie future de la maison de la Providence ; mais combien solennels et précieux resteront pour la congrégation naissante cette heure et ce jour de la première profession !

Nous l'avons dit, c'est au cours de cette cérémonie que fut lu aux sept fondatrices le Mandement par lequel Mgr Bourget leur donnait la vie canonique et religieuse. L'auteur du livre de la *Vie de Mère Gamelin* le cite dans son entier. Nous avons cru que nous ne pouvions ici faire moins que de le résumer à l'intention des lecteurs de la *Vie de Mère Caron*. Pour toutes et chacune des sept privilégiées du 29 mars 1843, cette belle lettre épiscopale est restée comme la charte de sa vie et la règle de sa foi religieuse. Il est donc juste et logique qu'au moment d'étudier dans le détail la vie de l'une d'elles, nous rappelions ce que, dans la pensée du grand évêque, devaient être l'esprit et la vie de toutes.

Mgr Bourget regarde d'abord comme sienne la tâche de soulager les misères humaines. Le pasteur, dit-il, après le saint homme Job, doit être *l'œil de l'aveugle, le pied du boîteux, et le père des pauvres* (*). Mais il lui est impossible de tout faire par lui-même, il lui faut

(*) Job XXIX—15.

des coopérateurs et des coopératrices. C'est pourquoi il a permis à ces pieuses filles de vivre en communauté. Voilà maintenant qu'elles se sont affermies dans leur nouvel état de vie. Elles veulent s'y fixer pour toujours. Monseigneur l'accepte au nom de l'Eglise dont il est le représentant. En conséquence, Sa Grandeur érige canoniquement l'Asile de Montréal dans la maison de la Providence. Elle établit aussi canoniquement les Sœurs de la Charité, Servantes des Pauvres ; elle leur permet, à elles et à leurs imitatrices, de faire des vœux ; elle leur donne comme Règles de vie celles des Filles de la Charité, instituées en France par saint Vincent de Paul ; puis elle les bénit, leur rappelant, à ses chères filles, pour les encourager, les consolantes paroles que Jésus doit faire entendre au dernier jour : " Venez les bénis de mon Père,..... J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai été étranger, et vous m'avez recueilli ; j'ai été nu, et vous m'avez vêtu ; j'ai été malade et vous m'avez visité ; j'ai été en prison, et vous êtes venus à moi ! Venez, à votre tour, venez là-haut, posséder le royaume qui vous attend" !

Comprend-on ce que de telles paroles, tombées de ces lèvres augustes, en une telle circonstance, durent faire d'impression dans l'âme des fondatrices de la Providence, et tout spécialement dans l'âme de cette bonne Sœur Caron, dont toute la vie, nous l'avons vu aux chapitres précédents, avait été lentement mais sûrement dirigée vers ce haut et noble but d'une vocation comme celle dont le saint évêque traçait le plan ?

Lorsqu'elle apprenait ses prières à l'école de Melle

Bourroughs ou qu'elle tressait la paille à la maison paternelle de la Rivière-du-Loup, lorsqu'elle remplissait en conscience ses devoirs d'institutrice ou de seconde mère, à Saint-Esprit, à Saint-Vincent-de-Paul ou à Saint-Martin, Emmélie Caron trouvait déjà le temps d'aimer la pauvreté et de servir les pauvres. Comme le vœu de son cœur se voyait exaucé et comme elle dut bénir le Seigneur Jésus en ce jour du 29 mars 1844 ! Le Seigneur devenait son héritage, et elle y aspirait en toute sincérité d'âme depuis si longtemps ! Ah ! sans aucun doute, comme la vénérée Mère Gamelin et avec toutes ses chères sœurs, ce dut être du plus profond de son cœur qu'elle répéta aux pieds de l'évêque fondateur et bénissant : " Oui, mon Dieu, vous êtes à jamais la part de mon héritage. Je serai votre servante, dans la personne de vos pauvres, à jamais ! — *Dominus pars hæreditatis !* (1) *Ecce ancilla Domini !* (2) "

(1) Ps. XV — 5

(2) Luc I — 38



CHAPITRE VI

SŒUR CARON DEPOSITAIRE

1844 — 1849

L'IMPOSANTE et mémorable cérémonie, qui fait le sujet du chapitre précédent, avait donc mis le sceau à l'œuvre du saint évêque Bourget et de la vénérée Mère Gamelin : l'Institut des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres, était créé. Il lui restait à s'organiser au sein même de la vie religieuse qui était désormais la sienne. Il n'y avait pas encore de supérieure ni de conseil. Au cours de la cérémonie de profession du 29 mars 1844, l'acte de dépendance que les novices, avant de prononcer leurs vœux, ont maintenant et depuis lors l'habitude d'accomplir aux pieds de la supérieure générale, c'est à M. le chanoine Prince, représentant en sa qualité de directeur spirituel la supérieure future, que les sept fondatrices l'offrirent, et c'est de lui également qu'elles sollicitèrent à genoux le pardon dont leur humilité plus que leur faiblesse peut-être sentait le besoin.

Le lendemain, 30 mars, Mgr Bourget, accompagné de MM. les chanoines Prince et Plamondon, réunissait les nouvelles professes. M. Prince leur faisait signer l'acte d'acceptation des Règles de saint Vincent de Paul, puis l'évêque, leur ayant lu l'article concernant l'élec-

tion des supérieures, procédait au choix des premières officières. Sœur Gamelin devient supérieure ; Sœur Vincent de Paul (Madeleine Durand), assistante ; Sœur Thibodeau, maîtresse des novices, et notre Sœur Caron, dépositaire.

Il est dit, au chapitre VIII^e des Règles des Filles de la Charité Servantes des Pauvres (1), que la Sœur dépositaire doit être une image vivante de la divine Providence, qu'elle doit se pénétrer de l'idée qu'elle exerce l'office de saint Joseph en veillant au soin temporel de la famille religieuse, qu'elle doit " travailler comme si Dieu ne devait rien faire et pourtant tout attendre de lui, comme si elle n'avait rien fait " (saint Ignace). C'est déjà un beau programme, mais il se complète par des détails vraiment suggestifs, que nous nous reprocherions de ne pas rappeler ici. La rédaction de ces Règles des Filles de la Charité remonte en effet à 1858, et il est permis de croire que la Sœur dépositaire de 1844, devenue supérieure pour la période de 1851 à 1858, n'y a pas été étrangère. Sans doute, elle avait sous les yeux les Règles que saint Vincent de Paul avait autrefois données à ses Filles de la Charité. Mais les mémoires du temps en font foi, Sœur Caron dépositaire avait vécu elle-même ce qu'elle devait plus tard arrêter pour celles qui lui avaient succédé ou qui lui succéderaient. Voici donc, dans sa simplicité éloquente, l'article 4^e des Règles de la dépositaire : " Elle montrera son intelligence dans les affaires, en achetant ses provisions dans le temps convenable ; son

(1) Edition de 1858, II Partie, p. 26.

obéissance en n'agissant que selon les directions de la supérieure et les décisions du conseil ou de la communauté ; sa charité, en allant au-devant des besoins des sœurs ; sa patience, en recevant avec bonté celles qui seraient importunes dans leurs demandes ; sa sagesse, en mettant tout dans le plus bel ordre ; sa modestie, en ne contestant point avec chaleur dans les marchés ; son esprit de pauvreté, en ne faisant aucune dépense inutile ; son économie, en ménageant toutes choses et en faisant faire à propos les réparations nécessaires ; sa vigilance enfin, en ne laissant rien en arrière, surtout les paiements à faire ou à recevoir ''.

Eh bien ! Sœur Caron se montra ainsi intelligente, obéissante, charitable, patiente, sage, modeste, pauvre, économe et vigilante. Son activité et son dévouement ne furent jamais en défaut. Son esprit d'initiative et son amour de la conciliation suffisaient à tout. La communauté n'était pas encore bien nombreuse et, naturellement, on y manquait un peu d'expérience. Sœur Caron sut former des officières habiles. Ses vues droites et méthodiques en faisaient une directrice entendue. Ne pouvant pas tout exécuter par elle-même, elle avait le sens de laisser une certaine liberté d'action aux Sœurs qui lui étaient adjointes dans les différents services, tout en leur fournissant adroitement les renseignements et les directions utiles ; de les mettre à l'aise et de leur rendre le travail et la tâche moins pénibles, mais en gardant avec fermeté la conduite générale et la surveillance régulière dont elle avait la charge et l'honneur.

Avait-elle quelques-unes de ses sœurs à reprendre ?

Elle accomplissait ce devoir, parfois si délicat, avec une constante et tendre charité, suivant l'adage bien connu : *suaviter in modo fortiter in re* — avec force quant au fond, mais avec suavité dans la manière ! Arrivait-il à l'une de ses administrées d'encourir un reproche de la part de la supérieure ou du directeur, M. le chanoine Prince, la bonne Sœur dépositaire s'efforçait d'atténuer les torts, dans la mesure du possible, de réparer les erreurs et les fautes, ou même, par quelque innocente ruse, de se les faire attribuer. Elle profitait des jours où ses occupations ne l'appelaient pas au dehors, du dimanche, par exemple, pour prêter main-forte aux cuisinières, leur permettant ainsi de vaquer aux exercices pieux avec plus de liberté ; ou bien encore, elle apprêtait d'avance certains aliments, pour alléger la besogne et éviter la fatigue à ses chères sœurs. Inutile d'ajouter que toutes ces prévenances étaient affectueusement appréciées et que de tels procédés ne contribuaient pas peu à augmenter l'ascendant dont la Sœur dépositaire jouissait depuis longtemps.

Sa réputation de bonté franchissait même les murs de l'Asile, comme jadis les portes de la *maison jaune*. On connaissait, parmi les Dames de charité et d'une façon générale au dehors, les belles qualités et le mérite de cette précieuse assistante de la vénérée Mère Gamelin. Par la nature de ses fonctions, la Sœur dépositaire venait en relation avec beaucoup de gens. Partout on l'estimait et on l'aimait. Sa modestie, son affabilité, sa politesse et son urbanité lui avaient acquis toutes les sympathies. Sa complète abnégation envers elle-même

et sa charité toujours en éveil envers les autres achevaient de lui gagner les cœurs. C'était à qui, parmi les amis et admirateurs de l'œuvre naissante de Mère Gamelin, une fois ses hommages rendus à la vénérée Mère, trouverait aussi l'occasion de témoigner à la bonne Sœur Caron de son estime et de son respect.

Les fournisseurs eux-mêmes, avec qui la dépositaire avait continuellement à traiter, n'avaient qu'à se féliciter de leurs rapports avec elle. On a raconté qu'elle ne choisissait pas toujours, dans ses achats, ce qu'il y avait de meilleur. Elle pensait auparavant à ne pas désobliger un commerçant pauvre, et, pour rendre service à qui le méritait, elle s'accommodait parfois bien facilement de ce qu'on lui offrait. Quand il s'agissait d'elle personnellement surtout, il lui fallait bien peu pour qu'elle fût contente et heureuse. On l'a vue, alors qu'elle était obligée de partir à l'heure des repas, se contenter de prendre un morceau de pain sec qu'elle mangeait en chemin.

Cet esprit de renoncement et ces largesses charitables n'allaient pas cependant jusqu'à l'imprudence et l'indiscrétion. La Sœur dépositaire était, en dépit de sa charité, ou peut-être même à cause d'elle, une femme d'affaires dans le sens honnête du mot. Elle avait, on ne l'a pas oublié, de l'expérience et du savoir-faire, avant d'entrer à la Providence. Elle en fit largement bénéficier sa communauté dès l'origine. Son influence et son crédit ne furent assurément pas étrangers à cet élan vers la prospérité matérielle, dont l'œuvre de Mère

Gamelin avait évidemment besoin pour se développer et grandir et qui a été, de fait, si magnifique et si consolant. C'est Dieu d'abord sans doute qui donne aux œuvres de charité, comme au blé qu'on ensemeince, l'accroissement dont parle saint Paul : *Deus incrementum dat*. Mais, l'Apôtre l'affirme, d'abord il avait dû planter et son disciple Apollon avait dû arroser : *Ego plantavi, Apollo rigavit* ! De même, Mère Gamelin avait planté en bonne terre l'œuvre de la Providence ; ses chères filles — et nulle plus que la dépositaire — l'aidaient à arroser la pieuse semence avec les sueurs et les larmes de leur zèle et de leur dévouement, et Dieu, lui, le Maître tout-puissant, donnait la croissance ; *Deus incrementum dabat* !



CHAPITRE VII

SŒUR CARON SUPÉRIEURE A SAINTE-ELISABETH

1849 — 1851

DES les premières années de sa vie religieuse, l'Institut des Sœurs de la Providence, comme tout ce qui porte en soi un principe vital, eut à cœur de se multiplier, et plus d'une fois déjà la ruche laborieuse de l'Asile avait essaimé, quand, en 1849, eut lieu la fondation de Sainte-Elisabeth, la sixième en date depuis l'origine. Sœur Caron fut nommée supérieure. Elle avait 41 ans. Sa carrière, à vrai dire, n'était qu'à ses débuts ; mais, d'après ce que nous avons vu, elle s'annonçait pleine de promesses.

La mission de Sainte-Elisabeth, au comté de Joliette, avait été demandée par M. le curé Quevillon. Le digne prêtre ne s'était pas au préalable suffisamment entendu avec ses gens. Il y eut au sujet du couvent des contradictions et des démêlés. Sans doute il faut des ennuis et des difficultés à la base de toutes les fondations sérieuses. C'est une sorte de loi de l'histoire. Mais peut-être ne s'était-on pas attendu, en acceptant d'aller fonder la maison nouvelle, à tous ces tiraillements ? Il est permis de croire qu'ils furent pourtant providentiels à

plus d'un point de vue. Entre autres, ils mirent sûrement en relief les qualités d'ordre et de tenue et la haute charité comme la si chrétienne patience de la nouvelle supérieure.

Vivant dans une campagne loin des centres, et plutôt habitués à l'économie qu'aux largesses même pieuses, les gens de Sainte-Elisabeth n'offraient pas aux œuvres de charité un champ d'exploration bien facile. Ils avaient trop peur de détacher le *bas de laine* et de dépenser. L'habitant canadien a toujours été hospitalier, bon pour le pauvre ; mais lui bâtir des maisons, des asiles, des couvents ? longtemps nos braves gens ont cru que c'était là du luxe. C'est sans doute ce qui fit qu'à Sainte-Elisabeth, comme d'ailleurs dans tant d'endroits, on vit venir les bonnes Sœurs d'abord avec une certaine appréhension. Qu'on le note bien, nous ne disons pas que les paroissiens de Sainte-Elisabeth ne voulaient pas des Sœurs ; ils les reçurent seulement avec une certaine réserve ; ce qui au reste, en plus d'un cas, peut être très légitime.

Justement ce fut pour Sœur Caron l'occasion de montrer ce qu'elle était capable de faire. Elle avait déjà subi bien des mécomptes, quand elle était institutrice dans les campagnes. Mais elle savait aussi quels cœurs d'or se cachaient le plus souvent sous les capots d'étoffe du pays ; elle savait surtout comment il fallait s'y prendre pour parler à ces braves cœurs. Le sourire aux lèvres, les yeux pleins de franchise et l'âme toute embrasée de l'amour pour Jésus dans ses pauvres et dans ses œuvres, elle se donna à sa mission. Le couvent,

à cause des difficultés auxquelles nous avons fait allusion, n'était encore qu'en construction. Les Sœurs durent se retirer d'abord dans une maison du village. Mais la Sœur supérieure se mit aussitôt à la besogne, inaugura les œuvres et reçut des pensionnaires. " Il fallait voir, écrit l'une de ses contemporaines, Sœur Caron avec les bonnes gens de la campagne ! Avec quelle aménité, quelle bonté et quelle charité elle les recevait ! Comme elle savait les mettre à l'aise et leur être utile ! Aussi s'établit-il entre la nouvelle supérieure et les cultivateurs de l'endroit un touchant commerce de bons offices. On vint bientôt à elle avec une entière confiance, on l'aimait, on l'estimait, on la vénérail."

Dès que la chose fut possible, les Sœurs prirent possession de la maison de fondation, une grande maison en bois, peinte en jaune, comme celle où s'étaient jadis installées, rue Sainte-Catherine à Montréal, Mère Gamelin et ses premières compagnes, puis, toujours comme à la maison mère, elles commencèrent à admettre des pauvres, des vieilles et des orphelines. Et les deux œuvres, celle de l'éducation des enfants qu'on leur confiait et celle des déshérités qu'elles accueillaient, se trouvèrent tout de suite en bonne voie. Sœur supérieure avait l'œil à tout. Que si elle était d'une bienveillance inlassable dans l'accueil qu'elle faisait aux pauvres, elle s'ingéniait aussi à tout organiser et à tout diriger de façon que se renouvelât plus d'une fois, on l'aurait cru, le miracle de la multiplication des pains et des poissons. Elle comptait sur la Providence, mais ne laissait rien au hasard. Que si, d'autre part, elle exigeait des pa-

rents de ses pensionnaires une certaine rémunération, elle savait, pour le meilleur arrangement des choses, et parce qu'elle connaissait bien son monde, s'accommoder du prix de la pension en nature, ou bien encore s'assujettir à garder, à mesurer, à compenser et à répartir des provisions de bouche pour chacune de ses élèves. En un mot, rien ne lui coûtait. Comme au temps où elle était Sœur dépositaire et suivant la méthode de saint Ignace, elle travaillait, organisait et dirigeait comme si Dieu ne devait rien faire pour la maison de Sainte-Elisabeth, et pourtant elle attendait tout de lui comme si elle-même, elle n'eût rien fait !

Nous avons tenu à revoir, au moment où nous faisons provision de notes sur la vie de Mère Caron, la maison de Sainte-Elisabeth. En soixante ans, que de choses se sont passées là et quelle transformation ! L'ancien couvent, qui n'était autre que la première maison jaune agrandie, a disparu dans l'incendie de 1876. Il n'a pas été reconstruit au même endroit, mais de l'autre côté du chemin du roi, et en face de la très belle église—l'une des plus gaies de la Province de Québec—qu'on y a récemment parachevée. Nous avons vu le large et spacieux édifice, où logent aujourd'hui pas moins de deux-cent-quatre-vingt-neuf personnes : religieuses, élèves, orphelines, dames ou vieilles. Nous l'avons visité de long en large et de haut en bas, et quand, dans une classe de toutes petites, nous entendions épeler cette phrase : *“ nous som-mes re-de-va-bles à Dieu de tout ce que nous a-vons ”*, nous ne pouvions nous défendre d'une réelle et sincère émotion. Oh ! si la supé-

rieure de 1849—1851 revenait soudain ! Combien de jeunes filles se sont ainsi formées depuis soixante ans ? Au delà de deux cents vocations religieuses ont jailli de ce sol béni de Sainte-Élisabeth. Tout naturellement les enfants de Mère Caron se donnent à Dieu. "On attribue cette abondance de vocations, nous disait la bonne supérieure, aux sacrifices des fondatrices". "Oui, sans doute", étions-nous tenté de reprendre, "et aussi à l'abnégation et au dévouement de celles qui marchent sur leurs traces".

On raconte une foule de traits de la vie de Sœur Caron à Sainte-Élisabeth. Rien, croyons-nous, ne saurait mieux caractériser son œuvre que de les redire ici. C'est expliquer, mieux que par toute autre considération, pourquoi et comment la bénédiction du ciel a rendu cette œuvre si féconde.

Sœur Caron entend parler un jour d'une malheureuse aliénée, que des privations de toutes sortes rendaient misérable au dernier point. Elle s'en va la chercher, lui prodigue des soins maternels, s'intéresse à son corps pour soulager ses infirmités, à son âme surtout pour essayer, non sans succès, de faire luire quelques parcelles de vérité en son esprit plutôt inculte et endormi. Dieu bénit ses efforts ; contre toute prévision et toute attente, la chère malade ouvre un peu son intelligence à la lumière, et arrive à posséder suffisamment de vérité pour être admise à se confesser et à communier.

Une autre fois, on faisait à Sœur Caron le récit des infortunes d'une pauvre idiote, que ses proches, lassés

et fatigués, avaient fini par maltraiter. Vite, il faut aller la chercher ! C'est une perle précieuse qui manque à la collection, déjà pourtant assez fournie de l'asile qu'est le couvent. En vain lui objecte-t-on qu'il n'y a plus de place, que les ressources de la maison sont plutôt limitées. Son parti est pris. Elle ira chercher son idiot et Dieu y pourvoira. A quelques jours de là, *Gritton* (c'était le nom de la pauvre femme) était commodément installée dans le propre lit de Sœur Caron, qui coucha, elle, sur un misérable grabat, tant qu'on n'eut pas un autre lit pour sa protégée. A celles qui s'étonnaient, Sœur supérieure répondait : "Mes sœurs, n'oublions pas que les pauvres sont nos maîtres et nos seigneurs, et que nous, nous sommes leurs servantes".

Dans une autre circonstance, voici qu'un mendiant est trouvé gisant sur la route. Il est étranger et abandonné, vieux et malade. Pour Sœur Caron ce sont des titres à sa compassion. Aussi ceux qui ont ramassé le vieux mendiant s'en viennent-ils tout droit à la maison de la Providence, le portant sur un brancard. Ils sont certains que la bonne supérieure le recevra. Et en effet, avec sa bonté ordinaire, elle accepte le vieux et le soigne avec amour. Le vieillard est soulagé, on lui apprend à se résigner, son âme est consolée. Il meurt bientôt, mais muni des sacrements et bénissant Dieu. L'ange de la charité avait adouci sa fin et préparé son éternité. Ce n'était pas assez. Sœur Caron s'occupa aussi de procurer des funérailles convenables à cet étranger. Et ce fut un événement, que l'on se rappela longtemps, que le service du vieux mendiant de la bonne Sœur Caron.

Quarante ans plus tard on en parlait encore avec émotion à Sainte-Elisabeth.

La malheureuse aliénée, la pauvre idiote, le vieux mendiant, c'étaient là les "maîtres et seigneurs" de la Sœur supérieure du couvent de Sainte-Elisabeth. Avec ses enfants, ses pauvres ! Les deux œuvres prospéraient ensemble, et si vite, que tout le monde en était émerveillé. D'ailleurs les œuvres de charité et les œuvres d'éducation ne sont pas faites pour se nuire. Elles peuvent même se soutenir les unes les autres. Ainsi en était-il à Sainte-Elisabeth : les enfants aidaient à soigner les pauvres et les pauvres aidaient à édifier les enfants.

Les enfants du pensionnat, par les soins de la digne supérieure, étaient ainsi formées à l'amour des pauvres et à la pratique des œuvres en même temps qu'aux habitudes de piété et au goût du travail.—Elles désiraient comme une faveur d'être admises à l'honneur d'assister les Sœurs dans leur apostolat de charité.—La culture de l'esprit n'allait pas de la sorte sans la formation du cœur, et l'éducation hautement morale doublait le prix et la valeur de l'instruction qu'on puisait au couvent de Sainte-Elisabeth.

La première, Sœur Caron donnait l'exemple en tout. Attentive à ce que les leçons fussent enseignées aux élèves avec soin et méthode, elle ne négligeait rien pour veiller au bien-être de tous ses administrés et protégés. Que de fois, en hiver, par exemple, les anciennes élèves, nous disait-on, s'en souviennent encore avec émotion, que de fois Sœur Caron se leva, la nuit, pour

attiser le feu dans les gros poêles, afin qu'au réveil tout le monde se trouvât bien ! Et nous avons dit déjà ce qu'elle faisait pour ses pauvres ! Que de fois, pour stimuler le zèle, ne la vit-on pas se livrer elle-même aux travaux des champs, toujours souriante et heureuse. Car, les habitants, très vite revenus de leurs hésitations premières, mettaient souvent à sa disposition des pièces de champ à ensemençer. D'autres lui apportaient une sorte de dîme de leurs denrées, d'autres offraient un coup de main dans les moments difficiles. Et la bonne supérieure, heureuse de faire plaisir et de s'assurer quelques ressources pour ses pauvres, acceptait toujours.

Aussi comme on l'aimait, comme on la vénérail ! On savait qu'elle était intimement unie à Dieu, même au milieu des occupations les plus distrayantes. Plus que personne, on se le répétait, Sœur Caron avait le talent et la foi de mêler la prière à l'action et l'action à la prière. Aux heures de recueillement, elle n'hésitait pas à reprendre doucement celles qui s'oubliaient. Témoin, cette jeune sœur qui l'abordait en plaisantant à un moment de silence et à qui elle dit amicalement : "Ma sœur, observons le recueillement". Partout et à tous, elle était bonne et compatissante. Sa réputation se répandait au loin. On l'appelait "la sainte". Et, il se trouva un brave homme qui, devant la conduire en voiture au village voisin, voulut le faire tête nue, en signe de respect !

A l'extérieur du couvent, c'était peut-être surtout par les visites à domicile et par l'exercice des fonctions de garde-malades — deux œuvres qui furent toujours

chères à l'Institut de la Providence — que Sœur Caron s'attirait ainsi l'affection et le respect des citoyens de Sainte-Elisabeth. Toujours est-il qu'elle en jouissait à un très haut degré. On lui fit même un jour, une manifestation publique. En ce temps-là, et chez ces braves villageois aux habitudes si simples, le trait a de la signification et mérite d'être rapporté. Donc certain dimanche, 31 mai—jour où tombait la fête de sainte Emmélie, sa patronne, à l'issue des vêpres, un grand nombre de notables s'étant réunis dans la cour du couvent y mandèrent Sœur Caron, et, avec une expression appropriée de leurs sentiments, ils lui présentèrent un cadeau fort heureusement choisi, comme on va en juger. La puiſe de l'eau à la rivière, distante du village de quelques arpents, était pour les gens de Sainte-Elisabeth une vraie corvée. Jusque-là, les Sœurs, surtout quand il s'agissait de s'approvisionner d'eau un peu abondamment pour les grands lavages, avaient dû compter sur l'obligeance de leurs voisins. Ceux-ci se montraient bien serviables, mais c'était tout de même incommode. Or les villageois avaient pensé faire plaisir à la bonne Sœur supérieure, sans se nuire à eux-mêmes—les Canadiens sont un peu Normands !—en lui offrant, ce jour de la " Sainte-Emmélie ", comme cadeau de fête, un vigoureux cheval attelé à un brancard portant une tonne, munie d'un seau. Il ne restait plus qu'à aller remplir la tonne à la rivière ! Sœur Caron s'en montra toute fière.

Trois années ne s'étaient pas encore écoulées que la supérieure du couvent de Sainte-Elisabeth était appe-

lée sur un autre théâtre. Mais déjà elle avait accompli des œuvres qui devaient y perpétuer sa mémoire et la conserver en bénédiction dans un grand nombre de familles.

La vénérée Mère Gamelin, fondatrice et première supérieure de la Providence, étant morte en septembre 1851, les élections du chapitre général, tenu le 7 octobre 1851, appelèrent à l'honneur et à la charge de lui succéder, celle que désormais nous allons appeler Mère Caron. Toutes les Sœurs ayant au moins deux ans de profession avaient pris part à ce chapitre. Elue par le libre suffrage de ses sœurs, Mère Caron, malgré ses craintes, se soumit à la volonté de Dieu et s'en vint à Montréal prendre la direction de la Communauté.

CHAPITRE VIII

MÈRE CARON SUPÉRIEURE DE LA PROVIDENCE

1851 — 1858

SUCCÉDER à Mère Gamelin dans cette charge de la direction de la Communauté de la Providence, c'était une lourde tâche, et Mère Caron le comprenait ainsi. Bien mal inspirés au reste sont ceux ou celles qui osent désirer les hauts emplois et les postes d'honneur. Plus on est élevé, en effet, dans les charges et dans les dignités, et plus on porte de responsabilités devant les hommes et devant Dieu. Il ne faut rien exagérer, sans doute, et, devant la volonté manifeste du ciel il faut savoir s'incliner. " Dieu qui vous a donné la force de bien diriger la gondole de saint Marc — disait, le soir du 3 août 1904, le cardinal Satolli au cardinal Sarto — vous donnera celle de bien gouverner aussi la barque de saint Pierre ! " Et, malgré ses appréhensions et ses craintes, si légitimes toujours au point de vue humain, le doux et saint patriarche de Venise, obéissant au suffrage du Sacré-Collège, devenait le lendemain, le pape Pie X. Mais d'autre part, bien téméraire serait-on d'ambitionner les commandements et les supériorités. On raconte que le pieux M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, eut un jour ce

mot terrifiant à l'adresse d'un prélat qui lui rappelait que bien qu'ayant été remercié du Séminaire pour une incartade, il n'en était pas moins devenu évêque : " Eh ! Monseigneur, c'est peut-être ma punition qui se continue ! "

Mère Caron, certes, n'avait pas à être punie, mais ce n'est pas sans trembler pourtant qu'elle s'inclina sous le joug de la supériorité qu'avait tant honorée la fondatrice de l'Institut. Sa foi très vive en la Providence et sa confiance en Dieu, et aussi la sincère et filiale affection de toutes les Sœurs, lui donnèrent cependant courage. La haute approbation et les sympathies des divers protecteurs de la Communauté, notamment celles de Mgr Bourget, de M. le chanoine Prince et de ces Messieurs de Saint-Sulpice, achevèrent de la convaincre qu'elle ne faisait que la volonté du Bon Dieu en se décidant à marcher la première, elle qui, par goût, aurait tant aimé être la dernière toujours. Son action fut d'ailleurs, tout de suite, en haut lieu et partout autour d'elle, fort heureusement secondée ou encouragée. Les dames du monde qui l'avaient connue et appréciée, quand elle était simple novice ou dépositaire, se sentirent à l'aise pour lui venir généreusement en aide, et ses sœurs en religion, celles qui l'avaient élue et toutes les autres sans exception, s'excitaient mutuellement, par un saint zèle, à lui rendre moins dure la tâche et plus facile la besogne. Par-dessus tout, son cœur, comme celui des apôtres, était assez sincèrement à Dieu, pour qu'elle pût s'appliquer le mot des Saintes Lettres, en toute vérité et simplicité :

“ *Mon joug est suave et mon fardeau léger !* ” (S. Math. XI—30)

La lumière était désormais sur le boisseau ! Placée à la tête de sa chère communauté, Mère Caron s'y devait dévouer avec toute la bonne volonté que le ciel lui avait départie, et, plus que jamais, avec une entière soumission au saint évêque qui avait été le premier à bénir et à encourager l'œuvre de la Providence. Cette première période de sa supériorité devait durer sept ans, de 1851 à 1858. Nous n'entrerons, pour la raconter, dans aucun détail trop précis, nous ne dirons pas non plus immédiatement—nous proposant d'y revenir plus loin—de quelle façon Mère Caron pratiqua les vertus de la supérieure et de la religieuse. Bien que la vie soit faite de répétitions, puisque l'histoire est un perpétuel recommencement, il faut éviter, dans un récit comme celui-ci, sous peine de lasser le lecteur le plus bienveillant, les continuelles redites. Nous allons donc simplement nous arrêter, pour le moment, à quelques faits plus importants de l'administration de Mère Caron. On y verra du reste paraître en elle et briller les belles qualités qu'elle semblait développer davantage à mesure qu'elle se sentait plus en position d'édifier. N'est-ce pas quand le soleil est à son midi, a-t-on finement écrit, qu'il resplendit avec plus de force et plus de beauté ?

Mère Caron n'était supérieure de la Providence et ne demeurait à l'Asile de la rue Sainte-Catherine que depuis quelques mois quand survint, le 8 juillet

1852, le désastreux incendie qui réduisit en cendres, avec le quartier Saint-Laurent et une partie du faubourg Québec, la cathédrale de Mgr Bourget, son évêché et les dépendances. Ces édifices, on le sait, étaient alors situés à l'endroit où se trouve actuellement (1908) l'église Saint-Jacques, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Or, il se passa cette chose pour le moins singulière que l'Asile, qui occupait comme aujourd'hui l'emplacement tout voisin, au coin de la rue Saint-Hubert, et se trouvait ainsi au centre même du foyer de l'incendie, fut seul épargné par l'élément destructeur, et seul resta debout. La tradition rapporte que le feu, après avoir consumé l'évêché et la cathédrale, traversa sur l'autre côté—au sud—de la rue Sainte-Catherine, pour revenir l'instant d'après, par delà la rue Saint-Hubert, à la ligne de son point de départ. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la Providence resta seule intacte, ou à peu près, au milieu des décombres fumants.

Les secrets de Dieu sont impénétrables. Rien n'arrive sans sa permission. Et s'il ne nous paraît pas nécessaire de crier tout de suite au miracle, il nous semble au moins dans l'ordre d'admirer comment, tout en infligeant au digne évêque Bourget l'épreuve et le sacrifice, Dieu voulut lui laisser la consolation de savoir sauvée du désastre, au soir de l'incendie, sa chère maison de l'Asile. C'est à la suite de ce malheur, et comme sous le coup d'une inspiration, que Mgr de Montréal alla fixer l'emplacement de sa cathédrale dans l'ouest de la ville, où il devait, au prix de si généreux

sacrifices, élever à la gloire de Dieu, cette cathédrale Saint-Jacques, reproduction diminuée mais fidèle de Saint-Pierre-de-Rome, qui, entourée qu'elle est aujourd'hui de tant d'églises et de tant d'institutions magnifiques, a fait dire de Montréal qu'elle est la Rome de l'Amérique. Quant à l'Asile et à l'œuvre de la Providence, leur centre d'action devait rester longtemps encore au lieu même qui les avait vus naître.

Quoi qu'il en soit, il importe de noter que, sans aucun doute, les prières et la confiance en Dieu de Mère Caron ne furent pas étrangères aux décrets divins qui sauvèrent, ce jour-là, la maison de la Providence des fureurs de l'incendie. Alors que la violence du feu faisait rage, que tout brûlait autour de l'Asile, que déjà les cadres des châssis et des portes s'enflammaient, Mère Caron promit à Dieu, s'il préservait sa chère maison, qu'elle y recevrait les victimes du désastre et les abriterait sous son toit. Et tout de suite elle commença à donner l'hospitalité à quelques malheureux incendiés. Cependant, Dieu permit que, suivant les prévisions humaines, il devint nécessaire de pourvoir à la sûreté des pauvres vieilles hospitalisées. On les transporta sur l'un des plateaux déserts de la *Côte-à-Baron*, à l'endroit probablement, au haut de la rue Saint-Denis, où s'élève maintenant l'Institution des Sourdes-Muettes (1). Le linge et les meubles furent

(1) Il y avait à cette époque, sur ce plateau de la *Côte-à-Baron*, dans le terrain de l'Honorable Denis-Benjamin Viger, un petit bosquet où les vieilles de l'Asile allaient prendre leur congé. L'Honorable Côme-Séraphin Cherrier acheta plus tard ce terrain de M. Viger. Il en légua une partie aux Sœurs de la Providence. On y a construit le superbe édifice, dit des Sourdes-Muettes.

aussi transportés en lieu sûr. Cependant la Mère supérieure était à la chapelle et priait devant une statue de la Vierge. On vint lui proposer de descendre la Madone de sa niche. Elle eut alors cette réponse pleine de foi naïve, comme seuls les saints savent en trouver : " Non, non, si Marie ne nous sauve pas, elle périra avec nous ! " Les esprits-forts peuvent sourire au récit d'un pareil trait. Nous qui savons mieux et qui nous souvenons qu'à un simple mot de Jésus saint Pierre marcha sur les flots, nous nous inclinons avec respect devant cet acte de foi capable vraiment de transporter les montagnes. Toujours est-il que Marie *se sauva*, et avec elle l'Asile ! Une pauvre femme, sans abri et sans ressources, au lendemain de ce terrible incendie, se plaignait avec larmes devant une sœur visitatrice. " Confiez-vous en la Providence ", lui dit la sœur. " C'est vrai, vous avez raison, repartit l'autre, se trompant sur le sens du mot, la Providence ne brûle pas ! " Le mot est simple, mais il est joli, et il est profond aussi. Très tard, dans la nuit du 8 juillet 1852, les Sœurs de la Providence, sur les pas de Mère Caron et à son exemple, circulèrent au milieu des débris et des ruines, cherchant les malheureux à consoler, et les sinistrés à soulager !

Dans la lettre pastorale qu'il écrivit au sujet de cet incendie, Mgr Bourget disait : " Tout ce que nous savons, c'est que c'est Dieu qui a soufflé, du souffle de sa colère, ce feu que la main de l'homme n'a pu maîtriser. Cela nous suffit. Il a choisi pour l'allumer, ce feu dévorant, le moment où nos réservoirs d'eau

étaient à sec. Il a lui-même tracé à ce feu, devenu en quelque sorte intelligent, sa route pour qu'il épargnât ceux qu'il voulait épargner, et qu'il ruinât ceux qu'il voulait ruiner. En tout cela, il est adorable ! "

Si l'Asile fut épargné — parce que Dieu voulait qu'il le fût ! —, un autre édifice, fondé par Mère Gamelin et dont Mère Caron avait été directrice quand elle était dépositaire, conjointement avec sœur Séné (plus tard sœur Zotique), fut rasé de fond en comble. C'était l'hospice Saint-Jérôme-Émilien, où on avait reçu, en 1847, les orphelins des familles irlandaises ravagées par le typhus. D'abord installé dans la maison de Mme Nowlan, rue Sainte-Catherine, cet hospice se trouvait, en 1852, dans l'ancien couvent des Sœurs du Bon-Pasteur au faubourg Québec. Au moment de l'incendie, il était plein de malades et d'orphelins que l'Asile et l'Hôtel-Dieu se partagèrent après le feu. Ce ne furent pas les seuls, on le devine aisément, des malheureux sinistrés du 8 juillet, qui profitèrent de la bienveillance et de la charité de Mère Caron et de sa Communauté. Pendant plusieurs jours, l'Asile fut effectivement pour les incendiés une providence visible. Comme pour mieux marquer sa reconnaissance au ciel, Mère Caron s'imposa la charge et les frais de nourrir des milliers d'affamés. On se rendait à la Providence, comme à la maison du Bon Dieu ! On venait y prendre ses repas, ou bien y chercher, avec de petites chaudières ou des paniers, des aliments pour la famille, campée quelque part à la belle étoile. Et, quand, au bout de quelque temps, l'autorité municipale de la

ville put enfin pourvoir aux besoins des nécessiteux, on pria encore Mère Caron et ses filles de veiller à la distribution des secours à domicile, et plus particulièrement aux *Sheds*, vastes pavillons temporaires qu'on avait mis à la disposition de ceux qui n'avaient plus d'autre abri que le firmament du Bon Dieu. Les Sœurs, naturellement, sous la direction de leur supérieure, acceptèrent ces charges d'honneur qui leur revenaient de droit, et elles s'en acquittèrent de façon à mériter la gratitude et l'admiration de tous. En somme, dans toute cette histoire du grand incendie de 1852, on ne sait trop ce qu'il convient le plus de louer dans Mère Caron, de sa confiance en Dieu, si naïve et si entière, ou de sa charité pour les malheureux, si prévenante et si ingénieuse? Dans tous les cas, elle eut là l'occasion d'inaugurer son règne de supérieure en digne fille de saint Vincent de Paul et d'une manière bien propre à lui gagner de nouveaux titres à la vénération des citoyens.

Deux ans plus tard, en 1854, une épidémie de choléra désolait Montréal. Presque aussi rapide et plus meurtrier encore que l'incendie, ce nouveau fléau fit, en peu de temps, des ravages considérables. Mère Caron voulut que les Sœurs de la Providence fussent parmi les premières à se montrer vaillantes et courageuses. De jour et de nuit, à toute heure, on les voyait à l'œuvre. Elles soignaient les malades, ensevelissaient les morts et exhortaient les vivants. Pied à pied, toujours sur la brèche, elles combattaient par le dévouement l'ennemi dévastateur. Il est difficile d'ap-

précier à sa juste valeur une pareille charité, et de dire pour combien de familles les Sœurs furent ainsi une cause de consolation. Ce qui est certain, c'est que Mère Caron était l'âme de toutes ces œuvres. Beaucoup dans la suite ont rendu hommage à son zèle et à sa charité tout autant qu'à sa prudence et à son savoir-faire.

Mais, ces occasions extraordinaires, si elles mettaient plus en relief les belles qualités de la supérieure de la Providence, n'épuisaient pas son activité. C'est dans la vie de chaque jour plutôt, dans la direction de la Communauté, dans la formation des novices et des jeunes sœurs qu'elle trouvait à se dépenser utilement. On l'a dit souvent, et avec raison, ce n'est pas dans les cas exceptionnels surtout que les vrais serviteurs de Dieu donnent leur mesure. C'est dans la vie au jour le jour, dans la continuité des efforts pour le bien, dans ce long portement de la croix qu'il faut sans cesse recommencer. Une supérieure se doit à la sanctification des autres en même temps qu'à la sienne propre. En un sens, la supériorité, quelque modeste qu'elle soit, participe au sacerdoce. On peut dire d'elle ce qui se dit de toute dignité : noblesse oblige. Au moment où, sous sa direction, les religieuses de Mère Caron secouraient les incendiés de 1852 ou les pestiférés de 1854, la Communauté n'était pas encore nombreuse, le personnel était plutôt restreint, et les besoins étaient pressants et multipliés. Mère Caron savait y pourvoir, sans que la charité en souffrît jamais. Sa confiance en la Providence restait inébranlable et à toute épreuve.

En fait, elle suffisait à tout. Mère Caron était libérale et donnanter au point d'alarmer plus d'une fois ses assistantes et ses coadjutrices. Mais ses charitables confiances ne furent point frustrées. Ni les pauvres, ni les Sœurs, ne manquèrent jamais, sous sa direction, des secours matériels nécessaires à leur subsistance. Ces secours arrivaient parfois d'une façon inattendue et fort étonnante. Et lorsque vint l'époque des élections générales et des redditions de compte, ce ne fut pas sans surprise, pour beaucoup, qu'on constata, que, malgré ce qu'on appelait ses prodigalités, Mère Caron avait conduit l'Institut à la prospérité financière et qu'elle avait considérablement diminué ses redevances.

La Communauté de la Providence prospérait au reste d'une autre manière encore. Les œuvres naissaient autour de l'œuvre-mère. La réputation de ces modestes religieuses se répandait au loin. Sachant quel bien elles faisaient à Montréal, on les appelait ailleurs. Mère Caron, qui avait déjà présidé en personne à la fondation du couvent de Sainte-Elisabeth, entraînait volontiers, à ce sujet, dans les vues les plus larges. Pour sa chère maison et ses bien-aimées Sœurs, elle avait soif d'apostolat comme pour elle-même. Sous sa supériorité eurent lieu trois fondations importantes : celle du Chili, celle de Vancouver et celle des Sourdes-Muettes à Montréal.

Les fondations du Chili et de Vancouver furent émouvantes comme les péripéties les plus savantes d'un beau roman d'aventures. Ce que la bonne Mère à cette occasion éprouva d'inquiétudes et d'angoisses, on en peut juger au simple narré des faits. En 1852, Mgr

Augustin-Magloire Blanchet, évêque de Nesqually (Vancouver-Orégon) demandait des Sœurs. Elles partirent, sous la conduite d'un prêtre, M. Huberdeau, pour ce lointain pays. Mais arrivées là-bas, rien n'était prêt, par suite de circonstances inévitables, pour les recevoir. Il fut décidé, après de longs pourparlers, que les Sœurs reviendraient au Canada. Elles s'en allèrent donc à San Francisco, en quête d'un bateau qui les conduirait à Panama, pour de là, l'isthme traversé, revenir au pays par l'Atlantique. Mais un tel bateau ne se trouva pas. Alors, elles acceptèrent de prendre place sur un voilier qui devait doubler le cap de Bonne Espérance et les ramener par l'Atlantique. Ce voilier s'appelait *l'Etoile-de-la-mer*. Hélas ! *l'Etoile-de-la-mer* les promena, soixante-dix-huit jours durant, par la tempête, et finit par atterrir, on ne sait trop comment, à Valparaíso, au Chili. Les pauvres Sœurs durent s'y reposer quelque temps. Mgr l'évêque de Valparaíso fit leur connaissance, et il ne voulut plus les laisser partir. Telle est, en deux mots, l'histoire de la fondation du Chili.(1)

Cependant, Mgr Blanchet, de Nesqually, n'avait pas renoncé à son projet d'avoir des Sœurs de la Providence pour mener à bien les œuvres charitables de son diocèse. Les circonstances étant plus favorables, il revint à la charge, quatre ans plus tard, et, cette fois, la maison de Vancouver se fonda. C'est aujourd'hui l'une des plus florissantes des œuvres de la Providence.

(1) La maison du Chili est maintenant séparée et indépendante de la maison mère.

Et que dire des Sourdes-Muettes, fondation qui date de février 1851 et eut lieu à la Longue-Pointe, et dont Mère Caron eut aussi à s'occuper de façon spéciale? L'on sait à Montréal, si cette œuvre a été, à travers des fortunes diverses, bénie du ciel!

Dans la mise en marche des importantes opérations qu'exige toujours une fondation de la nature de celles que nous venons d'indiquer, le rôle d'une supérieure générale, cela va de soi, n'est pas le moins laborieux. Ce que Mère Caron dépensa de zèle et de soucis pour diriger ses chères missionnaires, pour les encourager de loin, et leur montrer en tout l'exemple de la soumission à Dieu, il serait bien inutile de vouloir ici le retracer. Il faudrait, une à une, reproduire toutes ses lettres, et ce serait trop long, pour le cadre d'un chapitre. Nous en savons assez d'ailleurs pour imaginer ce que la bonne Mère ressentait et disait à ses "chères filles". Oh! comme elle jugeait belle la tâche d'aller assister les missionnaires de l'Évangile, en ces pays lointains! Elle aurait voulu elle-même partir pour l'Ouest! Quand tout sembla devoir manquer en Orégon, elle eut désiré, disait-elle, être libre pour voler au secours de cette mission qui mourait en quelque sorte avant de naître. Aussi fut-elle consolée, plus tard, grandement, par le succès de cette œuvre.

Ainsi se passèrent les sept années de supériorité de Mère Caron. A la fin de ce terme, et trois jours avant l'élection générale, selon la teneur des règles alors en usage, elle se démit de sa charge, laissant le gouvernement de la Communauté aux mains de son

assistante. Voici, d'après un récit contemporain, comment s'accomplit cette cérémonie de sa démission. C'était un vendredi. Les Sœurs et les novices étaient réunies pour la coulpe. Mère Caron, une dernière fois, éleva la voix, et cette voix toujours humble, même dans l'exercice de l'autorité, se fit plus que jamais maternelle. Elle s'adressa d'abord aux novices, leur recommandant trois choses : 1° Réfléchir sur les obligations des vœux ; 2° Demander à Notre-Dame des Sept-Douleurs la vertu d'abnégation ; 3° Recourir à saint Vincent de Paul pour obtenir la charité. Puis, ayant congédié les chères novices, elle épancha son cœur dans un entretien intime, des plus émouvants, avec ses filles bien-aimées, les Sœurs professes. " Prenez garde, mes chères sœurs, leur disait-elle, de faire brèche au céleste rempart de la vie religieuse. Aimez-vous les unes les autres. Supportez vos défauts réciproques. N'ayez jamais l'indiscrétion de vous plaindre de vos chagrins et de vos peines à ceux qui ne peuvent y remédier ; adressez-vous à vos supérieures, comme le prescrit si sagement la règle. " Elle leur parla ensuite de la confiance qu'il faut avoir en la sainte Providence, de la parfaite soumission à la volonté de Dieu, et de la dévotion à saint Vincent de Paul. Elle leur rappela énergiquement que l'on ne saurait être Sœur de la Charité pour vivre dans le repos et les délices : " O mes sœurs, leur disait-elle, quand il s'agit de rendre service et de vous dévouer, ne dites jamais : *ce n'est pas mon affaire*. Ne vous souciez pas de votre entourage, ni de votre bien-être dans le vêtement ou dans les meubles. Si vous voulez être heureuses, livrez-vous sans réserve aux

saints emplois de la charité. J'ai peut-être paru extravagante sur ce point ; je vous ai peut-être incommodées ; pourtant je n'ai qu'un regret, je vous l'avoue, c'est de n'avoir pas été assez charitable. " Enfin, elle recommanda à toutes la soumission envers la future supérieure, et, s'étant mise à genoux, elle demanda pardon de ses torts avec larmes, remercia des attentions et des égards qu'on avait eus pour sa personne, et termina en déclarant qu'il était nécessaire qu'elle quittât la maison mère et qu'en conséquence il ne fallait pas songer à sa réélection.

Ses pieux désirs furent exaucés. Une autre supérieure générale fut élue, et Mère Caron fut chargée de la nouvelle mission qu'on venait d'accepter à Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus). C'était en octobre 1858.

Au moment de son départ, elle voulut laisser à ses enfants du noviciat quelques conseils pratiques, en guise de testament spirituel, et voici ce qu'elle écrivit et signa de sa main : " Qu'il fait bon de vivre sous les soins de la Providence ! Oubliez, mes bonnes petites sœurs, tout ce que vous avez quitté dans le monde. Le calvaire est au milieu de votre salle du noviciat, allez vous y immoler chaque jour. Que tous vos désirs et tous vos soupirs soient tournés vers Dieu seul. La croix et les pauvres !... Rien, rien de plus.—Sœur Caron". On conserve ce texte édifiant, à la Providence, avec une religieuse vénération.

CHAPITRE IX

MÈRE CARON SUPÉRIEURE A SAINT-VINCENT-DE-PAUL, ILE-JÉSUS

1858 — 1866

SAINT-VINCENT-DE-PAUL est un joli village, sis sur les bords de la *Rivière-des-Prairies*, à environ neuf milles de Montréal, dans l'île plus petite qui avoisine celle où s'agite l'immense métropole, et qui, de ce voisinage près l'ancienne *Ville-Marie*, a précisément reçu son nom d'*Ile-Jésus*. Comme resserrée entre deux bras de rivières, celle des *Mille-Iles* et celle des *Prairies* ou des *Ecores*, l'*Ile-Jésus*, sur le flanc nord de la grande île où trône le Mont-Royal, a l'air en effet de l'enfant endormi sur le sein de sa mère. Cet enfant toutefois est assez large pour former un beau comté, celui de Laval, et se diviser en cinq ou six paroisses, dont Saint-Vincent-de-Paul n'est pas la moins importante. Les Messieurs du Séminaire de Québec sont, depuis le *temps des Français*, les Seigneurs de l'*Ile-Jésus* (1).

(1) L'île-Jésus — on écrivait jadis *Isle-Jésus*! — d'après M. Pierre-Georges Roy, dans son intéressant volume sur les *Noms Géographiques de la Province de Québec* (Lévis 1906), ainsi que quelques autres îles adjacentes furent concédées le 23 octobre 1699, par Hector de Callières, gouverneur, et Jean Bochart, intendant, à l'évêque de Québec et aux MM. du Séminaire de Québec. Son nom primitif était l'île de Montmagny, mais bientôt après sa concession les propriétaires jugèrent à propos de lui donner le nom qu'elle porte à présent.

Beaucoup de familles de Saint-Vincent-de-Paul viennent de Québec et de ses environs (2).

Il y a cinquante ans, Saint-Vincent-de-Paul était loin d'avoir l'importance d'aujourd'hui. Le chemin de fer du Pacifique n'y jetait pas encore, dix à quinze fois par jour, ses trains remplis de voyageurs, et le gouvernement n'y entretenait pas non plus ses "pensionnaires" du pénitencier provincial. Mais les gens déjà, bons vivants et amis de la discussion, faisaient *de la politique* et soutenaient avec chaleur leurs sentiments! Quand on arrive à Saint-Vincent par le chemin du

(2) Nous pardonnera-t-on de rendre ici un respectueux hommage à la famille dont nous portons le nom, famille qui a donné du reste quelques-unes de ses enfants ou alliées à l'Institut de la Providence. La famille Auclair, originaire de La Rochelle (France), est de Charlesbourg (près Québec) au Canada. *Jean-Baptiste*, fils de *François* et petit-fils d'*André* (ce dernier venu de France vers 1680 avec son frère *Pierre*), vint de Charlesbourg à Saint-Vincent-de-Paul, pour le compte des MM. du Séminaire de Québec, et y épousa, en 1761, *Françoise Grenon*. Il laissa un fils : *Jean-Baptiste*. Ce Jean-Baptiste épousa, en 1783, *Josephte Bélanger*, qui lui donna trois enfants, puis, en 1787, *Françoise Paquette*, qui lui donna neuf enfants, dont quatre garçons, desquels trois ont fait souche : *Jean-Baptiste*, *Pierre* et *Jean-Louis*. Jean-Louis épousa, en 1806, *Catherine Taillon*, qui lui donna neuf enfants, dont cinq fils : *Jean-Baptiste*, *Louis*, *Magloire*, *François-Xavier* et *Gédéon*. Jean-Baptiste épousa, en 1827, *Flavie Gravel*, qui lui donna quinze enfants, dont cinq fils ont vécu, desquels deux sont prêtres (*Magloire*, curé à Saint-Jean-Baptiste de Montréal et *Zéphirin*, curé à Saint-Polycarpe de Soulanges) et deux autres ont fait souche (*Jean-Baptiste* et *Elie*), un autre (*Joseph*) n'a pas d'enfant. L'un des fils de Jean-Baptiste, *Wilfrid*, est aujourd'hui maire de Saint-Vincent-de-Paul. *Elie*, qui était avocat et mourut à 26 ans, en 1866, avait épousé en 1862, *Caroline Leclerc*. Il a laissé un fils, l'auteur du présent volume.

Sault et qu'on aperçoit, de l'autre côté de la rivière, sous la garde de ses deux grands clochers aux flèches d'argent, le village—la petite ville, devrais-je dire !—d'apparence si paisible, on ne soupçonnerait pas tout ce qui bouillonne là de vie. Et ce fut toujours un peu ainsi. Lorsque, en 1840, Lord Sydenham, voulant battre M. Lafontaine, eut forcé les habitants du comté (alors Terrebonne comprenait Laval) à aller voter à New-Glasgow, il se trouva une escouade de gens de Saint-Vincent bien décidés à frotter les oreilles des partisans du Dr McCullough, le prête-nom du gouverneur, et que M. Lafontaine dut calmer. Mais s'ils ont le tempérament chaud, les gens de Saint-Vincent ont bon cœur, nous l'allons bientôt voir.

En 1845, M. Mercier, curé de Saint-Vincent,—qui devait mourir chanoine de la cathédrale de Montréal, en 1850—, offrit aux Dames du Sacré-Cœur, alors établies à Saint-Jacques-de-l'Achigan, une terre située dans son village avec une maison en pierre et ses dépendances. L'offre fut agréée, et les Dames religieuses s'engagèrent, selon l'intention du donateur, à recevoir et à instruire les petites filles pauvres de la paroisse, aussi longtemps qu'elles jouiraient des revenus de la dite terre. Elles bâtirent un grand couvent avec dépendances. Peu au fait des rigueurs de notre climat, car ces religieuses étaient toutes des Françaises directement venues de France, elles ne furent peut-être pas assez exigeantes dans l'emploi ou l'ajustement des matériaux de construction. Des réparations coûteuses s'imposèrent bientôt. En plus, Saint-Vincent était séparé

de l'Ile de Montréal par une rivière, ce qui rendait les communications plus difficiles. Bref, les Dames du Sacré-Cœur songèrent à aller s'établir ailleurs. Au mois d'août 1858, elles quittaient définitivement Saint-Vincent-de-Paul pour aller se fixer au Sault-au-Récollet.

Vers le même temps, Mgr Bourget demandait aux Sœurs de la Providence de céder la mission de Sorel — fondée le 2 mai 1850, par Mère Gamelin — aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, et voici dans quelles circonstances. Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, avait l'avantage de voir se fixer dans sa ville épiscopale la maison provinciale des Sœurs de la Présentation, arrivées au Canada (à Sainte-Marie-de-Monnoir) depuis 1853. Il désirait les installer dans le couvent qu'occupaient les Sœurs de la Congrégation. Celles-ci comprenant l'intérêt qu'avait l'évêque de posséder son institution diocésaine, se repliaient naturellement vers Montréal. Mgr Bourget s'entendit avec la Providence pour offrir Sorel à la Congrégation, qui l'accepta, et Saint-Vincent-de-Paul à la Providence. M. le curé Norbert Lavallée, à la suggestion du prélat, et après entente avec les marguilliers, régla les choses avec la Providence de telle sorte que les Sœurs s'engageaient, moyennant l'usufruit de la terre avec en plus le droit d'exercer les œuvres de charité, à remplir les conditions prescrites par l'acte de donation du défunt curé Mercier.

C'est de cette mission de Saint-Vincent-de-Paul, la 15^{me} en date dans l'ordre chronologique des fondations de la Providence, que, aux élections d'octobre 1858,

Mère Caron fut chargée d'aller prendre la direction, en qualité de supérieure. Elle s'y rendit le 7 octobre, avec les Sœurs François-de-Borgia, Agnès et Hélène. Les Sœurs Ignace et Marie-Angèle étaient déjà arrivées, depuis le 13 septembre, pour l'ouverture des classes.

Son premier acte, en entrant dans la grande maison, que venaient de quitter les Dames du Sacré-Cœur, fut d'aller s'agenouiller à la chapelle. Qu'adviendrait-il de l'œuvre qu'on lui confiait ? Elle n'en savait rien. Elle connaissait seulement que les circonstances étaient difficiles, et c'est à Dieu tout d'abord qu'elle s'adressait. Les chroniques locales racontent que, dans la chapelle, d'ailleurs assez dénudée, Mère Caron aperçut, non sans émotion, quelque part appendu au mur, un vieux tableau représentant saint Vincent de Paul, l'admirable apôtre de la charité. Le bon saint paraissait lui sourire.

Elle ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. Les premières années devaient être assez épineuses pour le couvent. Les revenus de la fameuse terre créaient surtout peut-être des obligations. Les paroissiens, qui se laissaient facilement entraînés par l'éloquence si persuasive de M. le curé Lavallée, revenaient assez vite de leurs premières impressions. Ils entendaient bien qu'on usât des revenus assurés par le don de M. Mercier, pour l'instruction des petites filles pauvres d'abord. Et volontiers, à ce sujet, ils se jugeaient tous plus ou moins pauvres, et en tout cas peu *en moyens*. Plusieurs n'avaient pas vu sans appréhension, comme naguère les paroissiens de Sainte-Elisabeth, l'arrivée de ces bonnes Sœurs, qui ne se donneraient pas uniquement à l'œuvre

de l'instruction, comme les Dames du Sacré-Cœur. Mère Caron espérait pourtant réussir. Elle s'appuyait sur Dieu d'abord et beaucoup aussi sur l'influence de M. Lavallée, ce prêtre au cœur d'or, qui a laissé à Saint-Vincent en effet le souvenir d'un homme surtout charitable. Il était au dire des anciens, toujours éloquent en chaire, mais il ne l'était jamais plus que lorsqu'il parlait de charité. Mère Caron pouvait compter en outre sur le zèle et les bons offices de son cousin, M. le curé Thomas Caron, auprès de qui elle avait longtemps vécu, et qui précisément venait de se retirer au village de Saint-Vincent, avec sa sœur, Melle Angèle, dans une maison près du couvent, où il devait mourir le 30 juillet 1862. C'est lui, cet excellent M. Caron, qui, dans les premiers temps, disait la messe aux Sœurs et leur donnait des instructions dans la chapelle du couvent. Enfin, Mère Caron, par la bonne grâce que nous lui connaissons, devait se faire bientôt des amis influents dans la personne de plusieurs ecclésiastiques et autres personnages de qualité, dont les annales gardent les noms : Mgr Vinet, par exemple, M. le curé Brunet, de Sainte-Rose, M. McKay, riche citoyen, MM. Pierre et Narcisse Quevillon, qui donnèrent beaucoup à la mission, et, surtout, Mme la seigneuresse Masson.

Des bienfaiteurs, il en fallait, car les œuvres naissantes prirent bientôt de l'importance. Huit jours après l'arrivée des Sœurs, une vieille femme de 75 ans, Mme Dusablon, et un vieillard de 78 ans, M. Petit, étaient déjà admis au couvent, et, à la fin de la première année, il y avait onze vieillards et douze vieilles

hospitalisés. On hébergeait aussi six ecclésiastiques, professeurs au collège Laval, quatre dames et vingt-six élèves pensionnaires. On faisait en plus la classe à 79 externes. Sans se désintéresser, loin de là, des œuvres scolaires, Mère Caron paraît s'être occupée surtout des pauvres. Elle les aimait tant ! Quand il lui en arrivait un, elle disait au Bon Dieu, avec confiance : " Seigneur, c'est un de plus à nourrir ! "—" Ce sont nos maîtres," répétait-elle souvent, " avant même que nous ayons le nécessaire, il faut que les pauvres soient bien traités chez nous. Ce sont eux qui attirent la prospérité sur nos maisons. " C'est pourquoi, elle s'ingéniait à trouver des ressources pour en recevoir toujours davantage. D'ailleurs, elle n'en refusait aucun, elle en accepta même quelques-uns qui—comme dit fort joliment la chronique—étaient *un peu monsieur* et pouvaient donner quelque chose pour aider aux frais de leur pension. Mais si elle demandait et quêtait un peu partout et de mille façons, ce n'était pas pour sa Communauté et pour elle. On fut longtemps à se contenter, dans plus d'une salle de la trop grande maison, à n'avoir pour sièges, en guise de chaises, que des bûches de bois rond, coupées à bonne hauteur.

La Mère supérieure avait soin de faire prier ses pauvres pour leurs amis charitables. On récitait à haute voix cette touchante supplication : " Providence de Dieu qui nourrissez ceux qui ont faim, ayez pitié de nous ! " Suivant la pratique de saint Vincent de Paul qui voulait que ses Filles entretenissent des rela-

tions cordiales avec les dames du monde, pour en faire des protectrices des pauvres, Mère Caron n'oublia pas non plus d'organiser et d'utiliser le zèle des dames du village et de la paroisse. A l'hiver de 1859, on inaugura la salle de couture et les réunions des Dames de Charité. Le bazar qui suivit, en 1860, donna soixante louis, c'est-à-dire deux-cent-quarante piastres. En 1861, eut lieu le premier dîner des pauvres, dit de la sainte Elisabeth. Cela ne suffisait pas encore. Au mois de janvier 1860, comme elle était à soigner, à Mascouche, M. le curé Gagné, un vénérable prêtre, qui ne devait mourir d'ailleurs que vers 1867, on vint la prévenir que les provisions des pauvres allaient manquer à Saint-Vincent. Elle eut aussitôt l'idée, qu'elle mit à exécution après avoir obtenu les autorisations requises, d'aller quêter dans sa paroisse natale de la Rivière-du-Loup. Elle en rapporta quatre-vingts piastres en argent et des dons en nature. Une autre fois, l'année suivante, pendant que M. Lavallée était en Europe et que M. Caron gardait la cure, Mgr Bourget passa en visite pastorale. Mère Caron lui demanda la permission de le suivre, dans les paroisses du comté, pour quêter comme sous l'effet des bénédictions qu'il répandait partout ! Elle ramassa encore soixante louis !

Le 23 décembre 1861, se produisit à Saint-Vincent-de-Paul un événement qui devait avoir une grande importance pour la prospérité future de la localité, et auquel, de bien des manières, les Sœurs de la Providence furent mêlées. Le terrain que possédaient les Sœurs, le couvent, les dépendances, tout fut vendu au

gouvernement, que dirigeait alors Sir George-Étienne Cartier, pour la somme de 4,500 louis, c'est-à-dire de 18,000 piastres. On y installa d'abord la Réforme pour les jeunes détenus, qu'on fit venir de l'Ile-aux-noix. Puis, onze ou douze ans plus tard, les prisonniers du Pénitencier succédèrent aux enfants de la Réforme. C'est le 20 mai 1873 qu'un bateau amena jusqu'à Saint-Vincent les redoutables pensionnaires de l'Etat. C'est l'une des seules fois qu'un bateau aussi considérable se soit hasardé jusqu'au bas du rapide des *Ecores*. Ainsi donc, quand on visite maintenant les grands corridors nus et les cellules des prisonniers, au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, on foule le sol qui a vu les efforts et bu les sueurs des premières Sœurs de la Charité à Saint-Vincent.

Mère Caron émigra, avec sa Communauté, un peu partout : au presbytère, au collège, à la salle-des-habitants, et dans une maison appartenant à M. le notaire Germain, où elle put. Mais tout le monde fut logé. Tout de suite, comme un presbytère neuf venait d'être construit, l'ancienne demeure curiale et le terrain qu'elle occupait furent cédés par la Fabrique aux Sœurs, et l'on procéda à la construction d'un nouveau couvent, juste à la place de l'ancienne église, sur les bords de la rivière.

Le 5 janvier 1862, vingt-six enfants de la Réforme remplaçaient les Sœurs et leurs pauvres et leurs orphelins dans la grande maison des Dames du Sacré-Cœur ! Dans les annales de la chronique, il est question d'une cloche qui donna certain tourment à M. Cartier et surtout à son successeur, M. Dorion. Les Sœurs

voulaient emporter leur cloche. M. Cartier qui négociait avec M. le curé Lavallée et le notaire Germain, ne voulut pas qu'on parlât de cela dans le contrat. Il donna sa parole qu'il laisserait emporter la cloche. Mais il tomba du pouvoir et M. Dorion, qui lui succéda, ne se croyait tenu qu'à ce qui était spécifié dans le contrat ; bref, pour se tirer d'affaire, M. Dorion paya la cloche aux Sœurs avec son propre argent !

Nous demandons pardon de nous arrêter à ces détails, qui nous intéressent sans doute à cause de leur saveur locale, et nous revenons aux œuvres de notre héroïne. L'une d'elles, et des plus belles comme des plus spéciales, fut précisément l'assistance qu'elle porta constamment aux enfants de la Réforme. Elle les visitait, les encourageait et les consolait. Elle leur portait des petites douceurs, des chaudières pleines de pommes, par exemple. Et elle portait cela elle-même. Une jeune sœur qui l'accompagnait voulut un jour donner sa chaudière à un garde. Mère Caron l'en reprit : " Ma petite fille, lui dit-elle, ce n'est pas joli d'être orgueilleuse ". Elle les défendait aussi, ces pauvres enfants de la Réforme, elle cherchait à les excuser à cause de leur jeunesse et de leur inexpérience, il paraît même qu'elle plaidait leur cause devant M. le préfet, quand il devait en punir quelques-uns. Aussi ces pauvres enfants l'aimaient bien, au point que, quand ils étaient punis, certains demandaient qu'on ne le dise pas à *Tante Caron* !

Ce fut surtout lors de l'incendie de 1864 et du typhus de 1865 que Mère Caron se dévoua pour les jeunes

détenus. Les gens de Saint-Vincent, ceux de la génération qui nous précède, n'ont pas oublié ce terrible feu de 1864, pendant les vacances. C'est Mère Caron qui, la première, avait donné l'alarme. Qu'on juge de sa douleur, le feu ayant pris par l'étage inférieur, quand elle vit *ses enfants* se tordre dans les fenêtres bardées de fer de leur prison, et, sous la menace d'être brûlés vifs, appeler au secours avec des cris déchirants. Heureusement, ils furent tous sauvés, moins deux. Elle pleura sur ces deux qui périrent dans les flammes, et elle redoubla de soins pour les autres. En retour de ces bons soins, M. le sénateur Bellerose réussit à lui faire donner quarante louis par le gouvernement.

Cependant il y avait bien d'autres sollicitudes qui réclamaient la digne supérieure. Elle semblait ne se reposer d'une œuvre qu'en se donnant à une autre. Ses vieux et ses vieilles avaient toujours une large place dans son cœur. Il y eut une certaine *Céleste*, une pauvre femme plus qu'à moitié folle, qui lui donna bien du *tinton*. Il fallut se décider à la conduire à Beauport. Mais au moment où elle partait, en l'absence de la Mère supérieure qui n'avait pas voulu assister à son départ, elle eut la malheureuse idée de faire une chute et de se casser un bras. Mère Caron soigna *Céleste*, deux mois durant, comme une mère soigne son enfant.

Elle était d'opinion qu'il appartient aux supérieures d'être les premières à la peine. Il fallait la voir au temps des jardinages, dans les champs, sous le soleil ou par la pluie ! ou bien, dans la maison, au lavage, à l'en-

retien des meubles, à la cuisine. Là, comme dans les visites aux malades et autres œuvres extérieures, elle se donnait avec cœur et bonne humeur. Elle excellait en particulier dans l'art culinaire. Les Sœurs et les enfants formées sous sa direction se sont trouvées à assister, sans s'en douter peut-être, et avec un peu de bruit en moins, à ce qu'on croyait naguère si nouveau à Montréal : aux cours d'une école ménagère !

La Mère Caron se fit un petit recueil de ses recettes les plus usitées. En 1878, on l'imprima aux ateliers de la maison mère, et il fut distribué dans toutes les maisons de la Providence. Naturellement, il fut connu au dehors, et, pour tout dire, le recueil est aujourd'hui à sa 7^{me} édition, on en distribue huit cents par année ! Avec tout cela, très simple toujours, Mère Caron, à Saint-Vincent, à cause de l'exiguïté du local, et parce qu'elle avait le talent toujours d'attirer—et de retenir—plus de monde que sa maison n'en pouvait contenir, logeait un peu au hasard, dans un petit coin, sous un escalier, dans un trou quelconque, d'où il n'y avait plus moyen de la tirer.

Est-il besoin d'ajouter qu'elle avait depuis longtemps fait la conquête de la sympathie générale, quand, en 1866, elle dut quitter Saint-Vincent-de-Paul. Depuis la fondation de la mission, et sous la direction de Mère Caron, il avait passé à Saint-Vincent trente-quatre Sœurs, et soixante-huit personnes étaient mortes. Six des élèves de l'institution étaient entrées en religion, quatre avaient persévéré. Le personnel s'élevait à plus de deux cents personnes.

Aujourd'hui le couvent de Saint-Vincent-de-Paul occupe des locaux qui sont évalués à cinquante-quatre mille dollars et le personnel complet pour 1907—1908 donne un chiffre de trois-cent-trente-deux personnes.



CHAPITRE X

MÈRE CARON ASSISTANTE GÉNÉRALE

1866 — 1872

MÈRE Caron avait passé à Saint-Vincent-de-Paul huit années utiles et fécondes. De toute manière, sous sa direction, la maison de la Providence de cette localité avait progressé. C'est en elle et par elle qu'on connaissait les Sœurs et leurs œuvres. Mère Caron les résumait pour ainsi dire en sa personne ou les personnifiait toutes. Il y a quelques années à Montréal, certain curé original et homme d'esprit désignait toute une communauté, d'ailleurs fort méritante, par le nom de l'un de ses membres les plus éminents : les Rédemptoristes pour lui, c'étaient tous des Pères Strubb ! Ainsi aurait-on été porté, à Saint-Vincent, vers 1866, à croire, selon le mot d'une enfant d'alors, devenue aujourd'hui supérieure de l'une des plus importantes maisons de la Providence, que " toutes les Sœurs, c'étaient des Mères Caron ! ".

Mais si Mère Caron laissait à Saint-Vincent des souvenirs qui devaient vivre, elle en emportait aussi qui ne devaient pas mourir. Quelque chose de son grand cœur devait rester là. La séparation d'avec le personnel de cette mission lui fut un dur sacrifice, l'un

des plus durs qu'elle connût jamais. Elle partit comme en cachette et sans bruit. Dans une lettre que nous avons lue, elle s'en excuse. " Pardonnez-le-moi, écrit-elle aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, je n'ai pas voulu renouveler mon sacrifice. Faites toutes vos œuvres en union de charité, continue-t-elle. Je me recommande à vos prières. Vos pauvres seront toujours les *miens*. " Et elle termine par ces lignes si simplement ravissantes : " Je vais tous les jours, et plusieurs fois, faire un petit tour en esprit à Saint-Vincent et chez Melle Angèle (sa cousine). Dites-lui que je ne l'oublie pas. Les pauvres vieux, les vieilles, les orphelins, les employés..... oh ! un souvenir à tous. Adieu ! courage et succès en tout ". Une autre fois, c'est aux élèves pensionnaires qu'elle écrit, au lendemain de Noël. Elle leur parle du Petit Jésus, leur conseille de bien se donner au divin Enfant pendant qu'elles sont jeunes pour être plus capables plus tard, de " traverser les misères de cette pauvre vie ". Du reste Mère Caron n'oubliera jamais Saint-Vincent. A celles qui partent pour les *Ecores*, elle répétera, jusqu'à trois fois, de peur qu'on ne l'oublie : " Saluez pour moi tous vos pauvres ".

Cela ne veut pas dire cependant que Mère Caron ne se donna pas avec son zèle coutumier aux œuvres que lui imposait sa nouvelle fonction. Elle n'avait quitté la supériorité de Saint-Vincent-de-Paul, en effet, que pour venir occuper à la maison mère la charge plus importante encore d'assistante générale.

Il n'y avait pas vingt-cinq ans que la Providence

était fondée—il y en avait tout juste vingt-trois, en 1866—et déjà, par la bénédiction de Dieu, l'œuvre prenait de vastes proportions. Vingt maisons environ et pas loin de cent-cinquante professes attendaient leur direction de la même supérieure. Il fallait un généralat. Mgr Bourget étant à Rome à l'époque des élections régulières (1864), on prolongea de deux ans le terme de Mère Philomène et on attendit le retour de Sa Grandeur pour le règlement de cette grave question. En 1866, rien ne s'y opposant plus et tout au contraire le réclamant, le généralat fut fondé. Mère Philomène fut élue supérieure générale, et notre Mère Caron première assistante générale.

La première pensée des nouvelles supérieures majeures fut sans doute de rendre grâce à Dieu qui daignait se servir de leur modeste Institut et de leurs personnes plus modestes encore pour faire de si grandes choses. La seconde dut être une pensée de sainte frayeur à la vue de leur responsabilité toujours grandissante. Le service de Dieu a sa gloire sans doute, et elle est belle, certes ! ; mais il a aussi son poids qui paraît lourd souvent, aux yeux de la seule nature, pour des épaules humaines. Dieu évidemment bénissait l'Institut que le grand cœur de Mgr Bourget avait rêvé et que la charité de Mère Gamelin et de ses compagnes avait créé, il donnait l'accroissement—*incrementum dabat*.—A mesure que les appels se faisaient entendre, ici ou là, pour des maisons nouvelles ou pour l'extension de celles qui existaient, il parlait, le Bon Dieu, au cœur de chrétiennes jeunes filles, et la pha-

lange des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres, s'enrichissait d'unités nouvelles. Mais il restait aux directrices du pieux et charitable mouvement, comme à d'autres Paul et à d'autres Apollon, de planter toujours et d'arroser encore dans le champ du Seigneur.

Mère Caron, entre toutes, le comprenait admirablement. Sa vie, si active et si laborieuse déjà, nous l'avons vu, lui avait acquis une bien précieuse expérience. Elle revenait, mieux préparée que jamais, au berceau de sa chère Communauté. En sa qualité de dépositaire, puis de supérieure, elle avait eu jadis l'occasion d'entrer en relation avec ces honorables familles de Montréal qui, depuis la première heure, soutenaient l'Institut de leur sympathie et de leur influence : les Viger, les Larocque, les Berthelet, les Nowlan, les Lacroix, les Delisle, les Fabre, les Lévesque, les Taverrier, les Leclaire, les Perreault, les Cherrier et tant d'autres. Or, il importait, alors que les charges de la Providence augmentaient si merveilleusement, d'entretenir ces bénies influences sociales et d'en susciter d'autres. L'esprit de saint Vincent de Paul, nous l'avons déjà noté, veut que ses fils et ses filles non seulement pratiquent eux-mêmes mais aussi fassent pratiquer la sainte charité. C'est à cette délicate besogne qu'était conviée, par la nature de ses fonctions, la nouvelle assistante générale de la Providence.

Sans négliger les maisons des pauvres, où son cœur sans doute se plaisait davantage, elle visitait donc surtout les maisons des familles à l'aise, cherchant pieusement à alimenter sous tous les toits la divine

flamme de la vertu caractéristique des chrétiens. On aurait pu répéter d'elle ce que les Romains disaient des premiers disciples de Jésus : " Voyez comme ces gens-là s'aiment ! " Oui, elle aimait tous ses frères en Jésus-Christ, et les pauvres et les riches. A ceux-là elle prêchait la résignation souriante, à ceux-ci la générosité bienveillante. Que si, bien souvent, elle recueillait des dons pour les deshérités de la fortune, combien souvent aussi elle sut faire aux riches l'aumône des bons conseils et des pensées pieuses ! On se trompe étrangement, dans le monde, quand on s' imagine qu'il suffit d'être riche pour être heureux. La bonne Mère Caron, dans ses visites répétées, faisait toujours coup double. En provoquant la charité pour l'amour de Dieu, elle mettait du baume sur plus d'un cœur endolori. On raconte qu'un jour Louis Veillot disait à un évêque missionnaire de l'Ouest canadien (1) : " Ce n'est pas à vous, Monseigneur, de nous remercier pour la modeste aumône que nous avons été si heureux de vous offrir pour vos sauvages ; mais c'est à nous de vous remercier de nous avoir fourni cette occasion de pratiquer la charité que, sans vous, nous n'aurions pas connue ". Ainsi auraient volontiers parlé bon nombre de ceux que Mère Caron honorait de ses visites.

Chaque fois que l'occasion s'en présentait, et elle n'est que trop fréquente dans les grands centres, même dans les centres chrétiens, Mère Caron acceptait la

(1) Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert.

tâche un peu bien délicate, comme elle disait plaisamment, de raccommoder les *verres brisés*. Qui pourrait raconter avec quelle bonne foi et quelle adresse elle s'y employait ? Tantôt c'était un ménage brouillé, dans lequel il fallait ramener l'harmonie, tantôt c'était une belle-mère à qui sa bru ne revenait pas assez et qu'il fallait pourtant persuader de se montrer plus aimable, une autre fois c'était un fils ou une fille de bonne famille qui s'oubliait ; sur demande, Mère Caron intervenait, et, à cause de l'ascendant qu'elle exerçait partout, avec des paroles toutes pleines de douceur, de simplicité et d'humilité, elle dissipait les nuages et ramenait le beau ciel au-dessus des têtes et le bon sourire sur les lèvres.

Elle visitait les malades surtout, et c'était par eux parfois qu'elle atteignait les autres. Ses soins assidus auprès des malades de la haute société étaient pour elle un très heureux moyen d'apostolat. Du fond d'un lit de souffrance, le chrétien voit mieux toujours les vanités et les misères de cette pauvre vie. Qu'une voix autorisée et sympathique, comme l'était pour tous celle de Mère Caron, vienne alors lui parler de piété et de charité, la semence de la bonne parole tombe dans une âme toute préparée et déjà émue. C'est un touchant et consolant ministère. En ce sens, la Sœur de Charité, elle ne doit jamais l'oublier, est l'auxiliaire du prêtre, et la plus puissante qui soit. Mère Caron le savait magnifiquement. Aussi ses visites étaient-elles profitables à tous ses "patients". Et, ce qui assurément restait bien dans l'ordre, elles étaient par

contre-coup, fort avantageuses à la Communauté, à cause des libéralités qu'elles occasionnaient. On lui donnait volontiers, à Mère Caron, " pour ses pauvres ". Une dame un jour lui offrit ainsi cent piastres pour l'Asile. Et, c'est bien inutile de le dire, Mère Caron ne refusa pas. Quand il s'agissait d'accepter ou de se donner elle-même " pour ses pauvres ", elle ne savait pas refuser.

Ce ministère charitable auprès des malades l'amena à goûter la consolation douce à son cœur d'assister dans leur dernière maladie quelques-uns des plus distingués amis et bienfaiteurs de l'Institut : Monsieur Olivier Berthelet, entre autres, et Madame Nowlan, parente de Mère Gamelin. Comme elle était heureuse, il nous est bien permis de le penser, de rappeler à ces saintes âmes, sur le seuil de l'éternité, que Notre-Seigneur a promis d'être pitoyable aux miséricordieux, qu'il a assuré qu'un simple verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense, et que, enfin, c'est à ceux qui l'auront nourri, et vêtu, et visité, dans la personne de ses pauvres, qu'il dira, au grand jour du jugement : " Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé depuis la constitution du monde ".

Mère Caron, assistante générale, avait aussi, dans une large mesure, et sans qu'elle empiétât jamais sur les charges de personne, à s'occuper des différentes maisons de l'Institut, toutes plus ou moins à leurs débuts. On venait à elle avec une confiance pleine de vénération. " Elle est si bonne, se disait-on, et si ser-

viable aussi". Les bazars ou concours de charité avaient en ce temps-là une grande vogue. Avec cela qu'ils étaient moins exposés à occasionner des ennuis comme il arriva plus tard, ils apportaient avec eux une utilité pratique incontestable : les recettes étaient assez rondes, et tout le monde y participait. Mais quel travail pour préparer ces concours et ces lots de bazar ! Mère Caron, dans ses temps libres, s'y employait avec zèle. De partout on avait recours à son obligeance, et ce n'était jamais en vain. Ce qu'elle a habillé de poupées et confectionné d'objets de fantaisie ! Puis, elle partait, elle se rendait à la mission où avait lieu le bazar et assistait ses sœurs dans la pénible corvée. Il fallait aussi préparer des repas, et personne ne s'entendait mieux qu'elle — nous l'avons déjà dit — dans l'art culinaire et dans celui, non moins compliqué peut-être, de dresser une belle table. Partout où elle passait, elle avait l'air d'apporter avec elle la clef du succès. Aussi s'adressait-on à Mère Caron avec un rare ensemble. Autant qu'elle le pouvait, la bonne assistante générale répondait à toutes les demandes et à toutes les invitations. Et cela dura pendant six ans, de 1866 à 1872.

Au printemps de 1872, la mission de Laprairie s'étant trouvée momentanément sans supérieure, l'assistante générale fut chargée de la direction immédiate de cette maison. Elle fut là ce qu'elle était ailleurs, bonne, douce, gaie, utile à toutes et à tout. En particulier, elle eut à exercer les fonctions de cuisinière. " C'était frugal — rapportent les chroniques — mais bien apprêté. "

Tout le monde en était aux auges, surtout les pauvres, attendu que Mère Caron, dans ses actions comme dans ses paroles, cherchait toujours à démontrer que les pauvres du Bon Dieu devaient être pour les Sœurs de la Providence des *seigneurs* et des *maîtres*. Dans ses temps libres, à Laprairie, Mère Caron s'occupait à filer. Dans les annales de cette maison, on garde le souvenir du passage de la bonne Mère avec un filial orgueil.

Ce séjour à Laprairie du reste ne fut pas long. Les événements allaient amener un nouveau changement dans la vie de notre héroïne. Aux élections générales de 1872, elle était appelée à succéder à Mère Philomène, et, pour la deuxième fois, on la plaçait à la tête de sa Communauté, en qualité, cette fois-ci, de supérieure générale. Il y avait maintenant près de trente ans qu'elle était en religion et elle avait soixante-cinq ans d'âge.

CHAPITRE XI

MÈRE CARON SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

1872 — 1878

—Ses visites aux missions lointaines—

AU moment où, en 1872, Mère Caron prenait, pour la deuxième fois, les rênes de l'administration de la Communauté de la Providence, il y avait tout près de trente ans que l'Institut était fondé. Les sept de la première heure s'étaient multipliées comme par enchantement. Deux cent quarante professes et novices, sans parler des tertiaires, demandaient maintenant le pain de la vie religieuse à l'Institut. Deux cent cinquante-cinq vieillards de l'un et de l'autre sexe y trouvaient asile. Près de quatre mille élèves et des centaines d'orphelins et d'orphelines y recevaient le bienfait de la formation morale et de l'assistance matérielle. On y hébergeait aussi une vingtaine d'aliénés et plus de deux cents sourdes-muettes. C'est dire que si l'œuvre prospérait visiblement, la charge de veiller à sa direction n'en devenait que plus lourde d'année en année.

Mais la voix de Dieu avait parlé. Mère Caron n'hésita pas à accepter le joug de la supériorité. Prematurément usée par les labeurs incessants d'une vie

qui avait été jusque-là, nous l'avons vu, extraordinairement active, elle redoubla de confiance en Dieu. Elle savait bien sans doute quelles luttes intérieures son tempérament tendre et généreux aurait à subir dans l'impossibilité où elle serait souvent de satisfaire aux charitables desseins et aux nobles élans de son âme sympathique et miséricordieuse. Il n'importait après tout ! Ce qui lui convenait d'abord, c'était de faire la volonté de Dieu. Elle prononça son *fiat* d'un cœur généreux et soumis. Les vrais serviteurs de Dieu, au lieu d'aspirer au repos, ne demandent, comme saint Martin de Tours, qu'à travailler pour Dieu, pour son service et pour sa gloire : *Non recuso laborem*.

La nouvelle de l'élection de Mère Caron fut accueillie partout avec joie. Dans le monde, où précisément on venait de la voir prodiguer ses soins et ses veilles au chevet des malades, notamment près du bon M. Olivier Berthelet, l'un des insignes bienfaiteurs de la Providence, qu'elle avait aidé à bien mourir, on fut heureux du choix du chapitre. Dans la Communauté, où on la connaissait mieux encore, ce fut, affirment les chroniques, comme une explosion universelle. L'héritage spirituel de Mère Gamelin et de Mère Philomène ne pouvait passer en meilleures mains. On le savait, on se le disait et on en remerciait Dieu. Mère Caron en reçut de mille façons le témoignage non équivoque. Son âme sensible et bonne ne pouvait pas n'en pas être émue et reconnaissante. Mais, il est dans l'ordre de le remarquer ici, c'est d'abord et avant tout le regard de Dieu qu'elle cherchait. La confiance de ses sœurs en

religion et les suffrages du monde, des protecteurs et des amis de l'Institut lui étaient sûrement une force et une consolation ; son âme toutefois, avait besoin de sentir la force et la consolation venir de plus haut. Le bon Dieu lui donna cette joie précieuse de se sentir visiblement soutenue par lui. “ Ma fille, lui écrivait Mgr Bourget, vous êtes aujourd'hui préconisée. Vous êtes une de celles qui ont commencé le noviciat. Vous avez tout vu, tout suivi, beaucoup souffert depuis le commencement de la Communauté. Vous avez l'expérience. Propagez l'esprit de l'Institut. Dieu vous aidera selon vos besoins pour accroître les œuvres si heureusement commencées. Gouvernez la Communauté d'après le pouvoir que vous en donnent les constitutions et la confirmation que l'évêque fait aujourd'hui de votre élection.”

Les belles et confiantes paroles de Mgr Bourget furent pour la nouvelle supérieure générale le plus puissant des encouragements. On sait en effet quel était l'ascendant du grand évêque sur tous ses diocésains et plus particulièrement sur les âmes d'élite que la *vocation* groupait au pied des autels ou dans l'asile des couvents. L'évêque Bourget était un homme de Dieu. Sa carrière déjà longue—il était évêque depuis 1837 et administrait le diocèse depuis 1840—avait été féconde en institutions de tout genre. C'est lui, nous l'avons raconté, qui avait voulu faire du si modeste refuge de la *maison jaune* le germe d'une œuvre qui prenait déjà de grandioses proportions. Plus que personne il était juge, et bon juge, des besoins réels de

la chère Communauté sur laquelle il n'avait pas un instant cessé de veiller depuis 1843. Et c'est lui qui écrivait à Mère Caron : " Dieu vous aidera selon vos besoins ". Que pouvait-elle craindre ?

Pour une communauté religieuse, une prospérité rapide ne va pas sans quelques dangers. Les fondations lointaines surtout exposent naturellement ceux ou celles qui y sont dirigés à perdre un peu de *l'esprit* qui fait la force et souvent la vie propre d'un institut. Il y a deux moyens de parer à cet inconvénient : l'uniformité de formation au noviciat et la visite dans les missions des supérieurs majeurs ou de leurs délégués. Quand on s'est formé à l'esprit même de la vie d'une communauté, quand on a puisé à la source l'eau limpide et claire, quand on s'y est nourri de la substance des constitutions propres et des règles particulières, on garde mieux le sens de cette formation, le goût de cette source-mère, et l'amour de ces constitutions et de ces règles. De même, si les exigences de climats différents et de conditions nouvelles demandent et permettent certains tempéraments et certaines modifications de détails, rien ne vaut pour éviter les affaiblissements de *l'esprit* de l'ordre comme la visite de ceux ou de celles que la Providence appelle à veiller sur la direction et sur l'orientation générales d'une congrégation ou d'une communauté. Et voilà pourquoi l'Eglise, dans ses approbations, manifeste le souci constant de garder aux noviciats l'uniformité de formation et de régulariser dans les missions les visites des supérieurs majeurs.

L'un des premiers événements marquants de l'ad-

ministration de Mère Caron, dès qu'elle fut supérieure générale, fut la visite qu'elle dut entreprendre vers les missions lointaines. Nous en faisons l'objet de ce chapitre, nous réservant de traiter dans un chapitre subséquent, ce qui se rapporte au gouvernement de l'Institut à son centre d'action.

Une lettre circulaire du 23 septembre 1872 annonçait en effet, peu après l'élection de Mère Caron, son départ pour les missions de l'Ouest américain. Il y avait huit ans, par exemple, que la mission des Montagnes Rocheuses existait et les circonstances avaient fait qu'elle n'avait pas encore été visitée. Mère Caron recommandait son voyage à ses filles en des termes qui ne laissaient guère douter de ses sentiments de foi profonde en la sainte Providence. " Cette entreprise, écrivait-elle, est grande et paraît au-dessus de mes forces ; mais je m'abandonne à la Providence. Je compte sur le secours de vos prières et sur celles de vos pauvres..... " Le 25 septembre, elle quittait Montréal.

Les circonstances de ce départ sont relatées au long dans les chroniques de l'époque. Vers les sept heures du soir, Mère Caron et sa compagne de voyage, Sœur Marie-Victor, firent leurs adieux à la salle de communauté. Toutes les Sœurs étaient là versant des larmes silencieuses et la bonne Mère avait aussi des larmes dans la voix en leur parlant. Elle promit de n'oublier personne dans ses prières et ses pérégrinations et insista pour que toutes ses filles, dont elle connaissait le zèle et la ferveur, fussent fidèles à prier pour le succès de son voyage. Ce secours spirituel lui était

nécessaire, disait-elle, car d'elle-même elle était convaincue qu'elle ne pouvait être qu'un obstacle au bien. Les deux voyageuses devaient faire route avec cinq religieuses de Sainte-Anne et aussi avec M. Seighers, vicaire-général de l'île de Vancouver (plus tard Mgr Seighers). Ils se retrouvèrent tous au salon de l'évêché, où Mgr Bourget vint les recevoir, accompagné de MM. les chanoines Hickes, Fabre et Dufresne. A huit heures moins un quart, au son de la cloche, tous les prêtres de l'évêché se réunirent au chœur de la cathédrale, cependant que les Sœurs s'agenouillaient aux premiers bancs de la nef. " Vous allez, mes sœurs, faire un long voyage — leur dit Mgr Bourget — pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Vous ne serez pas seules ; les saints anges vous accompagneront, spécialement l'archange Raphaël qui ne manquera pas de vous couvrir de sa protection, comme il le fit pour le jeune Tobie. Nous allons réciter ensemble la belle prière que l'Eglise adresse au ciel pour ceux qui voyagent. " Après les prières de l'*Itinéraire*, Sa Grandeur consacra les voyageuses au Cœur Immaculé de Marie et les bénit. Au sortir de l'évêché, Mère Caron se rendit à la gare Bonaventure, avec ses compagnes. Et bientôt le train s'ébranlant les emporta vers l'Ouest.

Les voyages dans l'Ouest étaient bien plus difficiles et plus pénibles, il y a trente-cinq ans, qu'ils ne le sont à présent. Le continent américain ne possédait pas encore, à cette époque, les réseaux de chemins de fer qui le sillonnent aujourd'hui dans tous les sens.

La plus grande partie du trajet que nos voyageuses avaient à parcourir sur ce territoire, se devait effectuer par le *stage*, l'ancienne voiture publique que nous ne connaissons presque plus. Parties le 25 septembre, Mère Caron et sa compagne n'arrivèrent aux Montagnes Rocheuses que le 10 octobre. Les incidents ne manquèrent pas durant ce long voyage. Mère Caron parle dans ses lettres d'un cheval rétif qui faillit les précipiter dans je ne sais quel ravin, d'un trait qui s'était rompu à la descente d'une côte, d'une vieille femme, visitée au passage, qui leur avait fait rôtir et donné deux poulets, d'un bon Allemand qui s'était dessaisi en leur faveur d'une bouteille de vin de son pays et de belles pommes. Bref, elle refaisait son voyage en l'écrivant avec tous ses détails pittoresques. Il y avait même, quelque part dans sa première lettre, une histoire de brigands qui ferait les délices d'un chroniqueur. Un compagnon de route, s'étant pris de querelle à une station avec un individu, lui avait tiré coup sur coup trois balles de son pistolet ! L'autre n'avait pas été atteint. Mais l'on imagine la frayeur des bonnes Sœurs d'avoir à continuer le voyage avec un monsieur de ce calibre. Un passage du récit de Mère Caron nous a frappé qui mérite d'être rapporté textuellement. Il dit, à lui tout seul, que *l'esprit* de la Providence—qui est de ne jamais négliger les quêtes, parce qu'elles sont profitables aux pauvres—était bien toujours celui de Mère Caron : “ Nous n'avons pu obtenir aucune réduction, écrit-elle, sur le prix du *stage*. Un Américain voulut bien plaider en notre faveur. N'ayant rien pu gagner, il nous donna dix piastres.

Un autre, durant la route, un médecin protestant, nous paya à déjeuner. Un troisième, une autre fois, paya notre dîner. C'était une piastre pour chacune." Et la bonne Mère ajoute en toute simplicité : " Que Dieu bénisse ces cœurs généreux " ! C'est que, sans doute, il est des physionomies dont la rayonnante bonté émeut les cœurs et fait ouvrir les bourses !

A la mission Saint-Ignace, aux Montagnes Rocheuses, la joie des Sœurs et de leurs petites sauvagesses fut bien grande. On n'attendait pas la vénérée Mère à l'heure exacte où elle arriva. Ce furent les fillettes de la Mission qui l'aperçurent tout-à-coup. Montées sur des boîtes, elles se mirent à pousser des cris. Les Sœurs accoururent. Elles ne pouvaient en croire leurs yeux et elles pleuraient de joie. Cette joie, on la comprend. Retenues, comme en exil, dans ce coin reculé et d'accès difficile des Montagnes Rocheuses, ces dignes Filles de la Charité avaient eu leur noble part de privations et de souffrances. Le ciel leur envoyait enfin une bien douce consolation. Partout où elle assiste les pauvres ou instruit les enfants, la religieuse de la Providence est *chez elle*, les Sœurs de la mission Saint-Ignace ne l'ignoraient pas ; mais elles n'en étaient que plus reconnaissantes à Dieu et à leur Mère de leur donner d'éprouver, pour quelques mois, la fortifiante illusion que leur *chez elles* des Montagnes s'identifiait avec leur *chez elles* de Montréal.

Faisant trêve bientôt aux légitimes et naturels épanchements de son bon cœur, la digne supérieure générale s'occupa de régler deux affaires importantes : la

situation financière de la mission Saint-Ignace et la fondation d'un hôpital à Missoula, petite ville distante de quarante-trois milles de Saint-Ignace. Jusque-là, la mission des Montagnes Rocheuses, au temporel, dépendait complètement des Pères Jésuites. Selon les conventions primitives, les bons Pères s'étaient faits, en tout temps, les charitables et attentifs pourvoyeurs des Sœurs. Mais la situation, en s'éternisant, devenait gênante de part et d'autre. On s'entendit très bien, et tout fut réglé à l'amiable. Il en fut de même pour la fondation de l'hôpital de Missoula. Les gens de l'endroit y tenaient fortement et l'avaient plus d'une fois demandé. Les Pères Jésuites étaient aussi très favorables à ce projet. Il y avait là du bien à faire. Les deux maisons voisines se pourraient visiter et au besoin se pourraient secourir. Mère Caron décida l'établissement. Il fut inauguré au printemps de 1873. Sœur Marie-Victor, la compagne de voyage de Mère Caron, fut nommée supérieure, et on lui adjoignit une sœur de la mission Saint-Ignace.

Les Sœurs des Montagnes Rocheuses purent garder leur vénérée Mère tout l'hiver de 1872—1873. C'était comme un dédommagement de leurs longues privations que la Providence leur accordait. Et au temporel et au spirituel, elles surent en profiter. Par ses conseils et par ses exemples, Mère Caron voulut les affermir dans leur vocation. Désormais ce devait être encore avec plus de ferveur qu'elles s'acquitteraient de leur fécond ministère de charité au milieu des enfants des bois. Comme pour que rien ne manquât à l'édification

générale, Dieu permit que la bonne Mère eut l'occasion de donner, dans sa personne même, le spectacle toujours touchant de la plus complète résignation. Étant tombée dans une cave, elle se cassa un bras. Les soins les plus attentifs ne parvinrent pas à la guérir radicalement, et ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'elle put se servir de son pauvre bras. Or, elle ne cessa pas de montrer en tout cela une parfaite conformité à la volonté de Dieu.

Cependant, elle n'oubliait pas, bien au contraire, la maison mère et ce qui s'y faisait. Mère Philomène, en sa qualité de première assistante, gouvernait à sa place les maisons de Montréal. Mère Caron s'inquiétait à son sujet, si elle ne serait pas malade ou trop accablée par les soucis de l'administration ? Elle en parle, dans l'une de ses lettres (2 décembre 1872), alors qu'une nuit elle avait rêvé que l'excellente religieuse était souffrante. Elle exprime aussi, dans cette même lettre, sa vive satisfaction de ce que les Sœurs étaient " toutes à l'œuvre et avaient bonne volonté ". Elle remercie enfin sa correspondante, l'une des officières de la maison mère, de la part active qu'avait prise la Communauté à la célébration des noces d'or (30 octobre 1872) de Mgr Bourget, dont elle avait lu les détails dans le *Tablet* de New-York. " Je vous remercie infiniment, écrit-elle, pour votre large contribution aux Noces d'Or de notre cher Père fondateur. J'ai été satisfaite d'apprendre la peine que se sont donnée les Sœurs pour rehausser l'éclat de la fête. C'était pour nous un devoir de reconnaissance. Ce bon Père a dû y être sen-

sible, lui dont la sensibilité semble augmenter avec les années.”

Au mois d'avril 1873, Mère Caron quittait la mission Saint-Ignace pour se rendre à la maison vicariale de Vancouver, où elle était impatiemment attendue. Ce qui fait le bonheur des uns, dans la vie, fait bien souvent la tristesse des autres. On ne la voyait pas partir de Saint-Ignace sans regrets. D'autant plus qu'elle devait faire seule la plus grande partie de son voyage, qu'elle était encore infirme de son bras et peu en état de voyager commodément. Cela importait peu à la courageuse supérieure générale. Ni les distances, ni les fatigues ne l'effrayaient jamais. Sœur Marie-Victor l'accompagna pour une centaine de milles seulement et revint à sa mission. A Corinne, la bonne Mère rencontra quelques-unes de ses filles arrivant du Canada. L'une, sœur Blandine des Saints Anges, devait l'accompagner jusqu'à Vancouver ; trois autres se dirigeaient vers les Montagnes Rocheuses, allant à la rescousse de leurs devancières. C'est le 20 mai, vers les cinq heures du soir, après une traversée impitoyable et beaucoup de souffrances, que les chères voyageuses arrivèrent à Vancouver. On fit à la vénérée Mère une démonstration magnifique, si magnifique même qu'elle en fut humiliée et en pleura, disant, ainsi que l'attestait naguère une ancienne supérieure de ces missions lointaines : “ Si j'avais su qu'on me recevrait ainsi, je n'aurais jamais mis le pied à Vancouver ”.

Mère Caron avait été mêlée, on s'en souvient, à la fondation de la mission de Vancouver. Elle était

supérieure déjà — quoique non encore supérieure générale — et avait assumé les charges de la succession immédiate de Mère Gamelin, lorsque, en 1852, Mgr Blanchet avait demandé des Sœurs pour ce pays de Vancouver qu'on appelait plutôt alors l'Orégon. Elle avait connu les insuccès de la première tentative de fondation et elle en avait souffert. Nous avons raconté dans un chapitre précédent (1) comment elle aurait désiré dans le temps voler au secours de ses chères missionnaires. Or voici que la raison même qui l'avait alors empêchée de partir, nous voulons dire le devoir de sa charge, l'amenait aujourd'hui vers ces missions de l'Orégon, qui étaient un peu, s'il est permis de parler ainsi, les filles de sa pensée et de ses douleurs. Il y a dans la vie des apôtres de tous les temps de ces heures bénies où Dieu leur donne de goûter par avance les joies réconfortantes réservées surtout à la céleste patrie, celles de voir accompli sous leurs yeux le bien qu'ils avaient rêvé. Mère Caron, plus que personne, devait jouir à la vue du bien immense déjà opéré par ses filles dans ces régions infidèles.

Le regretté Mgr Blanchet avait été le protecteur actif et zélé des missions de la Providence en Orégon. Mais dans ces temps où tout était à créer, la prudence la plus élémentaire obligeait à beaucoup de réserve. La pauvreté du pays et la modicité des ressources ne permettaient guère de vastes constructions. Il fallait songer d'abord à l'église et à ses annexes nécessaires. Si donc les œuvres de la Providence depuis seize ans

que la fondation existait, avait progressé merveilleusement au point de vue moral, au point de vue matériel il n'avait pas été possible encore de faire grand. Il avait fallu se contenter d'un certain nombre de petites maisons isolées qui formaient encore, au moment où Mère Caron arrivait à Vancouver, un assemblage pittoresque qu'on connaissait sous le nom de *Faubourg de la Providence*. En apparence comme en réalité, la pauvreté et la simplicité régnaient là en souveraines maîtresses. Ce n'était pas sans doute pour déplaire à Mère Caron, qui appréciait hautement les vertus chères à saint François d'Assise. Mais la disposition des maisonnettes du *Faubourg de la Providence* présentait plus d'un inconvénient et, il est facile de le comprendre, ne pouvait être que temporaire. Mère Caron décida bientôt que l'on jetterait les bases d'une maison plus vaste, capable de réunir sous un même toit les divers éléments de la mission jusque-là dispersés. Aux supérieures locales qui s'effrayaient un peu, vu leur dénuement, Mère Caron dit simplement : " Ne craignez rien. Allez de l'avant avec confiance. La divine Providence ne vous fera jamais défaut, pourvu que vous ne vous éloigniez pas de la belle simplicité qui doit être le luxe des maisons religieuses ". A quelque temps de là, un mercredi — jour qu'on avait choisi pour intéresser saint Joseph à l'entreprise — Mère Caron, accompagnée des conseillères et des orphelins, se rendit sur le lieu de la construction pour lever la première pelletée de terre, et peu après, elle assistait à la cérémonie solennelle de la bénédiction de la première pierre des futurs édifices.

Mais il y a quelque chose qui importe plus au bien et au succès réel d'une mission de la Providence que la construction et l'agrandissement des édifices matériels, c'est le perfectionnement de la vie intérieure et morale des religieuses dont l'abnégation et le dévouement sont l'âme des œuvres.— Nous avons lu quelque part qu'un jour Paul Bert, ministre de l'instruction publique en France (cabinet Gambetta 1881—82), avait l'occasion de faire visiter les principaux collèges de Paris à une délégation d'économistes autrichiens. Dans un de ces établissements (lequel était dirigé par les Jésuites) dont le Père Recteur avait su faire largement les honneurs, Paul Bert s'étonna, aimablement du reste, qu'on lui eût permis, à lui représentant de l'État, de voir et d'étudier en détail les méthodes et les programmes de l'institution, qui était d'enseignement libre et toute dévouée à l'Eglise : " N'avez-vous pas peur, dit-il au Recteur, qu'on vous vole vos méthodes et vos programmes " ? — " Oh ! il y a quelque chose, M. le ministre, que vous ne volerez pas à l'Eglise et à ses institutions et cela suffit ", repartit le Jésuite. " Et c'est ? " demanda Paul Bert. " C'est le dévouement, M. le ministre. " Et c'est très vrai, on n'est dévoué que dans la mesure où l'on sait se renoncer, et, on ne se renonce jamais mieux que quand on le fait dans des vues surnaturelles. Mais encore faut-il s'y exercer. Au jour de la *vêtue* ou de la *profession*, il est assez facile de se *donner* à Dieu. Il est plus difficile de ne pas se *reprendre* peu à peu dans les luttes de chaque jour. Et voilà pourquoi il faut, dans la vie religieuse, à tous et à chacun, à chacune et à toutes, se *refaire*

de temps en temps. " Vous qui travaillez et qui êtes chargé, dit Jésus, venez à moi et je vous *referai*, plus justement je vous *soulagerai* : *et ego reficiam vos !* " Et l'on se *refait* par la prière, par la méditation, par la réflexion, par la considération des devoirs de son saint état ; en un mot qui dit tout, l'on se *refait* par la retraite. Sous la présidence de leur vénérée Mère, au printemps de 1873, les Sœurs missionnaires de l'Orégon vaquèrent aux pieux et fortifiants exercices de la retraite, qui leur fut prêchée par un Père de la Compagnie de Jésus. Les Sœurs des Montagnes Rocheuses avaient aussi, vers le même temps, cet avantage précieux. Et c'est ainsi que, sous l'égide de la Mère supérieure générale, les Sœurs de l'Ouest travaillaient, à l'école de Jésus, à se *refaire* pour la vie d'abnégation et de dévouement qui devait être leur vie. Grâce aux conseils de leur Mère, elles étaient mieux préparées à entendre la parole de Dieu et à se retremper à la source de toute foi et de toute charité.

Au sortir de ces saints exercices, et en dépit d'un accès de fièvre maligne qui faillit la conduire au tombeau, Mère Caron fit la visite de chacune des missions que l'Institut comptait alors dans la région de Vancouver : Walla-Walla, Steillicoom, Tulalip et Colville qui venaient d'être acceptées. Comme partout, dans ses visites, elle faisait admirer sa prudence et sa sagesse, autant que sa bonté et sa sollicitude. Pas un besoin qu'elle n'arrivât à connaître, pour y donner satisfaction dans la mesure du possible ! Pas une faiblesse surtout qu'elle ne s'employât à éliminer. Elle se montrait bonne,

mais elle se montrait forte aussi. Ses paroles disaient qu'il fallait suivre Jésus et Vincent de Paul ; mais son exemple en indiquait le bon moyen : la suivre d'abord elle-même. Ses actes comme ses discours ne respiraient qu'humilité et simplicité, que mortification et générosité, que douceur et charité. " Mère Caron, écrivait l'annaliste de Vancouver, a visité tous nos établissements. Partout elle a encouragé, consolé et donné l'exemple des vertus religieuses." — "Sa visite a laissé de tous côtés de nombreux et saints souvenirs, écrivait une autre ; on accourait de partout pour la voir et se recommander à ses prières. Et cette bonne impression se continue ; les citoyens des endroits qu'elle a parcourus aiment à entretenir leurs enfants des vertus de la vieille religieuse, dont ils ont tant admiré la modestie et la bonté."

Au cours de cette importante visite, dont on garde dans l'Ouest et partout à la Providence des souvenirs durables, Mère Caron décida que dans chaque maison de l'Institut, à l'occasion du passage de la supérieure ou de celle qui la remplace, un registre serait conservé, où on inscrirait le procès-verbal de la visite, ainsi que les avis ou décisions jugés utiles ou nécessaires. C'est encore, croyons-nous, ce qui se pratique avec avantage dans toutes les maisons de la Providence.

Ces règlements d'affaires, ces pieux exercices et ces courses par les diverses missions laissaient, on le conçoit aisément, bien peu de loisirs à Mère Caron, ou, pour mieux dire, ne lui en laissaient aucun. Quand même, la bonne Mère trouvait le moyen d'entretenir avec ses filles de Montréal une correspondance assez

active. A l'occasion de la " Sainte-Emmélie " (30 mai), sa fête patronale, on lui avait adressé des vœux. A la date du 10 juin (1873) elle y répondait. Après avoir parlé de Mère Gamelin, qui portait elle aussi le nom d'Emmélie, et des fêtes de jadis, que la vénérée fondatrice aimait tant, à cause des pauvres qui s'y récréaient si joyeusement, Mère Caron assurait ses filles de la maison mère de son constant souvenir devant Dieu, et elle terminait par ce jugement sur les œuvres de l'Ouest qu'il convient de citer textuellement : " Nos Sœurs de Vancouver font beaucoup de bien. Outre les soixante orphelines qui donnent beaucoup de consolations, il y a aussi des écoles et l'hôpital où il se fait tant de conversions ".

Aux approches de l'automne, il fallut songer au retour vers Montréal. Mais, avant que de quitter les régions de l'Ouest, la bonne Mère voulut rendre une visite de cordiale courtoisie et de fraternité religieuse à la principale mission, dans ces parages, des Sœurs de Sainte-Anne, une communauté-sœur, jaillie, celle-là aussi, en 1850, par l'initiative de Mgr Bourget, du sol canadien, et dont le but est l'instruction des jeunes filles. Ce fut une joie pour Mère Caron d'aller porter ses encouragements et ses sympathies aux distinguées filles de Mère Marie-Anne, qui faisaient déjà là-bas une si belle œuvre. Elle s'entretint sans doute avec elles des devoirs de leur saint état et de la patrie absente, leur promettant d'aller donner de leurs nouvelles, sitôt qu'elle serait au pays, à leur Mère générale. C'est la

gloire de toutes les communautés que Mgr Bourget a fondées, qu'il nous soit permis de le noter ici, de conserver entre elles, avec le souvenir du fondateur vénéré, des liens de douce fraternité. Certes, elles n'ont garde d'oublier le respect qu'elles doivent, à tant d'égards, aux vénérables instituts de la Congrégation, de l'Hôtel-Dieu ou des Sœurs Grises. Mais il leur est naturel de se considérer unies à un titre spécial, puisqu'elles sont issues de la même pensée et du même cœur.

C'est le 24 septembre 1873 que Mère Caron quitta Vancouver. Deux Sœurs l'accompagnaient : Sœur Agnès et Sœur Amarine. En même temps qu'elles, et avec notre Mère Caron, voyageait aussi Mère Stanislas, supérieure générale des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, qui revenait également de faire la visite officielle des maisons de sa Communauté établies dans l'Ouest. Comme les Sœurs de Sainte-Anne, les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie doivent leur vie religieuse à Mgr Bourget, et elles ont le même but, à savoir la formation intellectuelle et morale des jeunes filles. Leur fondation date de 1843, comme celle des Sœurs de la Providence. C'est dire que Mère Caron ne pouvait qu'être heureuse de se trouver en compagnie de Mère Stanislas. Les progrès de leurs missions respectives les réjouissaient toutes deux. Elles en causaient sans doute avec abandon et confiance, estimant que le désir de leur commun fondateur et Père était de les voir s'édifier les unes les autres et rivaliser dans le bien, sans se jalouser jamais.

Les Sœurs Agnès et Amarine devant aller quêter dans plusieurs centres des États-Unis se séparèrent de leur Mère supérieure au cours du voyage. Cela permit à Mère Caron d'effectuer son retour à Montréal dans ces conditions de modestie qui lui furent toujours particulièrement chères. Elle eut soin de ne pas préciser la date exacte de son arrivée.

Les Sœurs de l'Orégon, il est vrai, n'avaient pas les mêmes raisons de garder le silence. Depuis les renseignements reçus d'elle, on attendait donc la vénérée supérieure générale. Elle réussit pourtant à arriver incognito. Dans l'après-midi du 14 octobre, une Sœur de la maison mère, passant à la chapelle, y aperçut Mère Caron en prières. Elle rendait compte à Dieu de son voyage, en toute simplicité, comme si elle rentrait d'une visite aux malades dans les environs. L'heureuse nouvelle se répandit en un instant par la maison. Par permission expresse de Mgr Bourget, on eut ce soir-là Bénédiction du Saint-Sacrement et un *Te Deum* joyeux porta jusqu'au ciel l'expression du bonheur de toute la famille de la Providence.

Ce ne fut que le lendemain, jour de la fête de sainte Thérèse, qu'on donna libre essor aux démonstrations officielles. Elles furent modestes au possible, dans le goût de la chère Mère. Pas de décorations éclatantes, pas de compliments étudiés, pas d'adresses flatteuses : tout cela, c'était le cauchemar de Mère Caron. Mais on prit un congé, un beau congé s'il en fut jamais, et on offrit à la voyageuse divers petits présents. Chaque Sœur, racontent les chroniques, avait quêté le sien. Il

y en avait pour l'ornementation des autels, d'autres étaient destinés aux bazars futurs, d'autres enfin étaient pour les pauvres. Cet hommage, tout au profit de la charité, fut très agréable à la vénérée Mère. Elle en remercia ses filles avec effusion. C'est ainsi qu'elle aimait les fêtes et les cadeaux : rien pour elle, tout pour Dieu, pour ses œuvres et pour ses pauvres !



CHAPITRE XII

MÈRE CARON SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

1872—1878

—Gouvernement de l'Institut à son centre d'action—

C'EST qui fait la force d'une armée toujours, avec la vigueur des soldats et leur respect de la discipline, c'est d'abord le coup d'œil et le savoir-faire des chefs. Mettez des régiments aux mains d'un Alexandre, d'un César ou d'un Napoléon, partout et toujours ils accompliront des merveilles. Ainsi en est-il dans l'armée du bien. C'est la grande force des communautés religieuses, ces puissantes opératrices d'œuvres dans l'Eglise de Dieu, que d'être composées d'individualités qui se fondent en un seul tout et obéissent aux autorités constituées avec une entière et une constante abnégation, *perinde ac cadaver* — comme des cadavres, — a-t-on dit souvent, en parlant des Jésuites. Mais aussi, il faut remarquer que dans chaque communauté il y a un cerveau qui pense pour tous et dirige tout, il y a un cœur qui a charge d'animer et de vivifier l'ensemble. Le supérieur et la supérieure peuvent être assistés d'un conseil, ils restent l'âme de l'œuvre.

En rentrant à la maison mère, à la suite de ces

visites aux missions de l'Ouest, Mère Caron ne reprenait pas évidemment la gouverne de l'administration générale, puisqu'elle ne l'avait pas abandonnée durant ses lointaines pérégrinations. Mais il reste vrai de dire qu'elle devait s'y donner avec plus d'ardeur que jamais. Le poids de sa charge d'ailleurs, d'année en année, se faisait plus lourd, sans qu'elle eut jamais l'idée de s'en plaindre. Elle avait l'œil à tout. Pas un événement marquant, à cette époque de la vie de l'Institut, auquel elle n'ait été mêlée, et très activement. S'agissait-il, par exemple, de porter secours à quelques-uns des bienfaiteurs de la Communauté, elle s'y dépensait de toute son âme. C'est ainsi qu'on la trouve au chevet de M. Antoine Lévesque, un bienfaiteur, parent, par son épouse, de la regrettée Mère Gamelin, à peu près vers le temps dont nous parlons. Aucune misère du reste, ici ou là, ne la trouvait insensible. Et nous aurons occasion de voir, au cours de ce chapitre, avec quelles attentions et quelles sollicitudes elle traitait les filles dévouées que la Providence lui avait données dans l'Institut même, dont elle était la supérieure et plus encore la *mère*.

Ecrire l'histoire de Mère Caron, c'est donc, pour cette période surtout de sa supériorité, refaire l'histoire de la Providence, ainsi que nous l'allons facilement constater.

L'une des œuvres dont elle eut immédiatement à s'occuper, à son retour de l'Ouest, fut celle des aliénés. Elle n'était pas nouvelle, cette œuvre, mais elle prenait de plus en plus d'importance. Avant même qu'elle

n'ouvrît son petit *refuge*, où elle recevait " quelques femmes pauvres, âgées et infirmes ", c'est-à-dire avant 1828, Mme Gamelin avait donné ses soins à un pauvre idiot que lui avait légué son vertueux époux ! Les annales de la maison mère, de la mission de Sainte-Elisabeth et de celle de Saint-Isidore (Longue-Pointe) font foi que l'œuvre des aliénés exista à la Providence dès les premiers temps de la fondation. Ceux d'il y a cinquante ou soixante ans se rappellent encore la petite *maison jaune* du jardin de l'Asile de la Providence, où, avec tous les appareils de réclusion et de sûreté nécessaires, on garda pendant des années, des aliénés dangereux ou pour le moins fort incommodes. Elle a disparu la vieille *maison jaune* des Sœurs, mais l'œuvre qu'elle a vu naître a pris de bien vastes proportions. C'est à la Longue-Pointe, maintenant, toujours sous les soins des Sœurs, que l'œuvre se poursuit. Les journaux d'hier précisément (9 mars 1908) donnent le rapport officiel, pour 1906, de M. le Docteur Villeneuve, surintendant de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, et c'est trois cent vingt-quatre patients qu'on a admis l'an dernier, dont cent-quatre-vingt-quatre venant de Montréal. Or, c'est Mère Caron, aidée de Sœur Marie-Godefroy et de Sœur Thérèse de Jésus, qui, en 1874, de l'agrément de Mgr Bourget, négocia avec le gouvernement de Québec, l'organisation définitive de cette si belle œuvre d'assistance aux pauvres fous et aux familles qui ne savent qu'en faire. Deux ans après l'ouverture des pourparlers, le 19 janvier 1875, Mère Caron recevait de M. Gédéon Ouimet ce télégramme : " Résolutions passées. Votre contrat est fait. Félicitations. " La bonne Mère se hâta d'as-

sur M. Ouimet de sa gratitude. A l'entendre, c'est lui qui avait tout fait, pour elle, elle n'était que l'obligée. Mais l'histoire se doit d'affirmer que la sollicitude gouvernementale, en cela d'ailleurs fort bien avisée, n'eut qu'à seconder, ou à soutenir, l'initiative charitable de Mère Caron et de ses assistantes.

Une autre œuvre fort intéressante, à laquelle Mère Caron voulut que sa Communauté prît une part très active, ce fut l'œuvre de la cathédrale. Mgr Bourget, nous l'avons raconté déjà, après l'incendie de 1852, avait changé l'emplacement de sa cathédrale et l'avait fixé dans l'ouest de la ville. Mais il fallait la construire, cette cathédrale, et ce ne fut pas une facile besogne. Ce qu'il a fallu d'argent ! En 1874, on eut l'idée d'un grand bazar. Sous la direction de M. le chanoine Dufresne, les messieurs de l'évêché procédèrent à une vaste organisation générale. On forma trois centres d'action dans la ville : Saint-Joseph, rue Richmond, Orphelinat Saint-Alexis, rue Saint-Denis, et Salle d'Asile, rue Visitation. Ce furent les Sœurs de la Providence, avec le comité des Dames de Charité, qui se partagèrent les inévitables et longues fatigues de la tenue et de la surveillance de ces bureaux du grand bazar. " Mes petites sœurs, disait Mère Caron à ses filles, dont vingt-huit avaient été désignées pour cet office — endurez patiemment vos fatigues ; tâchons que tout aille bien ; dévouons-nous pour ces messieurs de l'évêché, pour Monseigneur. Nous n'acquitterons encore qu'une partie de la dette immense que nous avons contractée envers notre fondateur. Souvenez-vous

qu'il a quêté lui-même pour nous au commencement de notre Institut. " Il est bien permis de croire que ces nobles paroles, si elles parvinrent aux oreilles du vénéré Mgr Bourget, durent être pour lui une source de vive consolation. Sa charité recueillait ce que sa charité avait semé ! En tout cas, la collaboration active et zélée des Sœurs et de leur supérieure générale ne contribua pas peu au succès du grand bazar de 1874.

Au printemps de la même année, c'est-à-dire en mai 1874, les annales de la maison mère signalent la visite officielle de Mère Caron aux nombreuses missions du Canada et à celles toutes voisines de l'État du Vermont. Ce qui s'y passa appartient plutôt à l'histoire intime de chacune de ces maisons. Nous n'y devons pas ici insister, si ce n'est pour noter que partout les avis les plus sages et les conseils les plus pratiques tombaient des lèvres de la vénérée supérieure générale à l'adresse de ses Sœurs — ses filles ! —, comme aussi des pauvres de diverses sortes et des orphelins ou orphelines qu'elles hospitalisaient. On garde, par exemple, à l'Orphelinat Saint-Alexis, avec bonheur, le souvenir des paroles maternelles de la chère visitatrice, et l'on aime à répéter aux générations de jeunes qui montent à la vie ce que Mère Caron disait, il y a trente-quatre ans, sur l'obéissance et la gratitude dues par les orphelines aux Sœurs, qui sont pour elles des *secondes mères*, et comment en particulier elle insistait pour recommander à toutes, quand elles seraient dans le monde, d'y vivre pieusement et de ne pas manquer, les jours de dimanche et de fête d'obligation, d'assister à la

grand'messe le plus souvent qu'elles le pourraient. Sans doute on satisfait au précepte en assistant à une messe basse, mais nos pères comprenaient mieux que nous que l'office paroissial par excellence, c'est celui où M. le curé fait son prône et où l'on chante les belles prières latines : la grand'messe. Or la bonne Mère Caron avait un culte pour les coutumes si catholiques de nos pères.

C'est pendant l'administration de Mère Caron, exactement le 18 septembre 1876 (1), que Mgr Bourget, un gardien des coutumes pieuses lui aussi s'il en fut jamais, décida d'abandonner et, avec la permission du Saint-Siège, abandonna de fait à son successeur Mgr Fabre, l'administration du diocèse de Montréal. Ce n'est pas ici le lieu de tenter une appréciation de la carrière étonnamment féconde du grand évêque Bourget. Il avait été l'*Ordinaire* du diocèse pendant près de trente-six ans. Les communautés religieuses et les œuvres de charité, c'est le point qui nous intéresse, avaient constamment reçu de lui assistance et protection. Plusieurs étaient nées de son initiative et lui devaient la vie au point de vue canonique. Mais, entre celles-ci, la Providence avait des droits tout spéciaux à se réclamer de cette bénie filiation. Aussi bien, ce ne fut pas sans émotion mêlée de larmes qu'on se résigna, à la Providence, à voir le cher et vénéré Monseigneur aller s'ensevelir vivant dans la solitude de

(1) Il avait démissionné le 11 mai 1876, le 18 septembre, Rome l'ayant permis (Bref du 10 juillet), il remettait les rênes de l'administration à Mgr Fabre, qui prenait possession du siège de Montréal le 19.

Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet ! Oh ! il ne vint pas à la pensée de Mère Caron de récriminer en quelque manière contre les desseins providentiels. Mais il n'était pas possible à son cœur de ne pas souffrir. Sa lettre du 26 septembre 1876 à sa Communauté mériterait d'être citée comme un modèle de délicatesse et de tact. Mgr Fabre n'était pas un inconnu pour la Providence. Par sa famille, il était allié à celle de la fondatrice, Mère Gamelin, et sa douceur proverbiale l'avait fait aimer depuis longtemps. Il devenait en plus le dépositaire et le représentant de l'autorité. C'est à lui que, " pour toute permission, pour tout conseil, pour tout privilège ", il faudrait désormais recourir, et le nouvel évêque de Montréal, Mère Caron le répétait à ses filles, devait être pour toutes l'envoyé de Dieu. Puis elle écrivait : " Nous avons aussi, mes bien chères sœurs, des devoirs à remplir envers notre vénéré fondateur et Père. Inutile de vous rappeler ce qu'il a fait pour notre Communauté. Dieu seul sait tout ce qu'elle lui a coûté de soins, de sollicitudes et d'angoisses. Cependant, ce que nous en savons suffit pour lui assurer notre constante et inaltérable reconnaissance. Il nous a tracé tous nos devoirs, par ses instructions, par ses conseils, par ses écrits. Ses écrits, soigneusement conservés, formeront plusieurs volumes, lorsqu'ils seront livrés à la publicité. Suscité de Dieu pour fonder notre Institut, il a reçu des inspirations spéciales qui nous ont été fidèlement transmises. Sa parole devra nous être toujours chère, nous devons en tout point y conformer notre vie, notre manière d'agir et la gouverne de toutes nos maisons..... ". Personne mieux

que Mère Caron n'était qualifiée pour rendre hommage aux mérites du vénérable et saint évêque envers la Providence spécialement. Mais, il convient de le dire ici, toute la Communauté partageait sa pieuse vénération, et il en fut toujours ainsi à la Providence, tant que vécut— c'est-à-dire jusqu'au 8 juin 1885 — le cher reclus de la résidence Saint-Janvier, Mgr l'archevêque de Martianapolis; il en est ainsi enfin depuis qu'il est mort. Mgr Bourget a légué son cœur à la Providence. Il faut voir avec quels soins et quelles attentions, tout en se conformant aux sages prescriptions de l'Eglise sur ce sujet, on le conserve, ce cœur, et on le vénère, à la maison mère !

Le jour même où Mgr Bourget remettait aux mains de Mgr Fabre l'administration du diocèse, Mère Caron adressait à toutes ses filles une lettre circulaire, qui porte en effet la date du 18 septembre 1875, dans laquelle il était question d'un événement qui devait faire époque dans les annales de l'Institut. Le 23 septembre tombait l'anniversaire de la mort de Mère Gamelin, et cette année 1876, c'était le vingt-cinquième. Toujours sans doute on avait fait mémoire, à pareil jour, de la regrettée fondatrice, mais il convenait, à l'occasion de "cette espèce de jubilé", comme disait Mère Caron, de donner un éclat particulier à la célébration du triste anniversaire. A la suggestion de la supérieure générale, et il va sans dire avec l'approbation de Mgr Bourget, on avait composé un petit opuscule contenant *quatorze sujets d'admiration* tirés de la vie de la fondatrice. La lettre dont nous voulons parler servait de préface à

l'opuscule. C'était comme un commentaire ému des paroles de l'Écclésiaste : " Souviens-toi des choses qui ont été avant toi et de celles qui te survivront ". Le souvenir de la fondatrice, y lisait-on, devait subsister dans l'Institut pour en être la force et la consolation. Il fallait le rendre de plus en plus vivant et l'époque du *vingt-cinquième* s'y prêtait. " Plus vous ferez mémoire de Mère Gamelin, avait dit Mgr Bourget (4 septembre), plus vous vivrez de son esprit. " Aussi Sa Grandeur avait-elle accordé à perpétuité, pour le 23 septembre, la *communion* le matin, à toutes les Sœurs, et le *salut*, l'après-midi, à toutes les missions du diocèse. La messe dans chaque couvent serait, ce matin-là, plus solennelle, et le prêtre qui la dirait serait prié de réciter, à la fin, un *De profundis* pour Mère Gamelin et les Sœurs défuntes. " La manière la plus utile de rappeler un souvenir, terminait Mère Caron, c'est de rappeler en même temps les vertus dont il est entouré.... C'est pour faire revivre le souvenir de notre fondatrice et le faire connaître davantage à toutes les Sœurs que je vous envoie cette circulaire où les principaux traits de sa vie sont signalés..... " — " Vous avez voulu faire de cet anniversaire, écrivait de son côté Mgr Bourget (22 sept.), une fête de famille pour resserrer de plus en plus les liens qui doivent vous attacher à cette bonne Mère, et vous unir les unes aux autres.... Je n'ai pas manqué d'applaudir de tout mon cœur à ce pieux projet. " — " Vous allez donc vous édifier, continuait le prélat, en méditant les *quatorze sujets d'admiration* tirés de la vie de Mère Gamelin. Elle vous

apparaîtra comme le modèle de l'orpheline, de la jeune fille dans le monde, de la femme forte, de la soumission à Dieu dans le choix d'un état, de la résignation dans les épreuves, de la charité envers tous, les idiots, les insensés, les veuves, les délaissés, les âmes en lutte contre les passions. Elle vous apparaîtra, en un mot, comme un modèle de fidélité à la règle et de piété envers le Saint-Sacrement, la Passion de Notre-Seigneur et Notre-Dame des Sept-Douleurs. Car, en substance, c'est là tout le livre qui vous est donné pour vous préparer à bien faire votre fête de famille." Monseigneur terminait sa belle lettre en disant que ne pouvant assister à la célébration, il s'y associerait en esprit, il remerciait les Sœurs de leurs ferventes prières qui "l'avaient ramené à la vie", et il signait : "Ignace, évêque démissionnaire".

Trois mois plus tard, le 25 décembre 1876, une épreuve d'un autre genre, qui fut bien sensible à son cœur, venait frapper Mère Caron. Le couvent de Sainte-Elisabeth, où elle avait vécu, cette maison qu'elle avait fondée, nous l'avons vu, presque au début de ses années de religion, devenait cette nuit de Noël la proie des flammes. Le feu prit on ne sait comment, et, en vingt minutes, le couvent n'était plus qu'un brasier et s'écroulait. La Sœur en charge du dortoir, éveillée par l'une des enfants, avait à peine eu le temps de donner l'alarme et les élèves n'avaient pas sitôt quitté leurs lits que l'incendie pénétrait dans l'une des extrémités de ce même dortoir. Une élève, croyant bien faire, jeta de l'eau sur les flammes et cela provoqua une épaisse fumée. Bref, douze enfants et une vieille restèrent

sous les cendres, et, de tout l'établissement, il ne resta debout que la " maison Saint-Vincent ", dont Mère Caron avait aidé de ses mains la construction, il y avait vingt-sept ans (1849). A la première nouvelle de ce terrible malheur, elle accourut sur le lieu du sinistre, y apportant les secours matériels dont elle pouvait disposer et surtout ses consolations maternelles. Sa présence ne contribua pas peu à encourager les bons paroissiens de Sainte-Elisabeth à se relever généreusement de leur malheur. M. le curé Dupuis se montra d'une grande force d'âme. Son frère, M. l'abbé Hildège, fit sur la tombe des victimes une oraison funèbre qui consola grandement les familles et les Sœurs. Enfin on s'inclina sous le coup de l'épreuve en chrétiens soumis, pour se relever pleins de confiance et d'espérance. Rien de plus touchant que de relire les lettres que Mère Caron écrivait, en ces tristes circonstances, de Sainte-Elisabeth, à Mgr Bourget et à la Communauté. Elle ne voulut quitter ses chères affligées que quand les premières difficultés de l'installation provisoire furent réglées, et, bien qu'elle ne dise jamais rien de son propre travail, on sent, à travers les lignes, que c'est elle qui faisait tout avec l'excellent et vénéré curé Dupuis. Un an après la catastrophe, tout était déjà en partie réparé, la mission de Sainte-Elisabeth reprenait son élan vers le bien. Comme tant d'autres œuvres de Dieu, l'épreuve l'avait fortifiée. Mais l'incendie du 25 décembre 1876 à Saint-Elisabeth n'en resta pas moins une date dans l'administration générale de Mère Caron, qui fut bien cruelle à son cœur aimant.

Du reste, la Providence ne lui ménagea jamais les tracas de diverses sortes. Il en faut aux véritables serviteurs de Dieu ! Il entre dans les desseins éternels que leur constance soit souvent mise à l'épreuve. On alla jusqu'à intenter des procès en justice à Mère Caron !, à elle, cette bonne et compatissante Mère, qui n'aurait pas voulu, jamais, faire tort à qui que ce fût. Malgré son âge avancé, elle dut, vers 1875 et 1876, défendre devant les cours les droits de sa Communauté à propos du " Sirop de Gomme d'Épinette Composé ". Il y aura toujours des gens pour trouver que les Sœurs font au pauvre monde une concurrence déloyale. Ils ne remarquent pas que ces servantes des pauvres ne s'accordent à elles-mêmes que le strict nécessaire, que tout ce que leur industrie rapporte est pour les œuvres, qu'elles ont besoin du reste de s'ingénier pour nourrir, vêtir et loger leurs pauvres, que les grandes maisons qu'elles bâtissent enfin — pour les nécessiteux de toutes les catégories — il faut qu'elles les paient et qu'elles les entretiennent.....? Non, les gens, dont nous parlons, ne remarquent rien de cela. Ce qu'ils voient, c'est que, dans l'exploitation de telle industrie, dans la confection de tel remède, par exemple, les Sœurs peuvent produire à meilleur compte, parce que chaque individu travaille simplement pour son entretien, et ils crient comme des sourds qu'on leur fait tort. Pauvres gens à courte vue ! Trop heureux seront-ils peut-être, eux qui auront tant parlé contre les communautés, d'aller un jour leur demander asile pour eux ou pour leurs proches. Toujours est-il que Mère Caron, après bien des tracas, eut raison

de ses opposants dans l'affaire du " Sirop de Gomme d'Épinette Composé ", qui eut alors un certain retentissement. " Pour la première fois, écrivait-elle à ses filles, nous avons été traduites devant les tribunaux civils. Dieu seul sait jusqu'à quel point il faut se renoncer quand on est obligé de comparaître en cour. Il n'y a que le désir de la gloire de Dieu et du bien des pauvres qui puisse donner le courage nécessaire. Aussi le ciel a-t-il voulu bénir cet acte d'abnégation en nous donnant gain de cause."

L'une des notes caractéristiques du véritable esprit catholique, c'est la dévotion au pape. Plus que tout autre, en effet, le Pontife romain, est élevé en dignité, dans l'Eglise de Dieu. Il est sur la terre le représentant visible de Jésus-Christ et la colonne de son Eglise. C'est à lui, dans la personne de saint Pierre, le chef des apôtres, que le divin Maître a commandé de paître et les *agneaux* et les *brebis*, et les fidèles et les pasteurs. C'est sur lui qu'il a bâti son Eglise en déclarant que les conseils de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. C'est pourquoi, exerçant le souverain magistère, il a droit à l'obéissance, au respect et à l'affection de tous les fidèles du monde catholique, et tout spécialement à la *dévotion*, nous voulons dire au dévouement, des âmes d'élite qui se consacrent à la vie religieuse. Le vénéré Mgr Bourget, on peut l'affirmer sans crainte, était possédé à un très haut degré de l'amour du pape. Il aimait Rome et tout ce qui rappelait Rome. La forme de la cathédrale qu'il avait rêvée pour sa ville épisco-

pale, qui est, on le sait, la reproduction fidèle de Saint-Pierre du Vatican, suffirait seule à le démontrer. Aussi s'efforçait-il d'inspirer aux communautés qu'il fondait un grand amour et une grande dévotion pour Rome et pour le pape. Les Sœurs de la Providence n'avaient pas tardé à entrer dans cet esprit, et Mère Caron plus que personne. En deux circonstances, au cours de son administration comme supérieure générale, elle eut l'occasion de témoigner de son respect et de son amour pour le pape. En octobre 1877, Mgr Conroy, délégué apostolique de Sa Sainteté Pie IX, en mission au Canada, voulut bien visiter les principaux établissements de la Providence : l'Asile, les Sourdes-Muettes et Saint-Jean-de-Dieu. Son Excellence fut reçue par Mère Caron avec de profonds égards, que ne déparait pas l'aimable simplicité que la bonne Mère mettait en tout. Mgr le délégué en fut frappé : " Mère Caron, dit-il, est une des plus dignes religieuses que j'aie rencontrées ". Et lorsque, un an plus tard, en 1878, le Saint-Père Pie IX vint à mourir, Mère Caron voulut que sa Communauté donnât à la mémoire du grand Pontife de l'Immaculée et de l'Infaillibilité, un témoignage public de sa foi et de sa piété. Le plus tôt qu'il fut possible, un service des plus solennels fut célébré dans la chapelle de l'Asile de la Providence pour le repos de l'âme du regretté Pontife. Vingt-huit ans après, le 2 juin 1906, une autre supérieure générale de la Providence, Mère Marie-Antoinette, avec sa secrétaire, Mère Bénédicte, avaient l'honneur et la joie de s'incliner à Rome sous la main bénissante du successeur de Pie IX. Et Pie X, au récit des

œuvres accomplies par la Communauté depuis les jours de Mgr Bourget, de Mère Gamelin et de Mère Caron, disait à la Révérende Mère et à sa compagne : " Vous rendez de grands services à l'Église. Continuez ! Je vais prier, moi aussi, pour que vous fassiez beaucoup de bien ". Il est permis de penser que Mère Caron, qui n'aurait sans doute jamais ambitionné pareil honneur pour sa chère Communauté, a dû, là-haut, en bénir avec effusion le Dieu tout-puissant.

Le 4 mars 1878, se présentait une nouvelle occasion de rendre hommage à la mémoire de la fondatrice, Mère Gamelin. C'était, ce jour-là, le cinquantième anniversaire du jour où, en 1828, la vertueuse dame avait inauguré son œuvre d'assistance pour " les femmes pauvres, âgées et infirmes ". Cette date plus solennelle ne pouvait passer inaperçue. Mère Caron adressa à ses filles une lettre circulaire rappelant l'événement et leur recommandant d'une manière particulière de prier Dieu pour qu'il leur accordât la grâce d'avoir la charité de leur fondatrice. A l'Asile de la Providence ce fut grande fête : chant et musique à la messe, congé pour les vieilles et long *Dieu soit béni* (1) pour les Sœurs. La supérieure générale et ses assistantes se réservèrent, ce jour-là, de servir le dîner des bonnes vieilles. Avant d'accomplir cet acte pieux, Mère Caron adressa aux Sœurs ce petit discours, que nous tenons à citer textuellement : " Mes sœurs, nous devons être animées d'une grande joie aujourd'hui et témoigner notre reconnaissance envers notre vénérée Mère

(1) C'est le *Deo gratias* des écoliers.

Gamelin et aussi envers nos chères vieilles, car il est certain que notre Communauté n'existerait pas s'il n'y avait pas eu des vieilles à soigner. C'est donc à elles, jusqu'à un certain point, que nous devons notre vocation de Sœurs de la Charité. Eh ! bien, nous devons les aimer ces chères vieilles, et, pour le leur prouver, nous allons nous réjouir avec elles en cet anniversaire, qui nous rappelle tant et de si beaux souvenirs ''.

Ces nombreux et beaux souvenirs, on les fêta encore, à la fin du même mois—le 25 mars—jour où l'on commémorait le trente-cinquième anniversaire de la prise d'habit des sept fondatrices. Mère Caron achevait son terme de supériorité. On savait que son grand désir était de n'être pas réélue. C'étaient probablement les dernières fêtes sous son administration. A cause de son grand âge, on prévoyait qu'il serait difficile de faire violence, une fois de plus, à son humilité pour la tenir à la tête de la Communauté. On se groupait donc autour d'elle et des autres survivantes de la fondation avec un sentiment de particulière émotion, à la manière de ces soldats des fortes armées qui, sachant ou devant que leur général va bientôt prendre sa retraite, se pressent autour de lui avec une affection plus vive et mêlée de regrets.

Au jour de l'an de cette année 1878, en effet, son discours de bonne année avait ressemblé vaguement à un discours d'adieu. " Je vous remercie beaucoup, mes sœurs—disait-elle—de la charité que vous avez eue pour moi, en voulant bien me supporter. Mais il ne faut pas vous borner à pratiquer cette vertu seulement en-

vers moi, vous devez encore vous appliquer avec zèle et amour aux œuvres de l'Institut. Dieu donne aux fondateurs et fondatrices d'un ordre religieux *l'esprit propre* de l'institut qu'il les appelle à fonder. Moi, le Seigneur m'a mis dans le cœur l'esprit des œuvres de notre Institut. Si je ne les ai pas bien exercées, c'est un manque de correspondance de ma part. Quant à vous, il vous faut travailler à acquérir cet esprit de vos œuvres, mais sans tristesse ; personne n'a le droit d'être triste au service du Bon Dieu." Et la vénérée supérieure distribuant aux Sœurs ses dernières étrennes, leur avait donné à chacune une médaille de saint Vincent de Paul et un exemplaire de la formule de l'examen canonique à subir avant la vêtue et avant la profession.

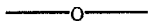
C'est de cette fin d'année 1877 également qu'est datée la dernière lettre circulaire officielle adressée par Mère Caron à sa Communauté. "Voici, écrivait-elle, encore une année qui finit et va s'ajouter à celles qui se sont déjà écoulées pour nous..... Faisons comme l'habile négociant qui, avant de se lancer dans de nouvelles entreprises, s'arrête et considère avec attention ses profits et pertes..... En face des années éternelles qui s'approchent, voyons ce qu'ont été celles du temps qui s'éloigne....." ! Et Mère Caron faisait le bilan des œuvres de l'Institut. Après trente-cinq ans d'existence, la Providence comptait trente-six missions établies, dont vingt-et-une dans le diocèse de Montréal et quinze dans les diocèses étrangers. Pour sa part Mère Caron avait directement contribué à la fondation de vingt-neuf de

ces missions. "Combien d'actions de grâce nous devons à Dieu, écrivait-elle encore, qui a bien voulu se servir de nos humbles personnes pour accomplir ses desseins de miséricorde." Et plus loin, elle ajoutait : "Après avoir ainsi considéré l'ensemble de nos œuvres extérieures, il convient d'entrer dans notre intérieur pour examiner devant Dieu ce qu'ont été nos actions à ses yeux"..... "Aimons la prière, consultons le Seigneur dans nos entreprises, appelons-le à notre secours dans nos difficultés. Pour lui plaire, soyons d'une scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement du devoir. Ne tirons jamais en arrière quand il s'agit d'aller au secours de quelques souffrances. Nous sommes Filles de la Charité et Sœurs de la Providence, soyons la Charité et la Providence de tous les malheureux". — "Je ne vous ferai qu'un souhait, disait-elle enfin, et c'est de tout cœur que je vous le fais : Aimez-vous les unes les autres, supportez réciproquement vos défauts et aimez les pauvres comme vos maîtres, c'est le plus ardent de mes vœux."

Ces paroles ressemblaient étrangement à celles d'un testament. A la vérité, c'était bien le testament spirituel de Mère Caron agissant en qualité de supérieure générale. Elle n'avait pourtant que 71 ans et elle devait vivre encore une dizaine d'années, jusqu'en 1888 ; mais son œuvre active, comme supérieure, était bientôt près de finir. Aux élections de l'été suivant, en effet, à la fin de la retraite, au mois de juillet 1878, le conseil appelait à lui succéder à la supériorité la très ré-

vérende Mère Amable, qui appartenait dans le monde à la famille Dorion.

La carrière administrative de Mère Caron, nous venons de le voir, en citant quelques extraits de sa dernière circulaire, et nous avons du reste essayé de le montrer, au cours de ces derniers chapitres, avait été particulièrement féconde et bénie du ciel. Or le secret du succès des œuvres qu'accomplissent les serviteurs de Dieu réside toujours plus que moins dans leur coopération à l'action de la grâce par la pratique des vertus chrétiennes. Nous allons donc nous efforcer maintenant, dans quelques chapitres spéciaux, d'exposer comment, en effet, Mère Caron entendait et pratiquait les vertus de la religieuse et de la chrétienne.



CHAPITRE XIII

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES

— *Son humilité* —

A côté de la grande histoire, il y a la petite, celle des détails et des anecdotes. On a écrit quelque part qu'il ne saurait y avoir de grand homme pour son valet de chambre et c'est vrai dans une large mesure. Il ne semble pas pourtant que cela soit toujours vrai, et il est au moins souvent permis d'en douter en ce qui concerne les bienheureux et les saints, que l'Eglise place sur ses autels et propose à l'admiration et à l'imitation des fidèles. Ils sont *grands*, ceux-là, bien souvent, surtout aux yeux de leurs intimes et dans la vie au jour le jour. Ils ne font rien, ou presque, qui soit bien extraordinaire, mais ils ne se démentent jamais dans la pratique quotidienne des vertus. Ils luttent sans doute, mais sans jamais se lasser. Tous les jours, ils recommencent et ce n'est jamais fini. Ils vont ainsi grandissants — en âge et en sagesse — comme sans s'en douter. Or ce beau travail, qui n'est rien autre chose que l'œuvre de la grâce, c'est peut-être moins dans les grandes actions que dans les petits détails qu'on peut le saisir sur le vif et l'étudier. Nous avons jusqu'ici raconté la vie de Mère Caron, en nous

arrêtant surtout aux grandes lignes, aux actions d'ensemble, et déjà certes la leçon à tirer est belle et précieuse. Nous allons maintenant, à l'heure où la vénérée Mère cessant d'occuper les postes élevés, va rentrer dans le silence et l'oubli, nous accorder la joie de scruter sa vie si active, depuis trente-quatre ans qu'elle est religieuse, dans le détail de ses actions et de ses écrits de chaque jour, et nous verrons, sans vouloir en rien prévenir les jugements de l'Eglise, jusqu'à quel degré, vraiment peu banal, elle sut pratiquer les vertus de la chrétienne et de la religieuse.

Lorsque le voyageur a gravi les flancs d'une montagne, et que, arrivé à son sommet, il se dispose à redescendre le versant opposé, il s'arrête d'ordinaire et cherche à fixer pour jamais dans ses yeux le souvenir du tableau dont il vient de parcourir, étape par étape, les diverses scènes. Ainsi faisons-nous.

La vertu la plus nécessaire, et en même temps peut-être la plus difficile, à celui qui veut se donner à Dieu, c'est la vertu d'humilité. Bien comprise, au reste, elle suppose ou renferme toutes les autres. Mais d'abord, elle en est la base. La première chose à faire pour suivre Jésus, ce n'est pas de prendre la croix, c'est de se renoncer. On se rappelle que le mot de l'Évangile : *Abneget semetipsum* précède l'autre : *tollat crucem* (1). Or, se renoncer, c'est être humble, et être humble c'est difficile à notre pauvre nature, qui, même dans la pratique du bien, souvent se recherche elle-même. Etre

(1) *Abneget semetipsum* : Qu'il se renonce. — *Tollat crucem* : Qu'il prenne sa croix.—

humble, c'est difficile à tout le monde, sans aucun doute. C'est surtout difficile à ceux et à celles qui occupent les hautes charges, et qui, pour cela même, sont exposés à identifier leur personne avec leurs fonctions, leurs exigences avec leurs droits, leurs caprices avec ce que le bien et l'ordre commandent. C'est pourquoi, il y a un mérite d'un ordre tout particulier chez ceux qui, dans le commandement, savent être bons et doux sans cesser d'être fermes, humbles et renoués sans cesser d'être dignes.

Mère Caron fut ferme et digne toujours, mais aussi elle aima l'humilité et elle la pratiqua. " Plus nous serons petites à nos propres yeux, disait-elle, plus nous serons grandes devant Dieu et plus nous attirerons sur nous ses bénédictions." – " Mes sœurs, disait-elle encore, renoncez à votre propre jugement. Considérez-vous comme le balai de la maison qu'on rejette dans un coin après qu'il a rempli son office." Et ces conseils, elle les appuyait de ses exemples. Tout était bon pour elle, on aurait dit qu'elle était insensible aux affronts. C'est ce dont plusieurs ont rendu témoignage. Nul ne s'occupa jamais moins de sa personne, de sa toilette, de son ajustement. Elle comprenait qu'il fallait être propre et convenable. Mais elle ne voulait, ni pour elle ni pour ses Sœurs, rien de ce qui aurait pu ressembler à de la recherche dans la mise et dans la tenue. Que si, quelques Sœurs ou quelques novices, parfois, lui paraissaient trop minutieuses sur ce point : " Prenez garde, ma sœur, disait-elle, ces délicatesses sentent la vanité. Ce n'est pas là l'esprit du Bon Dieu." Et, à

mesure qu'elle avança en âge, son horreur pour la vanité et même, osons le dire, son goût pour le *négligé* se marquèrent davantage ; ce qui n'allait pas sans un certain désordre dans sa mise, au moins pour le train-train des affaires journalières. D'aucuns, de ceux qui ne vont pas au fond des choses, auraient pu penser que Mère Caron était "une bonne vieille qui n'avait pas de savoir-vivre" ; ce qui du reste n'aurait pas été sans lui faire un réel plaisir, tant elle aimait le mot de l'Imitation : *ama nesciri, aime à être méconnu* ! Mais quand on la connaissait bien, on savait mieux à quoi s'en tenir. Sitôt que l'honneur de l'Institut le commandait, qu'une circonstance officielle, par exemple, exigeait quelque solennité, elle se pliait volontiers aux soucis de l'étiquette, et prouvait très vite qu'elle avait du savoir-vivre autant que du savoir-faire.

Un jour, quelqu'un blâmait Mère Caron, en présence de Mme la seigneuresse Masson, de ce que la bonne religieuse avait fait un assez long trajet, dans une voiture grossière et assise sur des poches : "ce n'était pas, disait-on, savoir se respecter". — "Pas du tout, reprend Mme Masson, Mère Caron est toujours grande et digne, même sur une charge de poches." Et la vertueuse dame parlait avec connaissance de cause, car elle était fort connue dans la meilleure société pour sa délicatesse et sa distinction ; mais cela ne l'empêchait pas de nourrir à l'endroit de Mère Caron comme une sorte de culte, et, elle ne l'admira jamais plus que dans ces circonstances où, par le *négligé* de sa mise, à table ou ailleurs, la chère Mère essayait de donner le change à

ceux avec qui elle venait en relation et à passer pour une *mal apprise*.

Un prêtre, qui connaissait intimement Mère Caron, s'était rendu un matin au couvent de Sainte-Elisabeth pour y dire la messe. La supérieure, fort occupée à la cuisine, le fit attendre quelque peu avant de se présenter. Quand elle arriva enfin, il lui dit pour plaisanter : " Vous mériteriez de baiser la terre ". Aussitôt Mère Caron baisa la terre. Jamais homme ne fut plus ébahi et fâché contre lui-même. C'est l'âme tout émue vraiment et fort édifiée qu'il monta à la chapelle, après s'être excusé de sa mauvaise plaisanterie.

M. Norbert Lavallée, qui était curé de Saint-Vincent pendant que Mère Caron était supérieure du couvent qu'elle y fonda, l'estimait beaucoup et il lui ouvrait volontiers sa bourse. Mais on remarqua, parmi les Sœurs, que le digne curé ne se gênait pas pour humilier, même publiquement, la dévouée supérieure. Le curé Lavallée avait l'âme ardente et vive, tout le monde le savait, mais sa façon d'agir envers Mère Caron qu'il paraissait pourtant apprécier au plus haut point, sa rudesse à la reprendre, par exemple, de certains manquements, avait fini par faire croire aux Sœurs qu'il y avait entre M. le curé et la supérieure quelque entente tacite, qui devait tourner à l'avantage, c'est-à-dire à l'édification de tous. Mère Caron s'y soumettait avec une joie toute céleste. Non pas sans doute que sa nature n'y trouvât pas l'occasion d'une lutte ; mais elle savait que c'est du triomphe dans cette lutte que naît la vertu.

C'est pourquoi elle se défiait des faciles et éphémères succès que tant d'autres considèrent comme des triomphes. Les louanges et les honneurs que ses réels mérites, plus encore que les dignités des hautes charges, lui attiraient lui étaient un supplice. Elle s'en plaignait même et demandait autant que possible qu'on supprimât à son endroit les compliments et les éloges qu'elle estimait si peu mériter. Comme elle avait un jour, à l'occasion de la consécration d'une église, présidé à la préparation d'un dîner d'apparat avec son talent et sa maîtrise accoutumés, l'évêque du lieu, prélat habituellement très sobre de compliments, fit son éloge devant ses prêtres et la compara à saint Vincent de Paul. Elle en fut toute confuse et s'efforça d'attribuer le mérite de la réussite de la fête à celles qui l'avaient assistée. Aussi était-on assuré, au lendemain de pareils jours, de la trouver en quelque coin de la chapelle, occupée à prier Dieu, dans la pensée qu'il ne fallait être vu que de lui seul. Quand elle quitta pour la première fois les rênes de l'administration générale de la Providence, pour aller fonder la mission de Saint-Vincent-de-Paul, elle accomplit toute chose avec un tel sens de véritable humilité que l'un des chanoines de l'évêché, M. Plamondon, à ce que l'on raconte, en pleura d'attendrissement. Quand elle partait en voyage aux alentours, même si elle devait se rendre assez loin, autant que possible, elle allait à pied. " Mais, lui disait-on, pourquoi ne pas vous faire conduire en voiture ? " Elle aimait à marcher, répondait-elle, et l'exercice lui faisait du bien. Si de fait elle était obligée

de prendre une voiture, à cause de la distance à franchir ou pour gagner du temps, elle choisissait de préférence le *charretier* le plus pauvre et le plus mal équipé. " Ce pauvre homme, disait-elle, il n'a peut-être rien gagné aujourd'hui ". Il n'était pas rare qu'elle lui glissât, à la fin de la course, le double du prix convenu. Sa charité fraternisait ainsi avec son désir de ne pas *paraître*. Il lui arriva, à ce sujet, une jolie aventure que nous tenons d'une Sœur qui l'a bien connue. Alors qu'elle était assistante générale, et par conséquent après son départ de Saint-Vincent, l'un des bienfaiteurs de la Communauté, M. Charles Lacroix, de Montréal, lui fit proposer de la conduire aux *Ecores*, probablement à l'occasion d'un bazar. Et à sa grande douleur, il l'y mena par surprise dans une superbe voiture traînée par deux chevaux. " Je n'ai jamais eu tant honte, disait-elle le lendemain aux Sœurs de Saint-Vincent, je me cachais la figure à la rencontre des gens. J'avais si grand'peur de les malédifier. " Une autre fois, elle arriva de nuit dans une mission assez éloignée de Montréal. Le matin, à l'oraison, on fut tout étonné de l'apercevoir à la chapelle. " Mais comment êtes-vous arrivée, " lui demanda-t-on, au déjeuner ? C'était tout simple, elle était arrivée la veille, après le coucher des Sœurs, s'était fait ouvrir la porte sans bruit par l'un des vieillards de la maison, et, pour ne déranger personne, s'était retirée au grenier et avait dormi sur un paquet de laine. Elle ne rougissait pas d'aller glaner pour ses pauvres, dans les greniers et les placards des dames qui lui en laissaient la liberté, les vieux

meubles, le linge et les hardes qui, souvent, se détériorent et se perdent avant d'être utilisés. C'était là une besogne qui lui allait bien. Elle en était toute réjouie.

Supérieure une grande partie de sa vie, il lui fallut presque toujours commander. Or, chacun le sait, ceux ou celles qui ont à commander doivent souvent s'y prendre à plus d'une fois. La faiblesse, la légèreté, l'oubli font qu'il faut avertir ceux qu'on a déjà avertis. Mère Caron avait une façon bien à elle de réitérer un commandement. Ou bien elle faisait elle-même ce qui devait être fait, ou bien elle faisait mieux encore. On raconte qu'elle avait prescrit un jour aux Sœurs en charge du réfectoire de prendre garde davantage aux miettes de pain qui restaient sur la table après les repas. Remarquant, au bout de quelques jours, qu'on oubliait ses recommandations, elle chargea une jeune Sœur de ramasser ces miettes et de les mettre dans son tiroir. La novice obéit. Et, Mère Caron, sans faire aucun reproche, mangea silencieusement les miettes. Inutile d'ajouter que cet acte fit plus d'impression qu'un long discours.

Elle ne parlait jamais d'elle-même que pour diminuer ses mérites et affirmer son incapacité à faire ou à bien faire telle ou telle chose. Son heure d'adoration tombant un jour en partie pendant la messe de communauté, on lui en fit la remarque en précisant que son heure se trouvait d'une certaine manière abrégée d'autant. " Oh ! fit-elle en soupirant, je prie si mal que Dieu ne perd pas grand'chose ". Une autre fois,

quelques jeunes Sœurs, connaissant ses talents culinaires, la consultaient sur la préparation d'un mets rare et recherché. Elle donna l'information demandée, mais se hâta d'ajouter : " Apprenez pourtant, mes petites sœurs, que j'en ignore beaucoup plus que je n'en sais sur cette matière ". Une année qu'elle partait, aux approches de Noël, pour plusieurs quêtes consécutives, on lui dit : " C'est bien dommage que vous partiez ainsi à la veille des fêtes. Faites donc en sorte au moins d'être ici la veille du jour de l'an ". — " Pas n'est besoin, répondit-elle, vous recevrez bien les visites sans moi. Je ne refuserais point de rester ici si on me le commandait, mais j'avoue que je ne donnerais pas sans peine la part qui m'est échue. Quoi de plus beau que de quêter en compagnie de Jésus, de Marie et de Joseph, d'être comme eux rebuté et méprisé ! Dans mes courses, je ferai le rapprochement entre ma fonction et celle du Sauveur à Bethléem et j'espère que ma fête de Noël me sera profitable." Franchement, on ne saurait lire ce trait sans se rappeler le mot des apôtres qui s'en allaient joyeux, comme parle l'Ecriture, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus quelque outrage : *Quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* ! (*)

Quêter ! oh !, elle aimait à quêter, cela lui paraissait une fonction sacrée, qui devait être d'autant plus chère à la Sœur de Charité qu'elle répugne davantage à la délicatesse de la jeune fille bien élevée. Elle travailla constamment à vaincre sur ce point ses naturelles

(*) Act. V, 41.

répugnances, et quand elle constatait chez l'une de ses filles quelque manque de générosité sous ce rapport, c'était pour elle un vrai sujet de peine. Elle recommandait qu'on y exerçât toutes les Sœurs en mission, et d'ordinaire, dans ses quêtes par la ville, elle se faisait elle-même accompagner par quelqu'une pour l'initier ou l'habituer. Pendant qu'elle quêtait à la suite de Mgr Bourget en visite pastorale, alors qu'elle était supérieure à Saint-Vincent-de-Paul, il lui arriva d'être quelque part assez mal reçue. Dans certain presbytère, après l'avoir vertement accueillie, on la laissa attendre longtemps, debout avec sa compagne dans un corridor. Comme celle-ci s'affligeait de cette humiliation : "Remercions Dieu, ma petite sœur, lui dit-elle, et soyons heureuses d'être ainsi traitées, nous ne méritons pas mieux". Elle racontait elle-même qu'une autre fois, comme on lui donnait largement — c'était dans une paroisse où tout le monde la connaissait qu'elle quêtait — le diable lui inspira une pensée de vanité. Elle eut bientôt fait de rabrouer le *Malin* : "Laisse-moi en repos, lui dit-elle, ne trouves-tu pas ma tâche assez pénible? Ne viens pas m'en ravir le mérite. Si tu étais à ma place, tu ne serais pas bien aise qu'on te tourmentât pour te jouer un si mauvais tour". Cette façon de dire par laquelle elle a l'air de s'adresser à la charité du *Malin* (si l'on ose ainsi dire) est tout simplement d'une naïveté admirable. Il faut chercher pour trouver d'aussi jolis traits dans les *Vies des Saints*!

Non seulement elle aimait et pratiquait l'humilité

pour elle-même, mais elle l'estimait aussi et la voulait pour ses Sœurs et pour sa Communauté. Par hasard, au cours d'un voyage à New-York, racontent les *Annales* des missions de Vancouver, Mère Caron et ses compagnes étaient descendues dans une maison d'hôtel plutôt suspecte. La sottise ou peut-être la fourberie d'un cocher les avait conduites jusque-là. Des amis chrétiens et dignes vinrent les en tirer, aussitôt qu'ils l'eurent appris. Mais, dans la malpropreté et le délabrement du lieu, l'admirable Mère avait déjà trouvé le sujet d'une bonne leçon d'humilité pour ses compagnes : "Nous qui sommes les servantes des pauvres, expliquait-elle, ne devons-nous pas nous réjouir d'être traitées comme eux?" Un bon curé s'adressait à elle un jour pour avoir des Sœurs et fonder une mission dans sa paroisse. "M. le curé, lui dit-elle, ne vous êtes-vous pas déjà adressé ailleurs?" Un peu décontenancé, il lui repartit qu'en effet il avait frappé déjà à une autre porte, mais qu'il avait confiance qu'il ne serait pas pour cela repoussé. "Bien au contraire, reprit Mère Caron, l'œuvre n'en ira que mieux". Et de fait, des mesures furent aussitôt prises pour l'établissement de cette mission, qui se fit avec succès. Dans le même ordre d'idées, les chroniques qui racontent le départ des Sœurs de Sorel — en 1858 — sont fort édifiantes. On se rappelle que pour obliger Mgr Prince, Mgr Bourget avait réglé d'amener à Sorel les Sœurs de la Congrégation qui quittaient Saint-Hyacinthe pour faire place aux Sœurs de la Présentation. Or, la mission de la Providence à Sorel était très prospère et les habitants du lieu voyaient

partir les Sœurs avec chagrin. Mère Caron, alors supérieure de la maison mère, se mit en devoir d'exécuter les volontés de Monseigneur avec autant de bonne grâce que s'il se fût agi d'une fondation avantageuse. Et comme certains notables voulaient faire aux Sœurs une démonstration publique, la bonne Mère, qui avait eu vent de la chose, les en dissuada, en leur répétant : "Cela ne convient pas pour de pauvres petites Sœurs comme nous".

Les reproches enfin, même quand ils étaient immérités — et il était inouï avec elle qu'il en fût autrement — les reproches ne la surprenaient, ni ne la contristaient en rien. Elle s'imaginait tout de suite qu'elle les méritait. Un jour, un monsieur, qui croyait avoir raison de se plaindre des Sœurs, vint au parloir faire une scène à la digne Mère. Sans s'émouvoir, elle le remercia de sa charité à l'avertir ainsi et le pria de ne pas se gêner : "Oh ! dit-elle simplement, si vous nous connaissiez mieux, monsieur, vous auriez beaucoup plus à dire contre nous". Naturellement l'autre se trouva vite désarmé, et, tout confus, il se retira en proclamant que Mère Caron était une sainte. Mgr Pinsonnault, qui avait été évêque de London et vivait retiré à l'évêché de Montréal, se plaignit un jour avec vivacité de ce qu'il estimait un manquement grave à son endroit de la part des Sœurs de la Providence. Les Sœurs avaient oublié d'avertir le prélat de la maladie d'une certaine dame, avec qui sans doute il était en relation. Il écrivit à Mère Caron en un style plutôt vif et cassant. Tout de suite l'excellente Mère supé-

rieure lui écrivit ses excuses en des termes qui durent le calmer. Aussi Mgr Pinsonnault avait-il en haute estime la bonne Mère Caron.

Du reste, l'ancien évêque de London était sur ce point en excellente compagnie. Mgr Bourget et aussi Mgr Joseph Larocque, qui avait succédé à Mgr Prince à Saint-Hyacinthe, estimaient au plus haut point la digne supérieure de la Providence. " Son extérieur exprime l'humilité, disait Mgr Larocque, et par là elle inspire le respect et la confiance à tous ceux qui l'approchent ". Et c'était très vrai. C'est incontestablement sa profonde humilité, son désir de se cacher et d'être oubliée — de toutes les vertus la plus étonnante à la nature et la plus féconde en fruits de salut ! — c'est son humilité, disons-nous, qui lui assurait l'empire merveilleux qu'elle exerçait partout autour d'elle. On eut dit, en effet, qu'elle exerçait une sorte de magie et que de sa personne sympathique émanait je ne sais quelle puissance mystérieuse. Elle attirait vers elle les esprits et les cœurs, et ce fut là précisément l'une des souffrances de sa vie que ces témoignages d'estime dont elle était partout l'objet. Un jeune prêtre, homme de savoir et de talent, raconte-t-on encore à ce sujet, aimait beaucoup le brillant et l'éclat, et il prenait de sa personne un soin exagéré. Mais, étant venu en contact avec Mère Caron, au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient, il changea complètement de conduite et se fit dans la suite remarquer par son esprit d'humilité.

Et c'est là un exemple entre une foule d'autres.

Car nous n'en finirions pas si nous voulions tout citer. A combien de novices Mère Caron, par la pratique de sa vie, encore plus que par ses avis et ses discours, n'a-t-elle pas enseigné le prix de la vertu d'humilité! Au moment où, pour compléter ces notes, nous visitâmes quelques maisons de la Providence, une ancienne Sœur, qui a bien connu Mère Caron, nous racontait une de ces scènes de la vie du noviciat qui ne s'oublie point. " Une de nos compagnes, nous disait-elle, toute jeune encore et remarquable par sa beauté, mais aussi très vertueuse, venait de mourir à la suite d'une maladie très rapide. Nous étions là auprès de sa couche funèbre la regrettant et la pleurant, quand Mère Caron survint : " Voyez, mes filles, dit-elle, comme nous sommes peu de chose ! A quoi servent la beauté et les autres biens de la vie, quand on les estime trop ? Bientôt ce sera notre tour ". Il ne faut pas chercher ailleurs le secret de l'amour de Mère Caron pour la sainte humilité. Elle mesurait la vie à l'aune de l'éternité.

CHAPITRE XIV

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES

— Sa confiance en Dieu —

LORSQUE l'Ange du Très-Haut vint à Nazareth demander à Marie, la timide et modeste Vierge, si elle voulait accepter de coopérer à l'œuvre par excellence de l'Incarnation du Verbe, la première parole que cette sainte et pure Vierge prononça en fut une d'humilité : *Ecce ancilla Domini* — *Je suis la servante du Seigneur*, et la seconde en fut une de confiance en Dieu : *Fiat mihi secundum verbum tuum* — *Qu'il me soit fait selon votre discours*. Ainsi doit-il en être de tout programme d'une vie d'œuvres. L'âme qui se donne à Dieu, à son apostolat et à son action dans le monde, doit être humble d'abord et se défier d'elle-même, elle doit être aussi généreuse et se confier en Dieu. Car toute force vraie vient de Dieu. " Je puis tout, " disait Paul, qui a pourtant parlé mieux que personne de ses misères et de sa faiblesse, " Je puis tout en celui qui me fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat* ". Mère Caron comprenait ces profondes et éternelles vérités. Elle fut humble et modeste, nous venons de le voir, elle aima l'humilité pour elle-même et pour sa Communauté, par delà la vie elle sut voir toujours l'éternité, et ce fut là le secret de son inlassable et

fructueuse activité ; mais la raison fondamentale et supérieure de toutes ces saintes dispositions, c'était sa confiance en Dieu. Elle le savait puissant autant que bon, et si, en toutes circonstances, elle se proclamait son humble, sa très humble servante, elle ne laissait pas d'accepter même les charges et les honneurs, quand elle croyait que c'était son désir, avec le plus confiant et le plus complet abandon. " Je suis sa servante, se disait-elle intérieurement, qu'il me soit fait selon son désir, et tout sera pour le mieux ".

Les exercices de piété faisaient ses délices et elle s'y livrait avec la plus grande ferveur. " Faisons bien nos exercices spirituels, répétait-elle à ses Sœurs, ce temps-là seul est à nous. Tout le reste, nous le devons au prochain pauvre, malade, infirme ou malheureux. Employons donc notre temps scrupuleusement ". Dans ses inquiétudes, dans ses craintes, dans ses chagrins, elle allait se prosterner au pied du tabernacle et elle priait. Les jours d'exposition du Saint Sacrement ou des saintes reliques, elle passait au pied des autels tout le temps qu'elle pouvait prendre sur ses occupations toujours considérables, et ce n'était pas le moindre sujet d'édification pour les novices et les jeunes Sœurs, par exemple, allant à la chapelle, d'y apercevoir, derrière un pilier, ou anéantie dans un coin, la vénérée Mère abîmée en Dieu. Ses lèvres d'ailleurs murmuraient presque constamment quelque prière, habitude qui se traduisait encore extérieurement par la modeste gravité de son maintien et par le recueillement de son attitude.

A l'époque de l'une des retraites annuelles de la Communauté, alors qu'elle était en charge du couvent de Saint-Vincent, elle se trouva retenue par ses fonctions de garde-malade, à Mascouche, auprès du vieux curé de l'endroit, très malade, M. Gagné, à qui l'on devait la fondation du couvent dans cette paroisse. La supérieure générale du temps lui manda de faire sa retraite au chevet de son malade. " Comme vous voudrez, ma mère, " répondit-elle. " J'étais à l'école de la souffrance, écrivait-elle plus tard, et quelle belle retraite ce fut pour moi, en présence de ce saint vieillard si patient et si résigné dans ses atroces douleurs. J'ai bien prié au pied du petit autel dressé dans sa chambre. "

Elle priait bien partout, et les traits abondent que nous pourrions citer. Qu'y a-t-il de plus difficile, par exemple, que de ne pas se dissiper un peu au cours d'un voyage et dans un séjour d'hôtel? L'une des premières annalistes de la mission de Vancouver raconte qu'étant en voyage à New-York avec Mère Caron, il leur fallut, à ses compagnes et à elle, attendre quelques jours le bateau et loger à l'hôtel. " Là, écrit-elle, retirées dans une chambre commune, nous nous groupions autour de notre chère Mère Caron. Chacune de ses paroles était recueillie avec amour et respect. Un soir, dont le souvenir ne s'effacera jamais de nos cœurs, notre vénérée Mère, inspirée par sa piété, voulut nous donner un dernier gage de son affection. Elle fit écrire les noms des cinq plaies de Notre-Seigneur sur autant de petits billets et nous les fit tirer au sort. Elle dési-

rait, disait-elle, avant de se séparer de nous, nous introduire chacune dans un abri sûr contre les dangers de l'avenir. ”

Cette foi sincère et cette piété très vive inspiraient naturellement à Mère Caron la confiance la plus absolue en la divine Providence. Elle y mettait tout son appui et toute son espérance. Elle n'était assurément ni fataliste, ni superstitieuse, elle savait que Dieu veut que l'on s'aide et que l'on travaille ; mais elle n'avait garde d'oublier qu'en toute chose il faut la grâce et le secours d'en haut. Quelques-unes de ses maximes favorites, c'étaient celles-ci : “ La Providence ne nous manquera pas pourvu que nous fassions notre devoir ”—, “ Plus on est pauvre, plus Dieu nous aide ”—, ou encore “ Plus on donne, plus on reçoit. ”— On ne saisit là rien qui ressemble à la résignation farouche d'une superstition fataliste, mais bien plutôt le cri du cœur du voyageur de la vie qui, sentant la route peu sûre et les accidents fort possibles, sans négliger jamais de se recommander à Dieu, ne laisse pas de compter aussi sur lui-même. “ Ne vous plaignez pas ”, disait-elle un jour à des Sœurs avec qui elle partageait les labeurs d'une fondation, “ ce que vous n'avez pas aujourd'hui, vous l'aurez demain ; car la divine Providence ne vous abandonnera pas. ” Tout son programme d'action est là. Aussi rendait-elle volontiers hommage, à l'occasion, à cette sainte Providence du Bon Dieu à qui elle jugeait qu'elle et sa Communauté étaient redevables de tant de biens. Dans une circulaire, qu'elle adressait à toutes les maisons de l'Institut, en 1876, quelques années

avant de déposer les rênes de l'administration générale, elle écrivait ces lignes significatives : " Vous voyez, mes chères sœurs, par la présente circulaire, que nous avons continué, suivant l'assurance qui nous en a toujours été donnée, à être sous les soins touchants de la divine Providence, qui est vraiment maternelle comme nous nous plaisons à le reconnaître tous les jours. Par l'heureux développement de nos maisons, il est facile en effet de se convaincre que Dieu est avec nous. Car, qu'aurions-nous pu faire sans son continuel et puissant secours au milieu des difficultés sans nombre qui nous assiègent jour et nuit ? Aussi, devons-nous demeurer comme écrasées sous le poids de tant de grâces par le sentiment de la plus vive reconnaissance....."

C'est que, en effet, sa confiance en Dieu fut bien souvent récompensée d'une façon visible et à la connaissance de tous. Elle obtint des secours quasi miraculeux à des heures désespérées et elle procura plus d'une fois la guérison aux malades qui s'adressaient à Dieu par son entremise. Voici à ce sujet quelques faits que la tradition a conservés. Nous les rapportons ici en toute simplicité, ne voulant d'ailleurs, en aucune façon, prévenir le jugement des autorités compétentes sur leur valeur plus ou moins extraordinaire ou peut-être surnaturelle.

Notre-Seigneur a promis de ne pas laisser sans récompense même un simple verre d'eau donné en son nom. Les *vies des saints* sont remplies de ces menus faits, très ordinaires en apparence, mais dans la trame longue et soutenue desquels il est difficile de ne pas

constater l'action singulièrement bienveillante de la Providence de Dieu. On se rappelle en les lisant, dans la *Vie* d'un Vincent de Paul, par exemple, le mot des Saintes Lettres : "*Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis*" — " Dieu a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies ". Nous aurons occasion de l'exposer dans un chapitre spécial, Mère Caron fut, du fond de l'âme et dans toute sa vie, d'abord et avant tout une *Sœur de Charité*. Or il lui arrivait parfois d'être à bout de ressources. La Providence alors venait à son secours. Un jour, elle avait donné sa couverture de laine à une pauvre femme, le lendemain un riche négociant lui fait don de cinquante couvertures. Une autre fois, c'est une femme indigente qui lui demande une jupe, et Mère Caron avait précisément donné la seule qu'elle eût de disponible, quelques jours auparavant : " Revenez demain, " dit-elle, sans trop savoir, avouait-elle ensuite, à quel stratagème elle aurait recours le lendemain. Or, tout juste à point, un généreux marchand envoyait le lendemain à Mère Caron une large pièce de flanelle, et la femme indigente fut la première servie. Elle avait donné, certain matin, son dernier sou, lorsque rencontrant Sœur de l'Immaculée Conception, elle lui dit tout émue : " J'avais donné mon dernier sou et voilà qu'un bienfaiteur m'envoie \$10.00. " Dans une autre circonstance, comme elle venait d'accepter, pour obliger Mgr Bourget, de se charger de quelques prêtres infirmes et sans ressources, cependant que l'état des finances ne le permettait guère, un donateur inconnu

lui envoya \$100.00. En tout cela, rien de miraculeux peut-être ; mais il est au moins permis d'y voir des coïncidences bien providentielles.

Sa confiance en la maternelle bonté de la Providence établissait Mère Caron, même au milieu des plus graves occupations, dans une inaltérable sécurité et dans une parfaite paix de l'âme. Il en va souvent ainsi pour les vrais serviteurs de Dieu, car ce n'est pas pour rien que les anges des campagnes de Bethléem ont chanté au-dessus du berceau de Jésus le cantique de la paix. Aux âmes de bonne volonté, en effet, Dieu donne sur terre la paix du ciel. Mère Caron traversait un jour un champ en voiture, par un violent orage chargé de vent et de tonnerre. S'apercevant que la jeune Sœur qui l'accompagnait était dans une extrême frayeur, elle lui dit : " Ne craignez rien, ma petite, abandonnons-nous à la Providence. Il faut toujours être prêt à faire la volonté de Dieu. Et puis, continua-t-elle, mourir dans un champ d'un coup de tonnerre, ou dans son lit, qu'est-ce que cela fait ? "

La Sœur économe avait besoin de certains papiers pour le recouvrement d'une somme considérable. C'était au sujet d'un legs fait par M. Gagné, curé de Mascouche, dont nous avons déjà parlé, et assez longtemps après sa mort. Personne ne savait dans quelle *étude* de notaire ces papiers avaient été faits ou déposés. Mère Caron, qui avait en grande vénération la mémoire du pieux défunt — qu'elle avait assisté, on s'en souvient — ne craignit pas d'avoir recours à son assistance, à son tour : " Eh ! bien, dit-elle au défunt, nous laisserez-vous

perdre ce que vous nous avez donné? C'est pour les pauvres et non pour nous. Faites-nous donc trouver ces papiers." Sur cela, aidée peut-être par quelque vague souvenir, elle se sentit pressée de s'adresser à un certain notaire Lepage, ne sachant même pas au juste s'il en existait un de ce nom. Comme cette idée la poursuivait, elle alla chez le notaire Labadi, qui avait en mains les affaires de M. Gagné, et lui demanda s'il ne connaissait pas un notaire du nom de Lepage. "Oui, répondit M. Labadi, il y en avait un à Terrebonne, mais il est mort depuis longtemps."—"Allez donc voir à son *étude*, reprit Mère Caron, peut-être trouverez-vous là les documents que nous cherchons?" Et c'est ce qui arriva.

Elle faisait aussi des guérisons; mais comme elle était un peu médecin, ou en tout cas une garde-malade fort expérimentée, elle s'arrangeait de manière à ne pas trop exciter l'admiration, elle soignait avec des *simples* en même temps qu'avec des prières! On n'a jamais fait sans doute le relevé complet des nombreux cas où la piété et la reconnaissance ont affirmé lui devoir des guérisons même désespérées. Mais il est très connu que les bienfaisants effets de ses conseils et de ses prières lui valurent de la part de beaucoup de gens une vénération et une confiance illimitées. Grand nombre de malades venaient à elle. Mgr Bourget lui en envoyait, mais elle aussi en envoyait à Mgr Bourget! De sorte que des gens se trouvèrent guéris qui ne surent jamais si c'était aux prières de Mère Caron ou aux béné-

dictions de Mgr Bourget qu'ils le devaient. Aux deux sans doute, et d'abord à Dieu !

Un prêtre, parent de Mère Caron rapporte le trait suivant. Une mère de famille était sous le coup d'une menace immédiate de paralysie générale. Déjà les articulations étaient engourdies, les nerfs refusaient de remplir leur fonction normale et des étourdissements passagers faisaient craindre une issue fatale. Pendant l'une de ces crises, Mère Caron, qui connaissait la famille, survint inopinément. Aussitôt les enfants en pleurs la supplient de guérir leur pauvre maman. Et ils sont ainsi neuf enfants qui l'implorant. Mère Caron promet aux affligés que les crises ne reviendront plus. De fait, tout cessa, et cette pauvre mère put élever ses enfants dans l'amour du Bon Dieu.

Ce fait se passait vers 1873, et Mère Caron était alors supérieure générale, mais il y avait longtemps qu'elle avait pris l'habitude, dans les moments difficiles, nous oserions presque dire de commander à Dieu, tant ses prières étaient pleines de cette foi qui transporte les montagnes et à laquelle rien ne résiste. Dès le temps où elle vivait à Sainte-Elisabeth, on raconte à ce sujet de fort jolis traits que nous avons à dessein réserver pour ce chapitre. Elle avait, par exemple, la pieuse coutume, en travaillant au jardin avec les vieilles et les orphelines, de leur parler du Bon Dieu ou de dire le chapelet avec elles, après quoi elle ne manquait jamais de réciter trois invocations à saint Joseph. On avait donc grande confiance à saint Joseph. " Petite tante," demande un jour une vieille, qui trouvait la terre trop

dure à bêcher, " Petite tante, dites donc à saint Joseph d'amollir la terre. " Et de fait, il sembla à la vieille que sa bêche allait mieux tout de suite, et il n'aurait pas été facile de lui ôter de la tête que c'était la supérieure qui avait d'un mot mis en jeu la puissance du bon saint. Une élève pensionnaire — c'est toujours du couvent de Sainte-Elisabeth qu'il est question—inquiétait beaucoup, peu de temps après la fondation, les dévouées religieuses, à cause des accès de terreur et d'agitation frénétique auxquels elle était en proie. Ses parents, gens d'esprit faible et superstitieux, pensaient que quelqu'un lui avait *jeté un sort*. On l'avait mise au couvent — sans le dire ! — pour qu'elle fût guérie au contact des Sœurs. Mère Caron eut tôt fait de conjurer le mauvais sort : elle consola les pauvres parents et encouragea les Sœurs à garder la jeune fille, assurant que les crises disparaîtraient. On fit une neuvaine et les crises cessèrent. Comme on entretenait, une autre fois, des craintes sur le succès d'un bazar qu'on organisait à Sainte-Elisabeth, et après qu'on l'eut vivement recommandé à saint Joseph, un soir que Mère Caron avait veillé très tard, une vieille allant à la chapelle, y vit entrer soudain la bonne Mère, qui, se croyant seule, évidemment, prononça à haute voix cette prière : " Bon saint Joseph, je sais que je suis méchante, ne m'écoutez pas, mais exaucez les prières de vos vieilles et de vos orphelines et faites que nous ayons un beau bazar ". La vieille en pleura d'attendrissement, et le bazar fut, pour la localité, un vrai succès. Rien sans doute que d'ordinaire et même d'un peu naïf dans ces demandes

d'assistance matérielle de la part de Mère Caron — et il y en aurait des quantités du même genre à citer ! — aux saints du paradis ; mais, après tout, a-t-on remarqué qu'elle était en somme ordinaire, et naïve aussi, la demande de Marthe de Béthanie à Jésus : “ Si vous eussiez été ici, Maître, mon frère ne serait pas mort ” ? Et l'on sait que Jésus ressuscita Lazare, le frère de Marthe et de Marie !

Elle obtint aussi plus d'une fois des grâces de conversion vraiment remarquables. M. Lebel, curé de Saint-Thomas, assurait à un de ses confrères que les prières de Mère Caron avaient touché le cœur de plusieurs de ses paroissiens malheureusement endurcis dans le péché, et un autre curé de l'une des missions où Mère Caron vécut, rendait témoignage que ses vertus et ses paroles, toujours douces et charitables, avaient ramené bon nombre de mauvais chrétiens à la pratique du bien. Le seul spectacle de son inlassable confiance en Dieu et en sa Providence, en toute circonstance, inspirait confiance aux autres. On n'a jamais la foi pour soi tout seul, écrivait-on récemment dans un livre déjà célèbre (1), la confiance aussi se communique et Mère Caron conduisait ainsi naturellement à Dieu tous ceux qui d'une façon ou d'une autre subissaient son influence.

On raconte même qu'elle fit des prophéties. Nous hésiterions à y voir autre chose que de pieuses et confiantes conjectures — qui se sont du reste réalisées, mais elles valent sûrement qu'on les rapporte, dans un livre comme celui-ci. Deux religieuses attestent que

(1) *Le blé qui lève*, par René Bazin.

atteintes l'une et l'autre par des maladies ou des infirmités réputées incurables par des médecins, durant leur noviciat respectif, elles furent sur le point d'être renvoyées dans le monde, mais que, ayant eu l'occasion de parler de leurs craintes à Mère Caron, celle-ci leur aurait dit : " Ne craignez rien, mes petites, vous guérirez et vous serez religieuses ". Elles le sont en effet devenues toutes les deux, et elles n'hésitent pas l'une et l'autre à attribuer leur guérison aux prières de la vénérée supérieure. Et, au témoignage de plusieurs autres Sœurs, il y avait ainsi souvent, dans ses appréciations sur l'issue d'événements importants en cours, des vues quasi prophétiques. Touchée par les beaux exemples de charité qu'elle voyait s'exercer dans le couvent de la Providence récemment fondé dans sa paroisse, et attirée surtout par le bonheur et la joie que tous paraissaient y trouver, en particulier les religieuses, une jeune fille de la campagne se crut un moment *appelée* et voulut quitter le monde pour se consacrer à Dieu. Mais son père ayant été longtemps malade, sa famille était dans un état de gêne au point de vue financier qui était un réel obstacle. Elle s'ouvrit de ses inclinations à Mère Caron, qui, avec bonté et douceur, dissipa bien vite toutes ses inquiétudes : " Allez dans le monde, ma fille, lui dit-elle, soyez toujours bonne et pieuse et Dieu vous bénira ". Cette jeune fille fit comme la Mère supérieure avait dit ; peu de temps après, elle épousa un jeune homme respectable qui la rendit heureuse ; elle devint mère de neuf enfants et

eut le bonheur plus tard de voir quatre de ses filles Sœurs de la Providence.

Un caractère bien spécial de sa foi en Dieu et de sa confiance en la Providence, c'était, pour Mère Caron, le respect du prêtre. Le prêtre, c'est l'homme de Dieu. Il ne dépouille pas sans doute, en recevant les Ordres sacrés, la nature faillible dont, comme tous les fils d'Adam, il est pétri ? Mais à cause de cela précisément et parce que d'autre part il est parmi les hommes le mandataire de Jésus-Christ, il convient à une âme sincèrement pieuse, et par excellence à une âme religieuse, de le traiter et d'en parler toujours avec réserve et dignité. L'histoire de tous les grands Ordres est pleine de ces attentions pieuses et dignes avec lesquelles de saintes femmes comme Scholastique, Claire, Thérèse, ou Jeanne de Chantal, ont entouré les ministres de Jésus-Christ qui s'appelaient Benoît, François d'Assise, Jean de la Croix ou François de Sales. Nous n'avons pas à redire à nouveau de quelle vénération filiale Mère Caron entoura constamment Mgr Bourget, et son successeur Mgr Fabre. Mais en plus, les notes que nous avons recueillies en font foi, elle respectait et vénérât tous les prêtres avec qui elle venait en relation. Ses avis à ses Sœurs en religion portaient souvent sur ce sujet. Elle rendait à l'occasion avec empressement tous les services qu'elle pouvait aux Messieurs du clergé. Les prêtres pauvres ou malades, entre tous, étaient les privilégiés de sa sollicitude. Mgr Larocque, le deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, rendit plus d'une fois hommage à la muni-

ficence de Mère Caron à son endroit, et nous avons lu d'elle telle lettre à M. le supérieur de Saint-Sulpice, telle autre à Mgr l'archevêque d'Orégon, ou encore au grand vicaire du même prélat, qui ne laissent aucun doute sur ses sentiments de religieux respect et de profonde vénération pour les oints du Seigneur. Aux uns et aux autres, tant en son nom personnel qu'en celui de sa Communauté, elle renouvelait chaque fois qu'elle en avait l'occasion, avec des accents de sincérité qui ne trompent pas, l'assurance du plus entier et du plus constant dévouement.

Ce respect du prêtre, cette confiance en la sainte Providence, ou mieux encore et d'un seul mot cette foi en Dieu, basée toute entière sur l'humilité et la défiance de soi-même, telles étaient donc les vertus fondamentales de la vie chrétienne et de la vie religieuse de notre héroïne. C'est sur ces deux colonnes de l'humilité et de la foi qu'elle avait établi dès ses jeunes années, et qu'elle continua d'édifier dans la suite, l'œuvre de sa vie qui se confondit si longtemps, nous l'avons vu, avec l'œuvre de la Providence.

CHAPITRE XV

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES

— *Son esprit religieux* —

L'ESPRIT religieux, entendu dans son vrai sens, n'est rien autre chose que l'épanouissement de l'esprit chrétien. Plus que tous les autres, à cause même de leur vocation, ceux qui se donnent à Dieu pour le servir sous la bure du moine ou sous la guimpe de la religieuse, se doivent d'être amis de la régularité et de l'obéissance, de la simplicité et du travail, de la pauvreté et de la mortification. C'est là ce qu'il faut entendre par l'épanouissement de l'esprit chrétien. Nous avons dit dans les chapitres qui précèdent ce que furent chez Mère Caron, l'amour et la pratique de l'humilité et de la confiance en Dieu, et comment ces deux vertus fondamentales furent la base même de toute la trame de sa vie à la Providence ; nous parlerons plus loin, dans des chapitres spéciaux, de cette charité envers tous, et notamment envers ses Sœurs en religion, qui fut proprement le but déterminé et la mise en acte de toute son œuvre ; nous voulons traiter ici, dans ce chapitre, de ces autres vertus, moins marquantes peut-être et moins retentissantes, qui se distinguent plutôt qu'elles ne se séparent de l'humilité, de

la confiance en Dieu et de la pratique de la charité, mais qui ont pourtant leur nom propre, chacune, et que Mère Caron pratiqua aussi à un haut degré : sa régularité et son obéissance, sa simplicité et son amour du travail, son esprit de pauvreté enfin et son attrait pour la mortification.

De sa régularité et de son obéissance, il semble difficile, de prime abord, de parler spécialement. Déjà dans le chapitre sur son humilité, nous avons été amené à dire, à ce sujet, le sentiment de ceux et de celles qui l'ont le mieux connue. De toute manière, elle aimait et faisait aimer les Règles et Constitutions de l'Institut. " Aimons et respectons nos saintes Règles, écrivait-elle ou répétait-elle souvent, souvenons-nous que celle de la charité l'emporte sur toutes les autres et que nous devons la pratiquer avant tout. " Mère Caron était loin assurément d'être une supérieure autoritaire, mais toute bénigne qu'elle fût, ses filles lui ont souvent rendu ce témoignage, que nous avons retrouvé sous la plume de l'une d'elles : " Notre vénérée Mère Caron, par douceur et bonté d'âme, paraissait tout inclinée à faire plaisir à ses Sœurs, condescendant autant que possible à tout ce qui pouvait contenter leurs désirs ; mais quand son devoir ou l'accomplissement de nos saintes Règles l'exigeait, Mère Caron savait refuser et user de sévérité. Elle était alors inflexible et ses paroles, comme des traits aigus, perçaient l'âme de celles qui s'écartaient du droit sentier ".

Lorsque la voix de l'autorité s'était fait entendre, que ce fût celle de l'évêque, celle du conseil, ou celle

de la supérieure — au temps où elle ne l'était pas elle-même — Mère Caron ne savait qu'obéir. Et l'obéissance, sait-on jamais ce qu'elle coûte à la nature parfois ? On croit volontiers de tels ou tels, parce qu'ils sont soumis, que l'obéissance ne leur coûte rien. On les humilie, on les relègue, on les oublie, on les méconnaît ? Ils restent gais, sereins, contents, joyeux. Mais qui dira ce que leur cœur souffre à certaines heures ! Ceux surtout qui sont appelés au redoutable honneur du commandement, quelque part que ce soit, sont loin d'être à l'abri de ces épreuves-là, comme l'imagine le vulgaire. Ceux-là commandent bien qui savent d'abord obéir, l'expérience en est faite depuis longtemps. Le chef, le supérieur, celui qui conduit, celle qui dirige, ont besoin plus que personne, de savoir obéir à *l'esprit* qui est l'âme d'une société ou d'une communauté, de connaître les règles et les constitutions et de ne pas s'en dispenser à la légère, ou pour mieux dire, de ne s'en dispenser jamais. Telle fut Mère Caron supérieure et supérieure générale. Dans la mesure du possible, elle devenait en tout l'exemple de la fidélité et de la ponctualité.

Du reste, elle agissait ainsi en toute simplicité. Jamais cœur moins fier, au sens mauvais du mot, ne battit sous une poitrine humaine. “ Mes petites sœurs ”, disait-elle un jour à ses chères novices — c'était en 1876, presque au terme de sa carrière de supérieure générale — “ Mes petites sœurs, vous êtes venues ici pour commencer l'apprentissage de la vie religieuse. Eh ! bien, écoutez ce que je vais vous dire : *Soyez*

simples et je vous promets la persévérance ; la simplicité est la vertu favorite du Divin Epoux qui vous appelle, elle est celle de notre patron, saint Vincent de Paul, et elle est celle aussi de notre fondateur, Mgr Bourget. " Le Divin Epoux, saint Vincent de Paul, Mgr Bourget ! Trois noms qui se retrouvent souvent sur les lèvres de Mère Caron, quand elle voulait prêcher la belle simplicité. " Je vous conseille ", disait-elle encore aux novices, " Je vous conseille, mes enfants, de ne rien demander et de ne rien refuser. Quand vous aurez besoin de quelque chose, allez l'exposer à votre supérieure, puis restez tranquilles. Vous avez fait votre devoir. Soyez confiantes. Tout ira bien. " Dans un entretien avec les religieuses, elle recommandait un jour de s'attacher, pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les œuvres de la Communauté, aux pratiques suivantes : " 1° Vivre dans *la simplicité, l'humilité et la charité*, selon le conseil de saint Vincent de Paul ; 2° A cette fin, ne voir en toute chose que Dieu et s'oublier soi-même ; 3° Demeurer en paix au milieu des épreuves, des injures et des mépris, pourvu que Dieu soit glorifié et ses pauvres assistés ". Toutes ses exhortations à la Communauté se pourraient ramener à ce programme et même au seul mot de simplicité.

Ce qu'elle enseignait aux autres, elle le pratiquait elle-même. Rien de plus simple que sa démarche, ses allures, ses procédés avec les gens. Sans aucun doute, elle dut plus d'un succès pour le bien et plus d'un profit pour ses œuvres à cette belle simplicité. Elle arrive un jour, dans une de ses quêtes, chez un cultivateur

à l'aise, dont la basse-cour était richement pourvue. Avisant un troupeau de superbes dindons, elle se hasarde à en demander un pour son dîner des pauvres ? Mais le maître du logis fit la sourde oreille. Elle entra néanmoins dans la maison, y fut reçue avec grande politesse et gratifiée d'une généreuse aumône. Au moment où elle allait partir, voici que l'un des gros dindons, dont elle avait envie, vint soudain se percher de lui-même sur le siège de sa voiture. " Vous voyez bien, dit-elle plaisamment au propriétaire, que la Providence veut me le donner ? " Le brave homme ne put s'empêcher de rire, et Mère Caron emporta le dindon. Une autre fois, elle envoie une jeune Sœur, chez le marchand de chaussures (M. Fogarty, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, à Montréal) acheter deux paires de souliers, avec seulement *vingt-cinq sous*. Pour éviter tout retard, elle avait vivement affublé la jeune Sœur de son manteau à elle et de son chapeau, de sorte que la pauvre commissionnaire avait le cœur plus serré dans sa poitrine que sa tête ne l'était dans sa trop large coiffure. Le marchand, parce qu'il s'agissait de Mère Caron, consentit à n'accepter que vingt-cinq sous pour ses chaussures, mais il fit dire à la bonne supérieure de mieux ajuster ses Sœurs à l'avenir. Qu'importait à Mère Caron toutes ces façons ? Elle était elle-même un jour à la cuisine, préparant le dîner pour un évêque, qui s'était fait annoncer. Le prélat arrive, avec sa suite, plus tôt qu'il n'était attendu. — Vite, Mère Caron relève le coin de son tablier et s'en va simplement rece-

voir Sa Grandeur. Mais elle le fit, malgré sa mise, avec tant d'aisance et de dignité, qu'on n'eut qu'une voix pour louer sa bonhomie souriante. On raconte encore que, de passage à Trois-Rivières, pour aider ses Sœurs dans un bazar, elle alla rendre visite à son cousin, M. l'abbé Charles-Olivier Caron, vicaire général, avec qui elle était liée depuis son enfance. Elle était alors (1867) assistante générale. Au moment de se retirer, elle le pria d'entendre sa confession. " Non, non, cela vous gênera et moi aussi, " lui dit M. le grand vicaire. " Eh ! pourquoi, reprit-elle, ce n'est plus vous, c'est Notre-Seigneur qui sera là ! Allons, mon cousin, ranimons notre foi, et veuillez me confesser. "

" Pourvu que Dieu fût glorifié et ses pauvres assistés ", comme elle disait, le reste lui importait si peu. Les manières compliquées et les méthodes étudiées ne lui revenaient guère. Tout cela, c'était trop mondain, lui semblait-il. Une religieuse devait aimer la simplicité. Elle le marquait aussi, dans sa correspondance, par le style facile et aisé, mais si simple toujours dont elle usait. Sœur Marie de Bonsecours, supérieure des Sourdes-Muettes, se trouvant un jour chez l'honorable P.-J.-O. Chauveau, pour des affaires longues à traiter, on la retint à dîner. Pendant le repas, M. Chauveau, qui était, on le sait, un écrivain distingué, donna lecture à sa famille d'une lettre qu'il venait de recevoir de Mère Caron. Conçue pourtant dans les termes les plus simples, cette lettre excitait son admiration et il déclara qu'il la conserverait comme un précieux souvenir.

Après ce que nous avons raconté de sa vie active et si féconde, il serait bien inutile d'insister ici pour exposer comment et jusqu'où Mère Caron fut fidèle et dévouée à la sainte loi du travail. Le travail est sans doute à l'homme, depuis le péché d'Adam, une corvée et une peine. Mais il a ses joies aussi et ses consolations et elles sont bien reposantes. Mère Caron connut ces saintes et douces joies. Elle aima le travail et aucun labeur ne la rebuta jamais. On l'a vue, dans ses courses et ses voyages, dans ses organisations d'œuvres et ses bazars, dans sa Communauté et au dehors, depuis les jours lointains de Sainte-Elisabeth, ou de Saint-Vincent-de-Paul; s'occuper constamment à tout ce qui pouvait glorifier Dieu, assister les pauvres et assurer le progrès de la Communauté. Elle fut une travailleuse incomparable. Douée d'ailleurs d'une santé assez robuste, elle ne se ménagea jamais. Les travaux des champs, l'entretien des cours, les soins de la cuisine et du ménage, l'assistance aux pauvres, aux malades, aux affligés, elle embrassait tout, se dévouait à tout, se donnait à tout, avec une ardeur incroyable. On était toujours étonné qu'elle trouvât le temps de faire tant de choses et si bien.

Elle était soigneuse aussi, mais sans fausse délicatesse, elle aimait la sainte pauvreté, mais sans exagération et sans scrupule. Tout était bon pour elle. Elle choisissait volontiers et portait de préférence des habits usés ou raccommodés, ce qu'il y avait de plus vieux, pourvu toutefois que ce fût convenable et en rien contraire à la décence et à la modestie. Comme elle

était en visite du jour de l'an chez les Sœurs Grises, elle laissa par mégarde tomber par terre l'une de ses mitaines. Une religieuse, l'ayant ramassée, la fit voir secrètement à ses compagnes, leur faisant remarquer qu'elle était de laine grossière et toute rapiécée, et Mère Caron était alors supérieure générale. Au début de la mission de Saint-Vincent-de-Paul, la pauvreté était extrême. On n'avait pas même de chaise, on se servait — nous l'avons déjà noté — de bûches de bois rond coupées à bonne hauteur, et il fallut aussi se contenter de lits de paille. “ Oh !, disait Mère Caron, nous sommes encore plus riches que Notre-Seigneur qui n'avait pas même une pierre où reposer sa tête ! ” Elle se serait fait scrupule à la cuisine, où elle s'employa si souvent, d'y aller trop largement dans la préparation des aliments ou dans la façon de brûler le bois : elle se montrait économe en tout. Même dans l'emploi du temps, elle veillait à ne jamais perdre un instant. Une de ses compagnes de mission racontait que, en attendant le moment de l'oraison, qui a lieu une demi-heure après le lever, Mère Caron, dont la toilette était bientôt finie, trouvait le temps de tourner quelques galettes de sarrasin, non seulement pour économiser le temps mais encore, disait-elle, “ pour ne pas perdre la chaleur du poêle ”. Pendant ses retraites, dans les temps libres, on la trouvait recueillie en Dieu dans sa cellule, mais occupée en même temps à quelque ouvrage pour les pauvres. Un dernier trait qui met particulièrement en lumière son amour pour la sainte pauvreté — tout autant que son humilité — est ainsi ra-

conté. Une dame de haut rang avait promis, on ne sait à quel propos, de donner à manger à un pauvre, dans la journée. Mais le soir venait et personne encore ne s'était présenté. La dame ne savait à quel expédient recourir, quand elle aperçut dans la rue Mère Caron qui rentrait d'une course charitable. Vite, elle envoie sa servante inviter sa vieille amie à entrer et elle lui expose son embarras ? " Il se fait tard, répondit Mère Caron, je n'aurai pas la peine de déranger personne à la maison ; donnez-moi à souper, *je serai votre pauvre* ".

Mais ce souci de la régularité, ce goût de la simplicité, cet amour du travail et ce culte pour la douce vertu, que saint François d'Assise appelait " sa sœur la pauvreté ", tout cela aurait été incomplet dans l'estime de Mère Caron, si elle n'eût cherché d'abord, en tout et partout, la pratique de la mortification. La mortification, c'est comme l'expression du renoncement à soi-même et de l'abnégation. C'en est au moins la marque extérieure. Il y a la mortification des sens, il y a celle de la volonté. Mère Caron connut l'une et l'autre et elle les pratiqua admirablement. C'est par là qu'elle couronnait dans sa vie ce que nous avons appelé son esprit religieux, et on comprendrait imparfaitement son véritable état d'âme, si nous n'ajoutions ici quelques pages et ne relations quelques traits qui peignent au vif, en la distinguée religieuse, la pratique de cette importante vertu.

Mère Caron avait pour principe, en fait de mortification, que les Sœurs de la Providence doivent d'abord ac-

cepter et souffrir patiemment les privations, les fatigues et les peines, les contrariétés, les contradictions et les incommodités, qui sont les unes et les autres comme inhérentes à leur état de vie. La plus méritoire des pénitences, selon elle, c'était celle que la vie même de la Sœur de la Providence lui impose. En cela, elle avait raison. Non pas sans doute qu'il ne faille pas louer et bénir le zèle qui fait rechercher à plusieurs, après avis du directeur de la conscience, d'autres pénitences et d'autres mortifications, mais il est bien sûr que la première des pénitences consiste à faire son devoir noblement. "En religion, disait-elle un jour à ses Sœurs, il faut être mortifié. Non pas que je veuille vous prescrire de longs jeûnes, des haïres, des cilices, des disciplines. Non. Il vous faut commencer par autre chose. Vous devez d'abord mortifier votre vue, vos oreilles, votre langue, votre goût..... Ne vous plaignez jamais de la nourriture, soyez du goût de la cuisinière. Que les mets soient salés, sucrés ou insipides, bien ou mal apprêtés, n'en laissez rien voir, prenez-les tels qu'ils sont...." Elle-même, elle agissait ainsi. A table, elle prenait du premier plat venu, mais sans ostentation ; elle n'ajoutait aucun assaisonnement, mais avec une discrétion telle qu'on ne s'en serait pas douté. Des croûtes de pain trempées lui suffisaient souvent sous prétexte qu'elle était pressée. Volontiers, elle se nourrissait des restes des tables des vieillards. Elle n'était jamais assez malade pour qu'on la soignât. Elle n'allait à l'infirmerie que le moins souvent possible, et on l'a vue, étant en remèdes, aller quand même veiller les

malades. On a même remarqué, et on l'a noté, que quand elle allait "aux sucres" à la campagne pour faire plaisir à ceux qui l'invitaient, elle ne mangeait jamais de *tire*. Elle l'apportait aux vieux et aux vieilles du couvent. Or, il n'y a pas à dire, pour une *canadienne*, ne pas manger de *tire*, c'est une grosse pénitence toujours !

Elle se traitait avec la même rigueur pour le vêtement et le coucher. Un vieux grabat, une méchante couverture, un pauvre oreiller, du bois nu quelquefois : c'était tout ce qu'il lui fallait. Elle avait obtenu une dispense particulière pour s'écarter à ce sujet des usages ordinaires. Avec discrétion et sous toutes sortes de prétextes, elle se livrait à son pieux attrait ; on l'a trouvée plus d'une fois couchée, la nuit, la tête sur un quartier de bois. Dans l'intérêt de la surveillance à exercer sur les domestiques, elle imagina, étant en mission, d'établir domicile dans un réduit souterrain, une espèce de cave attenant à la cuisine. On découvrit par hasard qu'elle pratiquait là d'étonnantes austérités ! Dans un autre endroit, Mère Caron couchait, l'été, au grenier, sur la laine des quêtes, prétendant qu'elle dormait mieux là qu'ailleurs. Une petite Sœur, un peu naïve, étant un jour bien fatiguée, voulut profiter de l'aubaine qui s'offrait à elle, par hasard, de se reposer sur la couche tant vantée de sa supérieure. Mais elle dut se lever bien vite. C'était trop inégal d'abord, et il y avait dans la laine, des hôtes incommodes aux dormeurs, très incommodes, car ils piquaient très fort. On installa Mère Caron, un jour qu'elle était en visite, dans

une chambre somptueuse. Quand elle fut partie, on constata qu'elle avait couché par terre. Elle ne se servait jamais de chaise berceuse. On a même affirmé qu'elle portait une sorte de cilice sous la forme d'une croix de fer blanc trouée, dont les piquants la blessaient. Étant en voyage dans une grande ville, — New-York, je crois — elle refusa d'aller visiter de beaux édifices, sous prétexte que ce n'était pas sur son chemin ! Enfin, elle cherchait constamment à voiler toutes ses pénitences par quelque explication ingénieuse, et si on voulait la mettre au supplice, on n'avait qu'à faire voir qu'on s'apercevait de ses pieux subterfuges, elle en pleurait !

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre sur l'esprit religieux de Mère Caron que par un nouvel extrait de ses mémoires. Il s'agit d'une allocution qu'elle fit à ses chères novices, en octobre 1874. Elle y traçait, sans s'en préoccuper ni sans s'en douter, le portrait même, ou mieux le tableau de sa vie. Pourquoi elle fut humble, confiante en Dieu et charitable, pourquoi elle fut régulière et obéissante, simple et laborieuse, pauvre et mortifiée ? Vous n'avez qu'à méditer, pour le savoir, sur le discours que voici, il mérite d'être cité en entier et sans commentaires : “ Mes
“ petites sœurs, vous avez quitté vos parents, vos amis.
“ C'est un grand sacrifice. Accomplissez-le avec générosité et confiance ; car quand on donne beaucoup,
“ on reçoit beaucoup. Notre-Seigneur vous récompensera libéralement de ce que vous aurez souffert
“ et sacrifié pour son amour. Que vous devez remercier le Bon Dieu de vous avoir appelées à la vie re-

“ ligieuse ! Car c’est une grande grâce de sa bonté,
“ il ne vous devait rien. Rappelez-vous que pour
“ obtenir votre entrée au noviciat, vous vous êtes
“ mises à genoux et vous avez dit : *Ma Mère, nous*
“ *vous demandons en grâce d’être admises au nombre des*
“ *servantes des pauvres.* La supérieure vous a répondu :
“ *Mes filles, si vous voulez être de bonnes servantes des*
“ *pauvres, renoncez-vous vous-mêmes, prenez votre croix*
“ *et suivez Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Avez-vous bien
“ compris, mes petites sœurs, le sens de ces paroles :
“ *Renoncez-vous vous-mêmes ?* Qu’est-ce que le renon-
“ cement ? Ce n’est rien autre chose que de ne pas
“ faire ce qui vous plaît.... Se renoncer, c’est s’hu-
“ milier, s’immoler, non pas seulement pendant qu’on
“ est au noviciat, mais toute la vie.... Se renoncer,
“ c’est la vie religieuse. On vous a dit encore, au
“ jour de votre prise d’habit : *Prenez votre croix.* Cela
“ veut dire qu’il faut supporter avec patience les con-
“ trariétés qui arrivent, les humiliations ou les souf-
“ frances que Dieu envoie. Embrasser les adversités,
“ c’est la croix quotidienne ; par conséquent, c’est là
“ suivre Jésus-Christ. ”

Ce petit discours, si substantiel, si plein de choses, et qui constitue un si riche programme de vie religieuse, non seulement nous l’avons en quelque sorte recueilli, presque mot pour mot, de la bouche de la vénérée Mère Caron, mais toute sa vie, nous pouvons l’affirmer après ce que nous avons raconté, en avait été comme l’application pratique. Elle vivait éminemment de l’esprit religieux, elle portait sa croix quotidienne, elle suivait Jésus.

CHAPITRE XVI

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES

— *Sa charité envers les pauvres et les malheureux* —

LES Sœurs de la Providence sont d'abord et avant tout les servantes des pauvres. Dès la première heure de sa vie religieuse, Mère Caron l'avait parfaitement compris. Il y a plus d'une manière, sans doute, de pratiquer la sainte charité ; la Sœur de la Providence ne choisit pas la moins fructueuse. Mère Caron avait naturellement l'âme compatissante, nous l'avons remarqué en étudiant ses jeunes années, alors que, institutrice dévouée, elle savait se donner si entièrement à l'œuvre délicate de la formation des enfants, tout en trouvant le moyen déjà de secourir à droite ou à gauche quelques nécessiteux. La vie religieuse n'eut donc qu'à régler les élans de son âme généreuse pour les grandir encore et les perfectionner. Sœur de Charité dans toute la force du terme, elle sut se dépenser toujours sans s'épuiser jamais, se donner au dehors sans rien perdre au dedans de son détachement des créatures — œuvre pourtant si difficile à la nature !

Sa sollicitude s'étendait à toutes les misères, ses paroles de consolation et d'encouragement allaient à toutes les souffrances, et, bien souvent, elle pleura avec ses chers affligés. " L'amour des pauvres, raconte

une ancienne Sœur, paraissait être sa passion dominante, la charité la plus tendre, son caractère distinctif".—" Mère Caron, écrit une autre, répandait le calme et la paix dans les cœurs affligés. Que de blessures morales elle pansa et guérit ! " — " Son amour pour les pauvres, dit encore une de ses contemporaines, sa douceur et sa compassion donnaient à sa vertu un charme inexprimable. On la voyait partout entourée de malheureux. On eût dit qu'elle trouvait là ses délices. On l'a souvent vue verser d'abondantes larmes sur les malheurs dont on l'entretenait..... " En effet, la vue des pauvres l'attendrissait. Après sa mort, un religieux éminent, ancien provincial de son Ordre au Canada et devenu en France assistant général, le Père Antoine, des Oblats, lui rendait, dans une lettre, ce témoignage : " J'ai souvent entendu parler de la charité toute compatissante de Mère Caron. J'ai moi-même le souvenir d'avoir vu ses yeux se remplir de larmes en face d'une misère qu'elle ne pouvait soulager autant qu'elle l'aurait voulu ".

Mais si son cœur était naturellement compatissant, elle trouvait dans sa foi très vive une raison plus haute de l'être encore davantage. Bien traiter les pauvres, elle l'affirma et le proclama plus d'une fois, c'était, selon elle, le meilleur moyen d'attirer sur soi-même et sur la Communauté les bénédictions du ciel. " Dieu nous donne, disait-elle, pour que nous donnions aux pauvres. Si nous leur donnons généreusement tout ce dont nous pouvons disposer, ni nous, ni nos pauvres, nous ne manquerons de rien. " Volontiers, elle appuyait

et fondait la prospérité d'une maison sur le nombre de pauvres, qu'elle abritait. Dans une mission, on gémissait sous le poids d'une lourde et douloureuse épreuve. " Ne craignez rien, dit aux Sœurs Mère Caron, vous assistez les pauvres, c'est une bénédiction ; votre œuvre sera gardée par Dieu ". Ce qui de fait arriva. Ayant appris au contraire que, dans une autre mission, on avait renvoyé plusieurs pauvres — dont on prévoyait ne pouvoir assurer la subsistance, — elle en fut fort affligée et elle dit : " Le Bon Dieu ne les bénira pas ". A l'entendre, les ressources ne manquaient jamais et la place non plus. " Il y a toujours moyen, disait-elle, de loger Notre-Seigneur ". Que vouliez-vous qu'on répondît à cela ? " Les pauvres, aimait-elle à répéter, doivent passer avant nous. C'est grâce à eux que nous sommes consacrées au service de Dieu. C'est pour les respecter, les aimer et les servir que Dieu nous a accordé la grâce de la vocation religieuse ".

C'était au point qu'elle ne refusait jamais personne et qu'elle donnait toujours tout. Les grands financiers auraient jugé probablement que c'était là une singulière façon d'équilibrer un budget. Mère Caron, elle, comptait avec la Providence. " Lorsqu'il s'agissait d'exercer la charité, disait un préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui l'avait connue intimement, Mère Caron ne savait pas dire non. Jamais un rebut, jamais un refus ! Dans l'élan de sa généreuse ardeur, tout lui paraissait possible. Jamais, à son dire, rien n'était trop pénible ni trop onéreux ". Dans les premiers temps de la mission de Saint-Vincent-de-Paul, on

était obligé de mettre les lits les uns sur les autres durant le jour, afin de pouvoir circuler dans les salles, et, le soir, on les dressait dans les classes et dans les corridors. Lui représentait-on qu'on n'avait plus rien pour monter un nouveau lit ? Elle donnait le sien. Et, malgré les instances des Sœurs, elle s'allait coucher au grenier sur des haillons. Il arriva même, en ces circonstances, qu'on la trouva le matin couverte de neige ! Pourvu que les pauvres fussent bien, ou moins mal, elle était contente, cela suffisait. Elle se dépouillait de tout pour ses chers pauvres. On fut même obligé, parfois, d'user de pieux stratagèmes pour l'empêcher de donner ses propres vêtements et ses couvertures de lit. On ne lui laissait que le strict nécessaire, et encore elle trouvait moyen de donner, et, en plus, elle s'ingéniait à cacher ses charitables libéralités. Il fallait, pour qu'on s'en aperçût, qu'on la trouvât grelottant de froid après une nuit qu'elle avait passée insuffisamment couverte ou à la suite d'un voyage qu'elle avait fait sans être habillée assez chaudement. Un jour qu'elle était sortie avec une jeune Sœur, celle-ci crut voir que Mère Caron portait des bas blancs, mais en prêtant davantage attention elle constata que la bonne Mère allait pieds nus dans ses vieilles savates. Une autre fois, elle visitait avec la supérieure d'une mission une pauvre femme de journée. Voyant que la pauvre femme était fort mal chaussée, elle lui donna ses souliers et pria la supérieure d'y ajouter une paire de bas. Quant à elle, ses vieux souliers de rechange lui suffiraient bien ! Pendant qu'elle était en visite (1874) à Walla-

Walla (territoire de Washington), son habitude de vouloir assister tout le monde lui amena une aventure très divertissante. Un soir, à l'heure où toutes les Sœurs se rendaient à l'oraison, Mère Caron aperçoit deux sauvages qui se tenaient silencieux, près de la porte. Ce n'était pas nouveau pour les gens de l'endroit. Ces bons sauvages venaient tout simplement, comme l'enfant de l'histoire naïve que l'on sait, " voir ce qui se passait sans faire semblant de rien ". Mère Caron crut qu'ils avaient besoin. N'écoutant que son bon cœur, elle reste seule en arrière, entre à la cuisine, où par bonheur il n'y a personne dans le moment, cherche dans les armoires, y prend deux pains et un plat de beurre, va au fourneau, en tire les patates qui y rôtissaient et porte le tout aux sauvages ébahis, leur faisant signe de s'enfuir au plus vite. Un domestique avait tout vu et, à la cuisinière étonnée de ne pas trouver son souper au feu, il expliqua le mystère. Comme on s'excusait, pendant le repas, de l'absence de patates, Mère Caron s'empessa de protester que tout était pour le mieux. C'était pour elle une grande humiliation que de quêter, mais, nous l'avons vu, elle se donna toujours à cette œuvre, qui lui coûtait, avec le plus grand zèle. C'est que c'était pour les pauvres. Quand on ne voulait plus lui donner, car enfin elle était bien un peu importune parfois, elle demandait à emprunter ; mais personne ne s'y trompait, on savait ce que cela voulait dire ! " C'est une passion pour vous de donner ", lui disait plaisamment une de

ses compagnes. " Oui, c'est une passion, reprit-elle, et j'espère bien mourir avec ! "

Elle affectionnait spécialement, entre tous les pauvres, les plus misérables, les malades (1), les coupables. Elle soignait les uns, elle excusait les autres. On se souvient de sa sympathie pour les jeunes détenus de la Réforme à Saint-Vincent-de-Paul. Mais il y a

(1) Pour ne pas trop charger cet alinéa, nous mettons en note ce qui concerne l'affection si maternelle et si tendre que Mère Caron porta toujours à ces affligées entre tous les affligés que sont les sourdes-muettes. L'œuvre des Sourdes-Muettes a connu à la Providence des heures critiques. Dès les débuts en 1852, et toujours, dans la suite, surtout pendant son terme de supérieure générale, Mère Caron ne ménagea à cette œuvre ni son dévouement ni son zèle. Son cœur compatissait fortement — ce cœur qui savait si bien compatir — aux privations intellectuelles, morales, temporelles ou physiques de ces pauvres et chères disgraciées de la nature. On fut réduit un jour à congédier de l'Institution (de Montréal) une sourde-muette orpheline, qui faisait le désespoir de ses maîtresses et menaçait de devenir pour ses compagnes un exemple par trop pernicieux. Mère Caron, qui fut consultée, n'agréa cette mesure qu'avec un chagrin visible. Elle suivit dans le monde cette brebis sortie du bercail, s'y intéressa, et l'enfant s'étant trouvée plutôt malheureuse, elle put à sa grande joie la ramener à l'Institution, toute changée et désirant mieux faire. Cette enfant devint en effet un modèle et le bras droit de ses maîtresses. Cet exemple est choisi entre beaucoup d'autres. Ajoutons que l'un des derniers actes de l'administration supérieure de Mère Caron fut de mettre à la disposition de l'Institution des Sourdes-Muettes une salle de l'Asile de la Providence, situé dans une place plus centrale que l'Institution, pour les réunions d'anciennes sourdes-muettes répandues par la grande ville. Cette faveur s'est toujours continuée depuis.

(Note de l'auteur).

quantité d'autres faits que l'on rapporte. Un inconnu se présente un jour à Mère Caron et sollicite une aumône pour se faire conduire à l'hôpital. Il était en effet d'apparence bien misérable et avait l'air réellement malade. Mère Caron se disposait à exaucer sa demande, quand survient une Sœur qui connaissait bien l'individu. "Eh ! ma Mère, il ne faut pas assister cet ivrogne, s'écrie-t-elle, il va assurément boire ce que vous lui aurez donné !" — "Tais-toi, ma petite fille, se hâte de reprendre la charitable Mère, il ne faut pas dire du mal des pauvres. C'est un malheureux, je ne le renverrai pas sans secours. Quelque usage qu'il en fasse, Dieu nous tiendra compte de notre charité." Aussitôt, elle commande une voiture et fait conduire notre homme à l'Hôtel-Dieu. Pendant qu'elle était supérieure à Saint-Vincent-de-Paul, elle est un jour demandée au parloir. Une malheureuse, dont l'inconduite n'était que trop connue du public, était là qui sollicitait un abri pour la nuit. Or, il n'y avait plus de lit, ni plus de place pour en mettre. Que faire ? Mère Caron s'arrange à l'insu de tout le monde pour lui donner son lit et elle couche sur le plancher. Une nuit, à l'Asile de la Providence, à Montréal, Mère Caron est soudain réveillée par des clameurs et des cris. Elle se lève, s'habille en toute hâte et va voir à la porte ce qu'il y a. C'était une troupe de gamins qui poursuivaient de leurs huées une malheureuse errante de nuit, qui, à en juger par sa mine, ne valait pas cher. Mère Caron, armée de sa croix, s'avance vers les jeunes insulteurs, leur en impose tout de suite, prend sous sa protection la malheu-

reuse et l'amène passer le reste de la nuit sous le toit de la Providence. Une autre fois, elle reçoit et héberge plusieurs jours, dans sa propre chambre, une pauvre fille qui sortait de la Maternité et ne savait où aller.

Les malheureux de cette sorte aux yeux de Mère Caron l'étaient doublement. Et certes, elle avait bien raison. Aussi cherchait-elle, en soulageant les misères physiques, à venir surtout au secours, dans la mesure du possible, des misères morales. Que si, en particulier, c'était envers elle, ou même envers sa Communauté, qu'on avait eu des torts, non seulement elle pardonnait, mais elle remuait ciel et terre pour que l'on pardonnât avec elle. Sa qualité d'offensée en faisait naturellement un avocat puissant, dans ces sortes de causes, et elle les gagnait presque toujours. Ainsi, un *charretier* malhabile, ou incapable de maîtriser son cheval, avait un jour renversé une Sœur. La Sœur, en fait, s'en tira à bon marché, à peu près saine et sauve. Mais notre homme fut arrêté par un *policeman*, et on menaçait de lui faire payer une bonne amende pour le moins. Or, il se trouvait que c'était un brave campagnard, fort honnête, qui regrettait l'accident plus que personne. Il fallut voir avec quelle chaleur et quel zèle, Mère Caron plaida sa cause : "Ce n'était pas sa faute à ce pauvre homme. Elle le connaissait. Il n'aurait pas voulu faire de mal à une mouche. C'était un accident. Cela pouvait arriver à n'importe qui. Que ferait le juge — ou le *policeman*, peu importe ! — si pareil accident arrivait à son frère ?" Bref, elle ne se donna pas de repos, que le pauvre homme n'eût été relâché ! Et, en

plus, elle le consola, le mieux qu'elle put, d'avoir failli causer un accident grave, malgré lui. Un ancien serviteur qu'on avait dû congédier — un de ces demi-fous comme on est exposé peut-être à en prendre trop dans les couvents, sous prétexte qu'ils coûtent moins cher, mais qui n'offrent pas toujours à plus d'un point de vue les garanties désirables — s'avisa, en l'absence de celui qui l'avait remplacé, de s'introduire furtivement la nuit dans l'écurie et de voler le cheval des Sœurs. Il l'amena à Montréal, lui coupa les oreilles pour le déguiser, et s'en fit une bête de somme qu'il utilisait dans ses nouvelles occupations. Mais on fit des démarches, et on finit par retrouver et le voleur et le cheval volé. Devant les juges, le voleur fut condamné au pénitencier, et, en vérité, cela il ne l'avait pas volé. Mais Mère Caron se mit en campagne. Cette pensée de savoir un homme au pénitencier à cause d'une offense commise contre sa Communauté ne lui allait pas du tout. Son bon cœur protestait. Elle se rendit auprès du juge, argumenta et plaida si bien qu'elle obtint la grâce de son voleur. C'était peut-être pousser la commisération un peu trop loin. Mais du moment que le juge y consentait, la justice était sauvée et la charité y trouvait son compte.

Quand elle ne pouvait pas secourir les pauvres autrement, Mère Caron les adoptait ; ce qui est assurément une manière fort simple de secourir les gens, mais n'est pas à la portée de tout le monde. Mère Caron, elle, pour ses adoptions comme pour ses autres aumônes, avait carte blanche. Les règles de l'Institut

n'assignaient alors aucunes bornes aux libéralités de la supérieure. D'ailleurs elle avait obtenu de qui de droit toute latitude sur ce point. C'est elle-même qui l'affirme quelque part. Elle s'en donnait donc à cœur joie, sur ce chapitre comme sur tant d'autres, pour pratiquer la vertu qu'elle aimait tant. Alors qu'elle était en mission on vint la prier de visiter une pauvre veuve mère de famille et mourante. Elle accourt, la console et l'aide à bien mourir. Puis, après sa mort, elle adopte ses cinq enfants. Le plus jeune avait à peine un mois, elle dut l'emporter dans son tablier, tandis que les quatre autres suivaient en pleurant. Et elle eut soin de ces chers enfants, *son trésor*, disait-elle, jusqu'à ce qu'ils fussent capables de se suffire à eux-mêmes. Une autre fois, comme elle passait dans la paroisse de Saint-Martin, elle fut frappée par le triste aspect d'une pauvre chaumière. Il devait y avoir là quelqu'un qui souffrait, lui sembla-t-il. Elle entra donc, et, en effet, elle aperçut trois petites filles qu'on avait abandonnées dans cette sorte de caverne humide qu'était la chaumière, et qui s'y trouvaient réduites à la plus extrême pauvreté. Mère Caron les interrogeant, apprit qu'elles n'avaient pas un parent, pas un ami.... Cela réglait la question. Elle emporta les trois petites filles à son couvent, et les éleva chrétiennement ; l'une d'elles est devenue plus tard religieuse dans une communauté d'Ottawa, et les deux autres se sont honorablement placées dans le monde. Une autre fois encore, on lui signale une famille bien malheureuse de Sainte-Rose : des cinq enfants qui la composaient, il y en avait trois

qui étaient idiots et sourds-muets, et les deux autres, plus âgés, assez vieux même, n'étaient guère plus favorisés que leurs cadets. En fait de religion, ils ne savaient rien. Émue de compassion, Mère Caron demande qu'on lui confie ces êtres disgraciés et elle entreprend elle-même de les instruire, ce qui n'était pas une tâche facile. Elle y parvint cependant. Ils furent admis à la communion par M. le curé Lavallée — car cela se passait au couvent de Saint-Vincent-de-Paul — et à la confirmation par Mgr Bourget. A cette occasion, Mère Caron voulut que ses deux protégés prissent les noms, l'un de Mgr Bourget, et il s'appela Ignace, et l'autre de M. Lavallée, et il s'appela Norbert. Or Ignace et Norbert firent de bons chrétiens. “ Un jour, en entrant au couvent — écrivait après la mort de Mère Caron, un curé qui l'avait eue comme supérieure à son couvent et qui l'avait toujours hautement estimée — je rencontre une pauvre femme, non une mendiante, mais une *plaignarde* qui pouvait se dispenser de quêter. “ Ne venez donc jamais ici, lui dis-je, pour quêter. “ Vous savez bien que les Sœurs sont trop pauvres. “ Elles ont dix-huit orphelines à nourrir et à vêtir et “ six vieilles pauvresses qui ne leur donnent rien ”. Or, j'appris ensuite que la bonne Mère Caron avait été très peignée des reproches que j'avais adressés à cette pauvre femme. ” — “ Une autre fois, raconte le même curé, Mère Caron, étant allée quêter dans un des *rangs* de la paroisse, ramena avec elle une malheureuse idiote qui ne savait aucune prière et n'était jamais venue à l'église. A force de patience et de bonté,

elle parvint à faire briller à ses yeux le flambeau de la foi de façon qu'elle fût jugée capable de se confesser et de communier à Pâques. " Du même curé toujours nous tenons l'histoire édifiante d'une certaine Geneviève. C'était une pauvre ignorante qui vivait dans toutes sortes de désordres, dont on ne la jugeait guère responsable. " Tous les jeudis, Geneviève, vous irez au couvent, lui avait dit le curé, la Sœur vous instruira ". Quelque temps après, il la voit arriver à la sacristie pour se confesser. " Mais savez-vous vous confesser ? " demande M. le curé. " Oui, *Tante Caron* me l'a montré. " — " Alors, vous allez au couvent les jeudis ? " — " C'est-à-dire que *Tante Caron* ne veut plus que j'en sorte, parce que les jeunes gens me font toujours fâcher ". — " Mais comment les Sœurs vont-elles faire pour vous nourrir ? " — " *Tante Caron* dit de demander du pain à saint Joseph, et saint Joseph nous en donne. " On pourrait imaginer par la simplicité de ce petit dialogue que ce n'était pas après tout bien compliqué pour Mère Caron de recevoir tant de pauvres, de ne refuser personne et de donner à tout le monde. Mais quand on y réfléchit, combien de sacrifices secrets, d'angoisses et de veilles tout cela ne représente-t-il pas ?

Elle avait des procédés à elle pour quêter. A Montréal même, dès le temps où elle était dépositaire et surtout quand elle fut supérieure, il lui fallut plus d'une fois aller à la quête et y envoyer les Sœurs. La quête, c'est toujours la grande ressource des pauvres. Quand on est Sœur de la Providence on y va le cœur serré bien souvent ; mais on y va quand même, il faut

marcher, l'esprit de la vocation le commande. Mère Caron marchait donc et elle faisait marcher les Sœurs. Lorsque le besoin des pauvres de l'Asile l'exigeait, et toujours de l'avis de Mgr Bourget, les Sœurs s'en allaient ainsi par la ville ramasser les aumônes publiques. Mais Mère Caron leur donnait à chacune une liste de pauvres, chez qui il fallait s'arrêter, sur le chemin, pour leur faire une part des aumônes qu'elles recevaient ! C'est une manière originale mais bien chrétienne de quêter. Ce que les anges de la charité doivent jubiler au ciel quand ils voient chose pareille ! Lors de l'établissement de la mission de l'Assomption, Mère Caron, alors supérieure générale, voulut partager les ennuis des débuts de la fondation, et elle fit elle-même la quête dans cette paroisse. Or ce fut l'étonnement de tous de voir agir l'étrange mendiante. Elle distribuait une partie de ce qu'on lui donnait aux pauvres qu'elle rencontrait. Et, à sa compagne étonnée, elle murmurait tout bas : " Dieu nous le rendra ". A Montréal, un jour—c'est un vénérable ecclésiastique qui a raconté ce trait—, Mère Caron se disposait à sortir pour la visite des pauvres et des malades. Elle demanda à son économe de lui donner quelque argent. " Ma Mère, lui repartit la Sœur, je n'ai que quelques pièces de monnaie, et vous savez que ce soir on doit venir nous en demander beaucoup. "—" Donnez toujours ce que vous avez ", reprit la Mère. Et elle s'en alla, heureuse, distribuer jusqu'au dernier sou ! Mais, au même instant, un riche bienfaiteur venait verser dans la caisse vide de la Sœur économe une somme importante. " Je

savais bien, dit Mère Caron, l'apprenant en entrant, je savais bien qu'on n'y perd jamais à prêter au Bon Dieu." Et aussitôt, elle alla à la chapelle remercier celui qui rend au centuple, même ici-bas souvent, ce qu'on donne à ses pauvres.

Une telle façon d'agir si chrétienne et si surnaturelle était bien propre à toucher les cœurs. L'onction de ses paroles achevait du reste l'œuvre si bien commencée. On assure même que son attitude si humble et si digne lui valut le privilège d'obtenir souvent ce qu'elle désirait avant qu'elle ne l'eût demandé. Sa seule présence inclinait les cœurs à l'assister spontanément. Elle savait aussi, quand il le fallait, choisir son heure. On en cite un exemple typique. Les passions politiques sont très vives en notre pays. Une assemblée qui réunit des orateurs ou des candidats adverses est toujours un gros événement, dans les campagnes surtout. Mère Caron ne faisait pas de politique, mais elle savait en profiter pour ses pauvres. On l'a vue, au moment où un candidat se disposait immédiatement à monter sur le *husting*, s'approcher de lui et tendre sa sébile en le priant de préluder à son discours par un acte de charité, l'assurant que cela lui porterait bonheur ! Est-il besoin d'ajouter qu'une telle prière manquait rarement son effet. Des citoyens influents, en de semblables circonstances, se faisaient une joie de tendre la main ou de passer l'aumônière dans les rangs pour la Mère Caron, et ils lui rapportaient triomphants de jolies sommes.

Mère Caron savait user d'habileté et de délicatesse,

non seulement pour demander, mais aussi pour donner, ce qui parfois est encore plus difficile. Il y a des misères qui aiment à être soulagées avec discrétion, et l'on ne saura jamais assez comment souvent la main qui donne doit se mouvoir à propos. L'aumône faite d'une certaine façon est parfois considérée comme une insulte. Mère Caron savait s'y prendre. Quand il se présentait chez elle, à la campagne, quelques-uns de ces vendeurs ambulants, qui sont souvent des quémanteurs déguisés, elle tâchait à les obliger. Elle se montrait désolée si elle ne pouvait rien leur acheter. Du moins elle les introduisait chez des voisins afin que les achats de ces derniers fussent une compensation de la modicité ou du néant des siens. Dans les soirées payantes, dans les bazars, et Dieu sait si elle assista souvent à des bazars, ici ou là, elle avait la délicate manie de se tenir à la porte et de glisser des cartes d'entrée à ceux qui n'avaient pas le moyen de payer. Les enfants, entre autres, appréciaient et bénissaient cette bienveillante intervention. Quand on les refusait — en l'absence de Mère Caron, bien entendu — ils avaient l'habitude, à beaucoup d'endroits, de dire : "On voit bien que Mère Caron n'y est pas". Dans ce seul mot d'enfant, dans ces petits traits, il y a, croyons-nous, toute une affirmation à l'honneur de Mère Caron et de la délicatesse de ses procédés. Mais nous avons mieux encore. Dans une mission sauvage de l'Ouest — à *Cœur d'Alène*, aujourd'hui *De Smet* —, Mère Caron, lors d'un voyage, avait remarqué que les pauvres Pères missionnaires étaient dans un dénûment presque complet. De

retour à Montréal, elle fit acheter et s'empessa de leur expédier des couvertures en laine et de l'étoffe à soutane. Et ce n'est pas la seule fois qu'elle agit ainsi avec les missionnaires qu'elle savait dans le besoin. Un ancien protégé de Mère Caron, devenu prêtre, racontait ce joli trait : "Étant écolier je passais mes vacances au couvent, chez Mère Caron. Comme j'étais Irlandais et depuis peu au pays, je n'avais guère l'occasion de voyager pendant mes vacances, non plus que de parler anglais. Un jour, Mère Caron me demande : "Aimeriez-vous aller à Burlington, chez nos Sœurs, pour vous promener et parler votre langue?"—"Certes, ce serait une belle promenade, répondis-je, mais, ma Mère, je n'ai pas le sou?"—"Moi, j'en ai des sous, reprit-elle en souriant, et *c'est pour les orphelins....*"—"Quand je fus devenu curé, ajoutait ce digne prêtre, Mère Caron vint me voir, et à son départ, je fus trop heureux de lui acheter *pour ses orphelines*, comme elle me le demandait, un seau de *mûres*, qu'on était venu m'offrir en vente au presbytère". On le voit, Mère Caron ne changeait pas : c'était toujours pour les orphelins, pour les orphelines, pour les pauvres !

Nous parlons des pauvres, mais elle aimait les riches aussi—ces riches, qui sont souvent pauvres à bien des égards et si dignes de pitié. La nature de son apostolat l'avait mise à même depuis longtemps de savoir quelles infortunes lamentables se cachent parfois sous les lambris dorés d'un somptueux palais. Que de fois, dans ses courses et dans ses quêtes, elle donna ainsi, par ses avis, ses conseils et ses consolations morales,

avec distinction toujours et avec délicatesse, beaucoup plus qu'elle ne recevait en secours matériels. Et puis, si les revers de fortune venaient frapper quelqu'un, à l'heure fatale où tous les amis disparaissaient, Mère Caron, elle, restait fidèle. Ah ! les riches déçus et tombés, comme avec raison elle les jugeait dignes de sympathie et de bienveillance et comme sa main se faisait douce pour panser ces plaies du cœur qui saignent parfois si douloureusement et si longtemps.

Une autre remarque à ajouter, et que nous voudrions voir afficher en lettres d'or dans tous les Asiles et dans tous les Refuges, c'est celle-ci : Mère Caron avait le constant souci de ne pas *déclasser* ceux qu'elle assistait ou qu'elle élevait. Rien de dommageable en effet comme ces charités inintelligentes qui faussent pour toujours — chez les enfants, par exemple, ou chez les tout jeunes gens — l'orientation d'une vie. À cause de son grand sens pratique et de sa notion exacte des convenances, Mère Caron a toujours su, et c'est là un compliment qui est loin d'être banal, que c'est faire la charité deux fois que de la faire avec intelligence et à propos.

Mgr Joseph Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, qui connaissait très bien Mère Caron et les œuvres de la Providence, disait un jour aux Sœurs, et c'est sur ce mot que nous voulons clore ce chapitre : “ Vous n'aurez jamais une supérieure plus charitable que Mère Caron. Aucune non plus qui puisse rendre au public plus de services que ne lui en a rendus cette bonne Mère ”.

CHAPITRE XVII

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES

— *Sa charité envers les coopérateurs de son œuvre* —

LE chapitre que nous venons d'écrire sur la charité de Mère Caron envers les pauvres et les malheureux en appelle un autre, nous semble-t-il, comme son complément naturel et nécessaire. La vie de cette femme d'œuvres a été sans doute totalement consacrée aux pauvres du Bon Dieu, nous croyons l'avoir amplement démontré en la racontant cette vie en toute simplicité, et en citant en particulier une foule de traits qui donnent bien la note des constantes préoccupations de celle qui l'a vécue. Mais dans cet apostolat même, Mère Caron eut des collaborateurs, et surtout des collaboratrices. Or, il n'est pas indifférent, bien au contraire, d'étudier quelle fut son attitude ou mieux son action, vis-à-vis de ceux qui lui furent ainsi associés dans l'apostolat charitable : ses collaborateurs du dehors et ses collaboratrices du dedans. Que fut-elle pour ses sœurs en religion ? Et que fut-elle aussi pour les amis de sa Communauté, et pour ses bienfaiteurs ? Il se trouve que pour répondre à ces questions, c'est un autre chapitre sur la charité qu'il nous faut écrire ; car pour ceux-ci et pour celles-là, Mère Caron fut d'abord charitable.

Ce n'est peut-être pas aussi commun qu'on le croirait à première vue. Loin de nous la pensée de déprécier en rien les œuvres de zèle dont nous sommes si souvent les témoins, en ce pays, dans nos si méritantes communautés. Nous ne voulons, ni ne pourrions du reste, faire un procès de tendance à aucune. Mais partout où il y a des cœurs humains, l'expérience des siècles l'établit, il y a aussi des souffrances qui se ressemblent. Dans les communautés, comme ailleurs, la nature humaine palpite et frémit. Des personnes qui se donnent pourtant si généreusement à de belles œuvres, se peuvent trouver aux prises, à certaines heures, avec des tentations lamentables et des réveils d'orgueil ou tout au moins de susceptibilité qui ne sont pas sans dangers. Comment se fait-il qu'on puisse être parfois si doux et si compatissant d'une part, et, si froid, si dur, si méthodiquement cruel par ailleurs ? Qui dira jamais ce qui se cache au fond d'un cœur humain, et jusqu'où il faut qu'il s'observe pour être toujours et en tout généreux ? Oh ! il est relativement facile de se donner et de se sacrifier, un matin de vêtue ou de profession, devant un autel riche de fleurs et de parfums, quand on est encore sous le charme des éloquents appels d'une voix toute de feu pour Dieu et pour ses œuvres ! Mais, dans la réalité de la vie, dans le prosaïsme d'un au jour le jour monotone, quand la fatigue vous lasse, quand l'injustice apparente passe, quand on se croit méconnu ou incompris, ah ! c'est plus difficile. Et, disons-le hardiment, c'est peut-être plus difficile pour les membres d'une communauté de fraterniser

entre eux parfaitement, chrétiennement, avec tout ce que ce dernier adverbe comporte de sens, que de se donner aux œuvres extérieures.

Or, à ce point de vue très spécial, quel exemple que celui de la vie de Mère Caron. Donner, pardonner, consoler, c'était le fond même de sa nature, que la grâce avait dès longtemps transformée. Elle était, nous l'avons déjà noté, d'une très grande sensibilité. Son cœur vibrait très vite et toujours avec bonté. Elle parlait à ses Sœurs avec tant de bienveillance et tant d'onction qu'elle adoucissait par le fait même considérablement les sacrifices que par devoir il lui fallait parfois leur imposer. Celles qui souffraient surtout par quelques-unes de ces blessures du cœur qui font tant mal, trouvaient en Mère Caron une âme généreusement compatissante et délicatement prévenante. Avec quel empressement elle accordait les permissions possibles qui pouvaient consoler un peu. Elle prévenait même avec délicatesse celles qui auraient été trop timides pour les demander. Quand elle avait à reprendre ou à gronder, on sentait qu'elle n'agissait ainsi que par devoir. Elle était plus mal à l'aise souvent que celle qui recevait la correction. Elle s'excitait un peu quelquefois, mais on savait parfaitement que ce n'était jamais par aigreur ou par passion. Elle plaignait les Sœurs obligées à de durs travaux, et très volontiers, quand c'était possible, elle partageait leur besogne. C'est ainsi qu'une ancienne Sœur raconte que Mère Caron allait l'aider à faire les cierges et les hosties quand la tâche était plus forte, et elle était alors su-

périeure générale. Mais c'était pour elle comme un besoin d'aider, de secourir, de consoler. On cherchait un jour autour d'elle un bon camail à son usage qui était disparu. " Ah ! c'est que, dit-elle, je l'ai donné à une pauvre Sœur qui en avait besoin mais qui était trop gênée pour en demander un " ; et, s'apercevant qu'on la regardait avec admiration, elle ajouta : " A ma place, c'est sûr, vous en auriez fait autant ". Une autre fois, — ce trait est charmant — quelqu'un offrait une image à une Sœur, le jour de sa fête, en présence de Mère Caron et d'une jeune Sœur à qui l'on n'offrait rien. Aussitôt Mère Caron tire une image de son livre et la présente à la petite Sœur : " On ne vous donne rien à vous, ma petite Sœur, tenez ! "

Les Sœurs qui vivaient au loin, en mission, étaient de sa part l'objet d'une affection très vive. Elle comprenait ce qu'il en coûte à la nature pour faire le sacrifice plus complet de sa famille, de ses amis, de sa petite patrie. Et ses bonnes lettres allèrent souvent fortifier et consoler aux pays lointains ses filles missionnaires. Quand il venait à sa connaissance que dans telle mission ou dans tel couvent on s'imposait des privations, à cause de la pauvreté, d'un malheur, d'un incendie par exemple, elle faisait l'impossible pour secourir ses enfants. On raconte que, pendant plusieurs années, elle pourvut au vêtement des missionnaires de l'Orégon. On se rappelle son empressement à venir au secours de son cher couvent de Sainte-Élisabeth, après l'incendie de 1876. Il en fut ainsi pour toutes les missions en détresse. Elle se hâtait, à l'occasion,

de relever le courage des directrices et d'user de son crédit pour assurer aux missions éprouvées une protection efficace.

Les novices avaient aussi une large part de ses meilleures affections. Ces chères enfants, c'était l'espoir de l'Institut, c'était l'avenir. Oh ! comme elle comprenait la nécessité de les bien traiter, avec douceur, avec tendresse, mais aussi avec fermeté et sans faiblesse quand il s'agissait de la règle et de la pratique des vertus religieuses. Elle pleurait quand il était question d'en renvoyer une, et, ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de vaincre une inaptitude, qu'elle se décidait à cette mesure extrême. Auparavant la question était tournée et retournée sur toutes ses faces. Elle leur parlait souvent aux novices, et toujours avec une grande bonté. Très probablement parmi celles qui liront ces pages, il s'en trouvera plus d'une qui rendra témoignage dans son cœur à la vérité de ce que nous rapportons ici. Combien de Sœurs de la Providence sont encore vivantes, à l'heure où nous écrivons, qui ont connu Mère Caron et l'ont entendue, alors qu'elles étaient au noviciat. Mieux que personne elles savent ce qu'elles doivent au grand cœur de la vénérée et regrettée Mère. Assurément, ainsi que nous l'avons déjà écrit, Mère Caron n'a pas peu contribué, en particulier par son action auprès des novices, à maintenir dans l'Institut, *l'esprit* des jours de la fondation, nous voulons dire *l'esprit* de Mgr Bourget et de Mère Gamelin, ou encore, d'un seul mot, *l'esprit de Dieu*.

L'esprit de Dieu, elle chercha toujours, pour l'édi-

fication générale, à le faire planer en tout et sur tout. Elle savait si bien que sans lui rien ne se soutient et rien ne dure. Or, l'esprit de Dieu, selon qu'elle l'expliquait avec une simplicité admirable, c'était d'abord la charité envers tous, c'était aussi la charité fraternelle entre Sœurs d'une même communauté. Quelques extraits de ses discours ou de ses circulaires pourront nous faire mieux comprendre sur ce sujet tout son sentiment.

Dans un *entretien*, à la retraite du mois d'août 1874, Mère Caron parle ainsi : " Mes sœurs, nous voici au dernier exercice de la retraite. J'espère que chacune d'entre vous a fait son possible pour bien profiter de ces jours de grâces. Dans les missions comme à la maison mère, je constate avec consolation que l'on fait des efforts pour *observer la charité*. Continuons à nous appliquer à la pratique de cette belle vertu. Si quelqu'un vous dit une parole blessante, ne répondez pas. Si l'on conteste et si l'on s'emporte contre vous, gardez le silence. Quand le calme sera rétabli, entendez-vous ensemble. Soyons aussi fort discrètes dans nos paroles et dans nos actions. Ne laissons pas paraître au dehors les émotions qui nous agitent..... Témoignons d'une grande douceur envers le prochain et sachons adoucir un refus par de bonnes paroles. On ne peut pas toujours se rendre aux désirs des personnes avec qui l'on vit ; mais on doit toujours les *traiter avec charité*. Que cette charité condescendante et respectueuse s'exerce surtout envers les pauvres, nos maîtres et seigneurs. Dans toutes nos difficultés, ayons recours à saint Vincent de Paul ; il est notre père, il saura nous tirer

d'embarras ". Une autre fois, et c'est encore à l'occasion d'une retraite, au mois de mars 1876, Mère Caron développe le même thème : "*Ayons bien soin des pauvres*, dit-elle aux retraitantes. Pour remplir ce devoir dans toute sa perfection, rappelons-nous qu'au jour de notre profession nous avons promis de servir les infirmes et les malheureux de toutes sortes. Encore une fois, mes sœurs, *ayons bien soin des pauvres*. Si nous ne pouvons satisfaire à toutes leurs demandes, nous pouvons leur adresser au moins de bonnes paroles. Je prie beaucoup pour vous et je me recommande à vos prières ".

Voilà pour les conseils de charité envers les pauvres, voici maintenant pour ceux si importants de la charité fraternelle. C'est dans une lettre de bonne année que nous trouvons d'abord ceux-ci, dont on admirera sans doute le grand sens pratique : "Évitons, mes sœurs, écrit Mère Caron, évitons toute susceptibilité qui nous ferait prendre feu à la moindre contradiction et troublerait l'accomplissement de nos devoirs journaliers. Exerçons les unes envers les autres tant de douceur et de bonté que ceux qui en seront témoins puissent dire : "*Voyez comme ces Sœurs s'aiment !*" Ce sont les pratiques que je vous recommande, mes bien-aimées sœurs, et que je m'impose à moi-même comme bouquet et étrennes de la nouvelle année ". Et dans un autre souhait de bonne année, qu'elle adressait à la Communauté réunie, le 1er janvier 1876, et qui a été recueilli, nous lisons encore : " Mon souhait particulier pour vous toutes, mes sœurs, c'est

l'esprit de famille : cet esprit de famille qui fait qu'on s'excuse les unes les autres. Nous avons toutes des défauts et ce sont celles qui en ont le plus qui doivent être les objets de notre prédilection. Nous devons avoir confiance en nos Sœurs et ne pas juger leurs intentions ”.

Aussi n'est-il pas étonnant, mais au contraire bien naturel, de constater, dans toutes ses relations avec ses Sœurs et ses filles, ce souci constant de développer, entre elles toutes, *l'esprit de famille*. “ En retour de vos vœux, écrit-elle aux Sœurs dans sa circulaire de janvier 1874, recevez les miens. Estimons sincèrement les pauvres et nos œuvres. Comme nous le disait notre vénérée Mère Gamelin, profitons de ce que Dieu nous met en mains pour acquérir une bienheureuse éternité. Le temps est court..... ” A une supérieure à qui elle envoie une pauvre vieille, elle dit : “ Votre charité pour ceux qui ne trouvent pas à se placer est connue, voilà pourquoi Notre-Seigneur vous envoie ses membres. Ainsi je vous recommande cette pauvre vieille, Dieu vous en bénira ”. Aux Sœurs de Steilla-coom, qui lui avaient adressé leurs vœux à l'occasion de la “ Sainte-Émmélie ”, elle répond : “ J'accepte vos vœux avec une vive reconnaissance. J'en renvoie tout l'honneur à celui de qui me vient la place que j'occupe si indignement ”. A une Sœur de l'Orégon elle affirme qu'elle a “ toute liberté de lui écrire quand elle voudra ” et qu'elle sera toujours heureuse de l'aider. Elle compatit à ses souffrances en termes délicats que nous voudrions pouvoir ici rappeler au long. On nous

permettra au moins une citation : " Toutefois, il ne faut pas, ma sœur, se décourager à la vue de ses imperfections, mais s'humilier et désirer d'être plus à Dieu. C'est bien assurément pendant la retraite que l'âme, plus fortement éclairée, voit dans quel état elle est vis-à-vis du prochain et vis-à-vis d'elle-même. Et alors, ma fille, quoi qu'il nous paraisse que nous n'avançons guère, si nous avons bonne volonté et si nous pouvons nous rendre le témoignage que nous faisons des efforts, il ne faut pas nous décourager, mais tout espérer de la grâce..... " Une autre fois, à la même, au sujet de ses œuvres, elle écrit : " Votre mission est belle, ma chère fille. Ces pauvres enfants des bois dont le monde ne s'occupe pas seront votre couronne au ciel. Continuez votre beau travail. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Il fera germer la bonne semence dans le cœur de vos enfants des bois. Ce que vous me dites de vos élèves indiens me fait plaisir. Assurément Dieu bénit vos efforts..... " Mais il faudrait citer des lettres entières, où constamment se retrouve cette note d'encouragement et de sympathie qui devait faire tant de bien au cœur de la modeste petite Sœur à qui sa Mère générale écrivait ainsi !

C'est qu'elle aimait ses dévouées collaboratrices dans l'œuvre de la charité, Mère Caron ! Elle les aimait en Dieu et pour Dieu, mais elle les aimait de tout son cœur. Sa correspondance, qui n'est qu'un écho affaibli de sa vie, en porte la marque non équivoque à chacune de ses pages. Rien de plus touchant, par exemple, que ce qu'elle écrivait à la mort de ses chères sœurs et

filles. Elle se bornait, semble-t-il, à raconter avec simplicité le détail des derniers moments n'y ajoutant que quelques réflexions courtes et vives, propres à édifier. Et voilà qu'après soixante ans, en les relisant sur le papier jauni, on croit sentir encore les battements de son cœur aimant. A la mort de son amie des anciens jours, Madeleine Durand, en religion Sœur Vincent, qui était à l'infirmerie depuis plus d'un an, elle écrit, le 7 juillet 1874 : " Notre chère Sœur Vincent, qui était à l'infirmerie depuis mars 1873, vient de passer à une vie meilleure, ce matin, à 11 heures moins 10 minutes. Elle était dans sa soixante-cinquième année d'âge, dont trente-et-un ans de religion.... Ne soyons pas étonnées qu'elle ait eu une maladie si longue et si souffrante, elle s'était offerte en victime pour la Communauté.... En face de ses restes mortels, rappelons-nous que telle sera un jour notre destinée.... Elle aimait sincèrement la Communauté et elle l'a prouvé en plus d'une circonstance. En retour de cet amour qu'elle nous a porté, prions et faisons prier nos pauvres pour le repos de son âme... Je permets à toutes les maisons de l'Institut qui en auront le moyen, de lui payer une messe basse ; elle a bien mérité ce privilège puisqu'elle est la seule des fondatrices qui ait été occupée aux soins des pauvres, sept ans avant la fondation du noviciat..." — " La mort vient de moissonner l'une d'entre nous " écrit encore Mère Caron, le 1er novembre 1874, " notre chère Sœur Marie de Bon Secours (née Gadbois). Cette chère Sœur qui, comme vous le savez, est revenue malade de son voyage aux Montagnes Rocheuses, a été

depuis de plus en plus souffrante d'un cancer à la gorge. Au commencement du mois dernier, la paralysie lui a ôté la vue. Elle s'est montrée très soumise à la volonté de Dieu dans cette épreuve comme dans l'acceptation de la mort. Elle a poussé le dévouement pour l'œuvre des Sourdes-Muettes au point d'offrir le sacrifice de sa vie pour la conversion de quelques-unes d'entre elles. Elle n'a pas craint la mort. Elle trouvait que Dieu était bon de la faire souffrir. Elle avait soif du ciel. Ayant beaucoup travaillé pour les pauvres, elle comptait sur la grande miséricorde de Dieu. C'est un bel exemple qu'elle nous laisse. Sacrifions-nous sans réserve pour nos œuvres, afin de mériter, comme elle, de mourir sans crainte. ”

Et c'est ainsi que, dans la mort comme dans la vie, Mère Caron aimait ses chères collaboratrices. Le 30 mai 1878, on célébrait, comme d'habitude, à la Providence, la fête patronale de Mère Caron, la “ Sainte-Emmélie ”. C'était sa dernière fête comme supérieure générale. Aux vœux qui lui furent adressés, elle répondit par une allocution que nous nous reprocherions de ne pas transcrire ici pour la postérité : “ Je vous remercie beaucoup de tous les vœux que vous formez pour moi. De mon côté, si j'ai un souhait à vous faire, mes sœurs, ainsi qu'aux novices, c'est de vous efforcer d'être bien simples, bien humbles et bien charitables, de ne jamais vous froisser pour des riens et de ne pas laisser paraître de sensibilité pour des choses insignifiantes. Je sais que, jusqu'à un certain point, la sensibilité ne dépend pas de nous, c'est-à-dire qu'on ne peut

pas toujours la réprimer comme on le voudrait. Mais, mes sœurs, croyez-moi, si vous avez la simplicité, l'humilité et la charité, quoi qu'il vous arrive, vous serez toujours heureuses. C'est sans doute le dernier souhait que je vous fais. Si vous le mettez en pratique, vous vous en trouverez bien toute votre vie". En cette circonstance aussi elle promit aux Sœurs, ce à quoi elle se refusait depuis longtemps parce qu'elle croyait la chose contraire à la simplicité, de leur donner son portrait, Mgr Bourget l'ayant engagée à le faire. "Vous n'avez pas besoin, dit-elle, de ma triste image pour penser à moi ; mais lorsque vous me verrez ainsi représentée, vous vous rappellerez mes misères..... et vous prierez pour moi." Ce sont bien plutôt ses bontés qu'on se rappelle et qu'on se rappellera toujours à la Providence, et le jour est déjà venu où l'on est plutôt tenté de la prier que de prier pour elle !

En dehors de la Providence aussi, durant sa carrière si étonnamment active, Mère Caron eut des collaborateurs et des collaboratrices de ses œuvres charitables, à commencer par les bienfaiteurs de la Communauté. Nous ne voulons pas clore ce chapitre sans dire au moins quelques mots de sa reconnaissance et de sa gratitude, c'est-à-dire encore de sa charité, envers les uns et les autres.

Elle n'oublia jamais ce que la Communauté de la Providence devait à Mgr Bourget et aux prêtres de l'évêché ainsi qu'à ces messieurs de Saint-Sulpice. En toutes circonstances, ses services empressés et son entier dévouement leur étaient acquis. Pour les obliger et

leur faire plaisir, rien jamais ne lui paraissait trop onéreux. Pour tous ceux du reste qui faisaient du bien à la Providence elle priait et ordonnait des prières, ce qui est avant tout la meilleure des charités. A la mort surtout des bienfaiteurs, des suffrages nombreux étaient offerts au Bon Dieu pour le repos de leurs âmes. Elle ne savait pas perdre la mémoire d'un bienfait, et dans l'ordre temporel des choses de ce monde, autant que les circonstances le permettaient, elle ne négligeait jamais l'occasion de le reconnaître. C'était pour elle un devoir sacré.

Dans l'une des missions de la Providence, au Territoire de Washington, à l'époque de la fondation de l'hôpital, une famille protestante avait été très dévouée aux Sœurs. Cette famille était alors puissamment riche, et ses libéralités avaient été nombreuses et généreuses. Dans la suite, des revers de fortune survinrent, et même la misère et l'indigence. Mère Caron voulut que la mission se chargeât de l'éducation et de l'entretien des jeunes filles de cette famille. Plusieurs jeunes gens de bonne famille, mais de familles tombées dans la gêne, lui durent ainsi, à Montréal et ailleurs, leur instruction, à cause des bienfaits passés. A une dame qui avait été obligée de supprimer une aumône qu'elle avait l'habitude de verser annuellement, elle écrivit une fort jolie lettre pour la remercier de tout ce qu'elle avait fait dans le passé et lui promettre les bénédictions du ciel. A Mme Joliette, qui avait logé deux Sœurs chez elle, à la supérieure des Sœurs de la Charité de New-York, qui avait également hébergé deux

religieuses en course dans la grande ville pour l'œuvre des Sourdes-Muettes, à un riche citoyen de Santiago (Chili) qui avait fait à la Providence des propositions généreuses au nom des autorités de sa ville, et à quantité d'autres personnes elle écrivait des lettres que nous avons lues avec admiration. C'est toujours la belle simplicité que nous lui connaissons, mais aussi quelle délicatesse vraie perce à toutes les lignes. Dans les quêtes qu'elle fit si souvent, dans la ville ou ailleurs, elle avait une façon de remercier qui était fort encourageante, elle avait l'air de dire : " Je ne mérite pas autant, mais vous êtes si bon que vous recommencerez encore ! " Et de fait, l'on recommençait volontiers. On cite de Mère Caron de menus traits d'attention délicate et fine pour reconnaître un bienfait, un service : à une dame Ostell, par exemple, bonne et charitable, elle fit un jour porter sa propre chaise, parce que cette dame l'avait trouvée de son goût : " Puis-je refuser ce petit plaisir, disait-elle, à une personne qui nous a fait tant de bien ? " et à un enfant pauvre, qui s'était avec obligeance employé simplement à *lui dire l'heure*, alors qu'elle était en voyage et qu'elle avait besoin de savoir l'heure, elle donna trente sous ! Petits détails et minuties, sans doute, que de relever de pareils traits ? Il nous semble cependant qu'ils ne manquent pas d'être significatifs.

Mais voici mieux assurément. On se souvient que le premier chapelain des Sœurs de la Providence, M. le chanoine Prince, était devenu le premier évêque de Saint-Hyacinthe. " Permettez-nous, Monseigneur et bon

Père, lui écrivait Mère Caron, de vous offrir— c'était à l'occasion d'un jour de l'an — les sentiments de reconnaissance et de respect dont nous sommes pénétrées pour vous qui avez été, après Dieu et notre fondateur, notre premier soutien dans la vie religieuse. Nous demandons à la divine Providence, avec cette confiance en elle que nous avons puisée auprès de vous, durant les jours de notre enfance spirituelle, de vous procurer tous les secours dont votre jeune diocèse a besoin.... et nous prierons le saint Enfant Jésus de répandre sur Votre Grandeur ses plus abondantes bénédictions.... "

Mais nous sentons que raconter ces choses, c'est presque les diminuer. Dans les froides pages d'un livre il manque toujours, en partie du moins, ce charme de la vie, cette bonne grâce de *l'accent*, qui donne souvent aux actions les plus modestes une si haute valeur. Nous ne prétendons pas faire revivre ici le bon regard et le bon sourire de Mère Caron. La charité du Christ la possédait toute entière : à ceux qui lui étaient bienveillants et sympathiques, en particulier à tous les bienfaiteurs de la Communauté par conséquent, elle garda toute sa vie une sincère et constante gratitude ; envers ses chères filles surtout, ses sœurs en religion et ses collaboratrices dévouées, elle fut véritablement et en tout bonne et charitable : ce qui était encore une manière, et non la moins féconde ni la moins efficace, de travailler pour les pauvres et par conséquent de travailler pour Dieu. *Qui donne aux pauvres prête à Dieu !*

CHAPITRE XVIII

MÈRE CARON DANS SES DERNIÈRES ANNÉES

1878 — 1888

LA vie humaine est courte, la vie active surtout. Il y avait trente-cinq ans environ que Mère Caron était religieuse de la Providence et elle n'avait que soixante-onze ans ; mais elle était usée et affaiblie. Il fallut songer à lui donner sa retraite, et, aux élections de juillet 1878, comme nous l'avons déjà dit, Mère Amable lui succéda dans la charge de supérieure générale. Mais elle devait vivre encore dix ans pour la consolation et l'édification de toute sa Communauté. Désormais sa vie allait se dérouler dans un cadre plus modeste, mais avec encore combien de beaux exemples et d'utilité pratique pour tous ceux, pour toutes celles surtout, qui auraient le bonheur de l'approcher. Il est des couchers de soleil qui sont radieux et des crépuscules qui sont pleins de promesses ; la nuit peut venir, on sent qu'elle sera fructueuse et féconde. Telles, semble-t-il, certaines âmes de choix, que Dieu prédestine, dans les communautés, à l'apostolat de l'exemple après celui de l'action.

La scène fut émouvante, un matin de la retraite de 1878, quand on vit, dans le vaste réfectoire de la

Providence, au moment où toutes les Sœurs étaient réunies pour le déjeuner, la bonne Mère Caron, courbée et vieillie par l'âge, venir se prosterner à genoux et demander pardon, avec humilité, de tous ses torts et de tous ses mauvais exemples. Des torts, en avait-elle eus jamais ? Des mauvais exemples, savait-elle seulement ce que c'était ? Et pourtant, tout le monde en était convaincu, elle fit cette démarche en toute simplicité et sincérité d'âme. C'était inaugurer de façon admirable la vie de retraite et d'obscurité qui allait être la sienne.

Elle n'entendait pas cependant s'abandonner à l'inactivité complète et c'est pour aller au-devant de ses désirs que la nouvelle supérieure lui confia la direction de la Résidence du Sault-au-Récollet. La Résidence Saint-Janvier, dont les Sœurs de la Providence avaient la charge, appartenait à l'évêché, et c'est là, comme on sait, que Mgr Bourget, évêque démissionnaire de Montréal et archevêque de Martianapolis, avait fixé sa dernière retraite. Plusieurs prêtres, âgés ou malades, attirés sans doute par la vénération que le pieux vieillard inspirait à tous, étaient venus chercher asile près de lui. Imagine-t-on quelle joie sainte ce fut à l'âme de Mère Caron de remplir là, pendant quelques mois, auprès du cher prélat et de ses commensaux, quelque chose du double rôle de Marthe et de Marie auprès de Jésus à Béthanie ? Du reste le site tranquille et calme de la Résidence, sur les bords de cette jolie rivière des Ecores, et presque en face de Saint-Vincent-de-Paul, où elle avait longtemps vécu, se

prêtait bien pour elle aux réflexions pieuses et réconfortantes. Mais il est naturel de penser que la présence de Mgr Bourget, pour Mère Caron, comme celle du bon Maître à Béthanie pour Marthe et Marie, était surtout sa joie et sa consolation.

Dieu voulut qu'elle ne goûtât pas longtemps cette joie et cette consolation ; sa santé délabrée se refusait même à cette besogne aimée, il lui fallait un repos plus complet que celui que pouvait lui permettre la direction de la maison de la Résidence. En septembre 1879, elle fut nommée à Belœil. Belœil est bien l'un des plus charmants endroits qui soient au monde. La maison que les Sœurs de la Providence y possèdent, sur les bords de l'incomparable rivière Richelieu, est, au point de vue du site, l'un des plus beaux asiles qui se puissent rêver. Cette riche propriété échut jadis en héritage à la Providence, comme dot des cinq sœurs Gadbois, entrées toutes les cinq dans la Communauté. Pendant longtemps l'établissement — où l'on envoie se reposer des Sœurs malades ou fatiguées et des vieillards qui ont besoin d'air pur — a été sous la direction d'une des Sœurs Gadbois. En 1879, c'est l'aînée de la famille, Sœur Ignace qui était supérieure. Elle n'eut pas de sujets plus soumis que Mère Caron. " A l'époque des changements pour l'année 1879 — racontent les chroniques de la maison Gadbois — nous fûmes surprises et réjouies en même temps d'apprendre que Mère Caron venait résider à Belœil. Cette bonne Mère, que chacune aime et vénère... cherche à s'utiliser par tous les moyens possibles. On la voit au jardin,

à la cuisine, à essuyer la vaisselle, enfin dans tous les coins où il y a de l'ouvrage....." C'est qu'elle ne voulait pas rester oisive ! L'un de ses bonheurs, raconte la tradition, consistait à s'occuper au jardin ou dans la basse-cour avec quelques pauvres insensés à qui elle parlait de Dieu et avec qui elle priait. Non loin du couvent se trouvait une pauvre femme malade. Mère Caron à qui Sœur Ignace croyait pouvoir offrir quelques dispenses et exemptions, comme celle d'aller et de venir un peu à sa guise, mais qui n'en profitait que pour alimenter ses charités, finit bientôt par dénicher la pauvre femme malade, et elle se mit à la visiter assidûment. De temps en temps elle demandait à la supérieure la permission de lui porter quelques secours. Il arriva qu'un samedi soir un mendiant demanda l'hospitalité. Sœur Ignace, un peu hésitante allait peut-être refuser, quand Mère Caron plaida la cause du malheureux en évoquant le souvenir du charitable père des Sœurs Gadbois, M. Victor Gadbois : " Ah ! ma sœur, dit-elle, si votre père était ici ? " Cette allusion aux coutumes hospitalières des anciens emporta la balance du côté de la charité, et le mendiant eut à couvert. S'il y avait là peut-être une imprudence, on n'eut pas à la regretter et ce fut une édification pour toutes les Sœurs de voir, le dimanche matin, Mère Caron aller chercher le vieux pauvre et l'amener entendre la messe à côté d'elle dans la chapelle. Rien que de voir Mère Caron, dans ces moments-là, cela rendait meilleur. Dans tous les sens, elle rayonnait.

De Beloeil aussi il fallut partir. Une grave maladie qu'elle fit en janvier 1880, amena la séparation que tout le personnel redoutait. Mère Caron fut transportée à la maison mère à Montréal. Elle fut bientôt aux portes mêmes de la mort. Elle reçut les derniers sacrements. Mais on pria tant pour elle que le ciel se laissa fléchir, et, à la joie de toutes, elle entra après quelques semaines en convalescence. "Pendant une maladie qu'elle crut être la dernière — raconte dans un mémoire du temps le révérend Père Antoine, des Oblats, — la bonne Mère Caron me fit appeler pour l'aider à se préparer à la mort..... Souvent, dans le cours de quelques semaines, j'allai la visiter dans sa petite cellule de l'infirmerie ; chaque fois, son esprit de foi et sa soumission à la volonté de Dieu m'ont grandement édifié." C'est pendant cette maladie de 1880 que Mère Caron donna un jour, sous forme de discours d'adieu, à quelques jeunes Sœurs qu'elle avait connues enfants, des conseils que toutes ont conservés et que nous avons pu recueillir. On verra que, jusqu'à la fin, elle voulait être pratique. "Je vous recommande, mes sœurs, par-dessus tout, de ne jamais rien demander et de ne jamais rien refuser. C'est la pratique que l'on garde le mieux. Les choses qu'on s'impose soi-même, à son choix, on les fait une journée, puis on les omet. Mais une fois qu'on a pris à cœur la pratique que je vous propose, on ne saurait l'omettre sans que la conscience proteste clairement.....Une autre pratique, que je vous conseille, c'est d'être toujours du goût de la cuisinière ; c'est le Père Martin, un jésuite, qui nous l'a-

vait donnée jadis, c'est une planche de salut.... Appliquez-vous aussi à la charité. Ayons égard à la faiblesse des autres. Tâchons de tout souffrir, sans rien faire souffrir....". Enfin, elle leur recommandait de ne pas attendre l'heure de la mort pour s'y préparer, de peur d'arriver au terme les mains vides. "Si vous avez les mains vides, que sera-ce de nous, ma Mère," interrompit une Sœur? "Ah! pauvre enfant, reprit la malade, chacun son sac, l'abnégation est si difficile à acquérir....".

Les nombreuses prières, nous l'avons dit, de toutes celles qui l'aimaient tirèrent la bonne Mère Caron de ce mauvais pas. Mais quand elle revint à Beloeil, en juillet 1880, elle était un peu plus cassée. La belle nature et le beau soleil, si riches à Beloeil, en cette saison de l'été, semblèrent d'abord activer sa convalescence. Comme toujours sa présence était à tous bien précieuse et bien chère. Mais à l'automne, de fréquentes indispositions alarmèrent ses supérieures et on jugea préférable de rapprocher la vénérée Mère Caron de la maison mère de Montréal. On décida qu'elle irait résider à Saint-Isidore de la Longue-Pointe. Et l'ancienne supérieure générale, toujours soumise, quitta Beloeil. C'est un honneur dont on se félicite, nous le savons, à la maison Gadbois, d'avoir possédé à deux reprises la chère Mère Caron. Il semblait qu'elle portait avec elle, partout où elle passait, quelque chose de *l'esprit* de la fondation. Il en restait après son départ comme des traces visibles, ou, si l'on aime mieux, comme un parfum de suavité bienfaisante — *in odorem suavitatis!*

La peine des uns fait souvent la joie des autres, dans cette pauvre vie où tout est contraste. Pendant qu'à Beloeil on se résignait avec un gros chagrin à voir partir Mère Caron, à Saint-Isidore, on se réjouissait grandement de la voir arriver. C'est le 25 novembre, ainsi que l'indiquent les chroniques locales, que Mère Caron arriva à Saint-Isidore. Elle-même n'avait pas quitté sans regret le séjour de Beloeil, mais elle évita, autant qu'elle le put, d'en rien manifester à l'assistante, Mère Marie-Godefroy, qui avait été chargée de lui annoncer cette décision des supérieures d'ailleurs fort opportune. " Pour nous — continuent les chroniques de Saint-Isidore — l'arrivée de Mère Caron dans notre mission est regardée comme un privilège très précieux et comme une attention maternelle de la divine Providence. Entourer cette chère Mère de respect, d'amour et de soins empressés, ce sera désormais notre plus douce occupation."

Pendant les années qui suivirent, la maison Saint-Isidore s'honora de posséder dans ses murs deux des fondatrices : Mère Caron et Sœur Zotique (Agathe Séné), compagnes toutes deux, dès la première heure, de la vénérée Mère Gamelin. C'est sur sa demande que Sœur Zotique avait obtenu de Mère Amable, la supérieure générale, la faveur d'aller partager la retraite de sa vieille amie. Sa présence, elle se l'imaginait justement, pouvait être utile à l'ancienne supérieure générale et la récréer. Mère Amable s'était empressée d'acquiescer à ce pieux désir d'une sainte et vénérable amitié. Ce n'est pas une tâche facile que de

se survivre à soi-même. Il y a toujours, même au fond des natures les plus voisines de la perfection, un reste d'orgueil qui proteste. On se résout difficilement, même quand les forces s'en vont et que la tête se penche comme pour mieux regarder la tombe, à admettre sa propre déchéance. Vieillir, se sentir usé, affaibli : c'est une lourde épreuve à certains cœurs généreux. Mais c'est la vie ! C'est l'histoire du flot que pousse le flot, et qui, inévitablement, doit venir se briser sur le granit implacable. Seule la pensée de l'autre vie, où rien ne se brisera plus, console et relève. Mère Caron et sa vénérable amie, Sœur Zotique, étaient de ceux qui voient plus haut que l'horizon d'ici-bas. Elles vieillissaient sans murmurer, et leur vie à Saint-Isidore était pour toutes un sujet d'édification.

On les entourait naturellement toutes les deux d'attentions et d'égards, surtout Mère Caron, cela se comprend, car on ne pouvait oublier qu'elle avait été pendant de longues années la Mère aimée et vénérée de toute la Communauté. Les chroniques de mai 1883 (Hospice Saint-Jean de Dieu) donnent des détails que nous voulons citer, en les abrégeant un peu : " Aujourd'hui, lit-on à la date du 29 mai, c'est la veille de la Sainte-Émmélie. Sœur Supérieure (Thérèse de Jésus) va à Saint-Isidore, accompagnée de deux Sœurs, saluer Mère Caron. Elle lui porte un panier de bonbons et de fruits, divers menus objets et de jolies images. Cela lui permettra de faire plaisir autour d'elle et de donner, c'est toujours sa grande joie ". Et le lendemain, 30 mai, l'annaliste raconte " qu'à la messe il y eut du

beau chant et à l'autel une jolie parure, que ce fut grande récréation au réfectoire et tout le jour *fête du cœur* ". Puis, elle continue : " Le bonheur de posséder ici nos deux chères vieilles Mères n'est pas une petite consolation pour nous. Leurs sages avis, leurs maternels conseils, leur modestie et leur gaieté, tout en elles nous prêche.... La vue seule de ces figures vénérables soutient la ferveur des plus jeunes et les console des épreuves et des ennuis..... Que Dieu nous les conserve longtemps pour notre plus grand bien ".

C'est la consolation des âmes soumises de trouver dans leur soumission même une paix qui rassérène. Mère Caron se plut à Saint-Isidore, comme elle s'était plu à Belœil et au Sault. Elle aima sa pieuse solitude, où, malgré son âge et ses infirmités, elle sut encore et toujours se rendre utile. Elle tricotait pour les fous, elle sarclait au jardin, elle pelait les légumes, elle aidait à la cuisine, elle visitait les malades, et (n'en déplaise à la docte faculté) elle les soignait aussi. Tout au moins elle préparait les bouillons et appliquait les traitements, ce que tous les médecins permettent. Un jour, un médecin de l'endroit se trouva gravement malade. Mère Caron, autorisée à cet effet, se fit un devoir de le visiter régulièrement. Elle lui portait des bouillons, des potages, des gelées, qu'elle préparait elle-même. Quand il fut guéri, ce cher docteur fit aux fortifiants de sa garde-malade une réclame incomparable. Il allait partout les recommandant à ses clients : " ils m'ont ramené à la vie ", répétait-il. Et cela, on peut l'affirmer, c'était pour Mère Caron une grande joie. Elle

aimait donc Saint-Isidore. Quand elle s'absentait, elle avait hâte d'y retourner. Elle avait conscience qu'elle pouvait faire là encore un peu de bien, tandis que, ailleurs, elle avait l'illusion de croire qu'elle était inutile. Et puis, Saint-Isidore était l'une des premières en date des missions de la Providence, et cela aussi disait bien quelque chose à son cœur de fondatrice. Comme on lui demandait, un jour qu'elle témoignait de son empressement à retourner à Saint-Isidore, pourquoi cette maison avait pour elle tant d'attraits, elle répondit : " Je me plais à Saint-Isidore, parce que c'est le berceau des missions et aussi parce que j'y puis rendre quelques services. Il me semble que j'y puis faire encore un peu de bien, au lieu qu'ici je ne suis propre à rien ".

Depuis qu'elle avait cessé d'être supérieure générale, Mère Caron entretenait toujours, avec les autorisations requises, quelques relations épistolaires, et, de Montréal, du Sault, de Belœil ou de Saint-Isidore, des lettres partirent souvent qui allaient au loin consoler et fortifier des âmes sœurs de la sienne. Nous renonçons au plaisir d'en reproduire ici quelques-unes in-extenso, de peur d'allonger trop ce chapitre, mais il nous faut au moins donner quelques extraits qui peignent sur le vif la générosité de son âme et la noblesse de ses sentiments.

Voici par exemple comment elle parle à la supérieure générale qui l'avait remplacée, Mère Amable, alors en voyage dans l'Ouest (4 juin 1880) : " Plus que tous autres, mon esprit et mon cœur vous accompagnent dans votre pèlerinage. N'en doit-il pas

être ainsi, ma bonne mère ? Vous allez consolider et finir ce que je n'ai fait qu'ébaucher. Vous allez réparer mes fautes et donner à toutes nos chères sœurs si éloignées et si solitaires cette sage direction que votre bon esprit, votre jugement sûr, votre cœur dévoué peuvent si bien leur indiquer. Loin de moi la pensée de vouloir vous adresser des louanges que vous n'approuveriez pas ; mais permettez-moi de vous exprimer l'espoir que j'ai conçu dans le résultat de votre mission et la confiance que j'ai qu'elle va procurer à nos chères sœurs beaucoup de consolations. Que de fois, avec vous, en esprit, j'ai gravi et descendu des montagnes ! Je me joins à mes sœurs missionnaires quand elles viennent au-devant de vous. Je me réjouis avec elles quand vous arrivez, et lorsque vous les quittez, hélas ! ma bonne mère..... " Et les points de suspension remplacent ce que la plume se refuse à écrire. Mais, qu'il nous soit permis de le souligner, quels nobles sentiments d'humilité, de confiance en Dieu et de respect de l'autorité, en ces quelques lignes !

Une autre fois (1881), elle écrit à une Sœur (Sœur Michel-Ange), qui lui avait exprimé ses bons souhaits à l'occasion du nouvel an, et elle lui parle avec cette simplicité et cette bonté d'âme, dont elle usait envers toutes : " Pour vous qui avez tant besoin de santé corporelle afin de pouvoir visiter Notre-Seigneur dans la personne des pauvres, je vais prier pour que vous accomplissiez votre œuvre avec la force et la vertu requises.... J'irai quelquefois en esprit, auprès de vos chères malades afin d'apprendre à bien mourir..... ".

Enfin à l'une de ses parentes, elle aussi religieuse —et pour cela *doublement* chère à son cœur, elle écrit (1882) la lettre admirable que l'on va lire. Elle est trop belle et trop complète par elle-même pour que nous en retranchions un seul mot. Aux novices et aux jeunes filles qui liront ce livre, nous souhaitons du fond du cœur de savoir la lire et de savoir la comprendre. " Dans le calme de ma retraite, écrit-elle à cette cousine (Sœur Emmélie du Sacré-Cœur), je sens le besoin de bénir et de remercier Dieu pour les grâces sans nombre qu'il m'a prodiguées, malgré le peu de courage et de dévouement que j'ai mis à son service. Mais, chère enfant, dans ce devoir de ma reconnaissance, je confesse que je lui dois encore beaucoup en retour de tout ce qu'il a fait pour ceux et celles qui me sont chers à double titre. Comme j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la route parsemée d'épreuves où vous avez cheminé avant d'arriver à votre sainte vocation, j'ai pu me convaincre que Dieu était avec vous et que nous devions l'en remercier toutes deux dans l'effusion de notre cœur. Oui, ma chère enfant, Dieu vous a choisie, appelée, je dirai plus, il vous a prise par la main pour vous attirer à lui. Il a éclairé votre esprit et vous a fait comprendre et apprécier les douceurs et les récompenses que l'on trouve à son service, et il vous a demandé votre cœur afin d'y établir sa demeure. Quelle bonté ! quelle magnificence de la part de ce tendre et cher Epoux ! Mais comme Dieu ne veut couronner que ceux qui auront combattu pour lui, ne craignez pas la lutte que vous devez soutenir tous les

jours de votre vie. Ce doux Sauveur proportionnera vos combats à vos forces. Il mesurera son secours sur votre prudence, votre humilité, votre courage et votre dévouement. Je me permets, ma bonne et dévouée sœur en Notre-Seigneur, d'attirer votre attention sur ces quatre dispositions qui sont si favorables à l'avancement dans la perfection. Ma vieille expérience a pu me convaincre plus d'une fois de leur nécessité. Non, sans la prudence, l'humilité, le courage et le dévouement, on ne peut rien faire de bon. Je voudrais pouvoir vous en offrir des exemples, mais, hélas ! je n'ai que des imperfections à vous présenter pour modèle. Puisse Dieu, toujours si bon, faire servir mes défauts à votre plus grand avancement en vous avertissant de les éviter avec soin. Ainsi, en pensant à réparer ma vie si imparfaite, je me disais à moi-même qu'un bon moyen de bénir Dieu et de lui rendre ce qu'il m'a fait, serait de contribuer à lui attacher par les liens les plus étroits quelque âme qui, comme la vôtre, lui soit privilégiée.... A la veille de toucher une nouvelle année, et lorsque, autour de nous, chacun s'efforce de prouver son dévouement aux personnes qui lui sont chères, j'ai pensé que c'était une époque favorable pour vous dire, comme je viens de le faire, ce que mon cœur veut et désire pour vous. Ce sont de pauvres étrennes selon le monde, mais j'espère qu'elles auront leur utilité et que le divin Jésus saura y donner le charme qu'il répand sur tout ce que l'on fait pour son amour. "

Naturellement, si Mère Caron écrivait de bonnes lettres, pleines d'esprit religieux et fort édifiantes,

comme celle que nous venons de lire, elle en recevait aussi qui durent lui être bien consolantes. Parmi plusieurs que nous aurions pu reproduire peut-être, nous avons choisi celle que Mgr Joseph Larocque, évêque démissionnaire de Saint-Hyacinthe et le fondateur du couvent du Précieux-Sang (avec feu Mgr Raymond), écrivait à la " chère Mère Caron ", le 7 décembre 1881. On y verra comment les saintes âmes se préparent à la mort. On ne saurait imaginer rien de plus exquis que cet échange de beaux sentiments, si humains tout ensemble et si chrétiens.

" Ma chère Mère Caron,— Votre lettre de décembre m'est arrivée hier soir. Vous me paraissez écrire encore d'une main bien ferme. Votre santé se soutient donc dans un assez bon état, malgré les occupations qui ont rempli votre carrière. L'année 1882, me dites-vous, va vous voir compléter vos soixante-quatorze ans. Et moi aussi je compléterai mes soixante-quatorze ans, à la fin d'août 1882; mais j'ignore si nous allons par le même train? Pour moi, chère Mère, il me semble que j'ai un *ticket* pour le train de grande vitesse. Les années me passent devant l'attention et le souvenir comme les pagées de clôture. Et je les compte pourtant, tout en allant si vite. La mort a si bien travaillé autour de moi, qu'elle m'a laissé seul, isolé, en but à ses coups : je suis le plus vieux du Corps ecclésiastique, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.— Les Sœurs du Précieux-Sang voudraient me retenir jusqu'à mes quatre-vingts ans et plus mais j'ignore ce qu'en dit la mort ! Prions l'un pour l'autre, afin que nous partions par le

train de la sainte volonté de Dieu — nos dettes payées et nos billets de passage en bonne forme !.....”

Cependant les années s'écoulaient. Certains indices, des malaises passagers annonçaient à Mère Caron une prochaine paralysie. En juin 1883, elle eut une attaque assez sérieuse. On la transporta à Montréal. On peut dire que, de ce moment et pour cinq ans encore, sa vie fut une suite de rechutes et de rétablissements passagers. Elle qui aimait tant l'activité, Dieu lui ménageait la suprême épreuve d'être longtemps invalide avant de mourir. Elle s'inclina docilement, mais il est certain qu'il dut lui en coûter beaucoup. On l'invitait partout, dans toutes les maisons de la Providence à Montréal et autour, et elle aimait, du consentement de la supérieure, à se rendre à ces filiales invitations. On la trouve ainsi, en 1885, à l'Institution des Sourdes-Muettes. Ces pauvres infirmes, avons-nous déjà écrit, avaient une large part dans ses affections, et elles le sentaient bien, car elles aimaient beaucoup Mère Caron. Les chroniques de l'Institution (juin 1885) constatent sa présence et la proclament “un honneur et un bienfait du ciel”. — “C'est une joie et une consolation — disent-elles — de tous les instants pour nos infortunées élèves qui aiment Mère Caron et la vénèrent à cause de ses vertus, de ses bontés à leur égard et de la tendresse qu'elle leur témoigne constamment.”

En effet, Mère Caron, toute vieillissante et cassée qu'elle était, pratiquait toujours et de mieux en mieux, si c'était possible, les vertus que nous lui connaissons, à la grande édification de toutes les Sœurs et de leurs

infirmes ou de leurs élèves : l'humilité, la confiance en Dieu, la régularité, la simplicité, l'obéissance, la mortification et surtout la charité. Son respect pour les Sœurs constituées en autorité ne se démentait jamais. Elle poussait la fidélité et l'exactitude à demander ses permissions jusqu'au scrupule. Quand elle ne pouvait plus les solliciter elle-même, à cause de la distance ou de la maladie, elle les sollicitait par d'autres. Il n'est pas jusqu'aux jeunes Sœurs chargées de lui rendre les services que réclamait son état, qui ne fussent pour elle des supérieures. Elle leur obéissait en tout. Elle tenait à se lever à l'heure marquée par la règle, à 5 h. du matin, mais comme elle couchait à l'infirmerie, elle prenait garde de ne pas éveiller celles qui devaient reposer. Quand elle ne fut plus capable de faire autre chose, immobilisée par la maladie en grande partie, n'ayant plus que ses mains valides, elle tricota..... pour ses chers pauvres toujours.

Le 12 juin 1886, elle put assister aux démonstrations de la fête de la supérieure générale, Mère Amable, et ce fut pour la joie de toutes.

Le 21 avril 1887, elle se rendit à la Longue-Pointe pour soigner sa vénérable amie, Sœur Zotique, qui était tombée gravement malade, et elle la veilla pendant plusieurs nuits. Rien qu'à la mine de Mère Caron, le médecin constatait, le matin, si, pour sa malade, la nuit avait été bonne ou mauvaise ! Sœur Zotique revint à la santé, elle ne devait mourir qu'en 1893, à quatre-vingt-cinq ans ; mais elle dut probablement son rétablissement à la charité et aux prières de son amie.

En 1887, l'Hospice Saint-Joseph, situé à deux pas de la maison mère et l'une de ses premières succursales, après avoir servi de maison de retraite pour les vieux prêtres, puis d'hôtellerie pour les dames pensionnaires, d'asile ensuite pour l'œuvre des sourdes-muettes, et encore d'hôtellerie pour les dames, était devenu un *refuge* pour les vieillards pauvres, infirmes et abandonnés. Quelle aubaine pour Mère Caron ! Au *refuge*, on ne vivait que de quêtes ! Mère Caron eut la joie d'offrir la première aumône en linge. Et, dans la suite, tant qu'elle put marcher, ou même se traîner misérablement, elle visita les *vieux* du refuge.

On raconte encore que l'une de ses dernières joies — en janvier 1888 — fut d'aller régaler les *vieilles* de la maison mère, avec des plats de bonne et appétissante *tire* qu'on lui avait préparés ; elle porta aussi à ses chères vieilles, dans la même occasion, des images, des scapulaires et des médailles, et on s'arrangea pour qu'elle fît elle-même la distribution de ces douceurs et petits présents. O bonheur de sa vie, donner et consoler, qu'avait-elle jamais désiré autre chose ?

Cette année 1888, qui devait voir sonner ses quatre-vingts ans, allait aussi lui apporter la mort. Mais, nous avons à peine besoin de le dire, elle était prête et elle était confiante. Toute sa vie, elle l'avait donnée aux pauvres, aux amis de Jésus. Comment n'aurait-elle pas espéré, malgré les misères et les faiblesses humaines, en la miséricorde de celui qui a dit : *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.*

A qui lui aurait demandé si elle ne craignait pas de mourir et d'aller vers Dieu, elle aurait sûrement répondu ce que la mère d'un curé répondait récemment à son archevêque (1) : " La mort, oh, non, Monseigneur, je n'en ai pas peur, je l'attends ".

(1) La mère de M. le curé Ladurantaye, de Saint-Jérôme, à Mgr Bruchési, le 12 février 1908.



CHAPITRE XIX

MORT DE MÈRE CARON

13 août 1888

“ C’EST une chose précieuse devant les yeux du Seigneur que la mort de ses saints ! ” Ainsi parlait le Psalmiste, il y a déjà bien des siècles. Et certes, personne n’en doute parmi ceux qui ont le bonheur de posséder la foi, le Psalmiste avait raison. Autant qu’il nous est permis de l’apercevoir du fond de cet exil de la terre, où nous ne voyons rien que comme à travers une énigme, la gloire extérieure du Seigneur Dieu est intéressée en effet à ce que les âmes qu’il a créées d’abord à son image et à sa ressemblance, qu’il a rachetées ensuite au prix du sang de son divin Fils, et qu’il destine à le posséder éternellement dans la vision sans fin de la béatitude, arrivent au terme de cette vie bien préparées, et, comme parle saint Paul, ayant accompli ce qui manque à la passion du Christ en leur chair. Mais c’est une chose précieuse aussi que la mort des justes aux yeux des hommes. Car l’homme a besoin d’être enseigné par les exemples autant que par les préceptes, par la vie autant que par la doctrine. Pour les membres d’un ordre ou d’une communauté surtout, rien ne vaut comme l’exemple de soumission et de foi que leur donnent en face de la

mort leurs supérieurs et leurs maîtres. Naturellement ils demandent à être édifiés par ceux qui les ont prêchés toute leur vie. Et voilà pourquoi sans doute, auprès d'un saint Dominique ou d'un saint François mourants, on aperçoit des disciples et des fils si émus et si attentifs.

Mère Caron avait trop bien vécu pour n'être pas toute disposée à donner, par sa résignation dans les souffrances et dans la mort, un dernier et salutaire exemple à la Communauté qu'elle avait tant aimée. Depuis trop longtemps elle prêchait l'humilité pour n'être pas humble à ce moment redoutable, depuis trop longtemps elle enseignait la confiance en Dieu pour en manquer à l'heure suprême, depuis trop longtemps elle vivait mortifiée pour n'être pas généreuse jusque dans son agonie. Aussi bien, généreuse, confiante et humble, elle le fut admirablement au milieu des longues souffrances qui l'accablèrent pendant les derniers mois de sa vie. Sa vie sans doute faisait prévoir une telle mort, mais la Providence a voulu que son agonie se prolongeât des semaines et des mois afin que la leçon de sa mort fût pour sa Communauté—et pour l'histoire—le magnifique couronnement de la leçon de ses quarante-cinq ans de vie religieuse.

Dès le début de l'année 1888, l'année de ses quatre-vingts ans, on put facilement prévoir que Mère Caron n'en toucherait pas la fin. Sa santé chancelante depuis quatre ou cinq ans allait toujours s'affaiblissant. Vers la mi-janvier, elle fut atteinte d'un mal à la gorge qui, malgré les bons soins, persista au point de mettre

ses jours en danger. Le médecin jugea même prudent de lui faire recevoir l'Extrême-Onction. Elle se ranima cependant, mais ce ne fut plus que pour souffrir un long martyre. La paralysie, dont l'attaque portait surtout à la tête, faisait sourdement, lentement, mais sûrement, son travail de destruction. La science se déclarait impuissante à autre chose qu'à calmer un peu l'acuité de la douleur. En même temps, et comme parallèlement, l'âme, ainsi que le corps, avait à combattre et à souffrir. A mesure qu'elle s'épurait, cette belle âme, Dieu répondait à ses saintes aspirations vers les souffrances et les humiliations. Mère Caron buvait au calice.... Rien d'étonnant que la nature, toujours faible par quelque endroit, ait eu à lutter plus fortement à ces heures de fièvre et de dépérissement, et que, peut-être, comme Jésus au jardin de l'agonie, la vénérable Mère n'ait demandé que le calice s'éloigne. Nous n'en savons rien. Aucune indiscretion ne nous a sur ce sujet autorisé à donner une affirmation quelconque. C'est plutôt à la générosité du *fiat* que nous devons d'avoir pensé au *transeat* : nous voulons dire, en bon français, que c'est plutôt parce que tous les témoins des souffrances de Mère Caron nous parlent de sa résignation héroïque que nous songeons d'instinct aux luttes intimes que, dans toute âme humaine, de pareilles victoires supposent. Car, il ne faut pas l'oublier, au fond du chrétien qui se sanctifie, il y a l'homme toujours ; la grâce transforme et élève la nature, elle ne la détruit pas.

De même qu'en face des ruines imposantes de

quelque monument de l'ancien monde on s'arrête toujours ému et l'âme comme oppressée sous le poids des souvenirs qui y dorment, ainsi en présence des vieillards, survivants d'une autre génération et témoins du passé, ceux qui arrivent à la vie sentent le besoin de s'incliner avec respect, d'interroger et surtout d'écouter. Mais comme c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de ceux en qui la flamme de la vie va s'éteindre et qui, on le sent, n'ont plus que peu de temps à converser avec nous ! On savait, dans la Communauté de la Providence ce que Mère Caron avait été depuis quarante-cinq ans, on sentait qu'elle allait mourir, et c'est pourquoi les nouvelles générations de religieuses, toujours de plus en plus nombreuses, se groupaient et se pressaient, avec une vénération qui voisinait au culte, "autour de cette vieille et chère relique du berceau de l'Institut". Contempler les traits aimés de cette digne et vénérée Mère, l'entendre parler, garder quelques-uns de ses conseils, on éprouvait à l'avance que ce serait pour la vie un souvenir réconfortant. On l'entourait donc. Et, est-il besoin de l'ajouter, il n'est pas une de celles qui l'approchaient qui ne se retirât attendrie, édifiée et plus fervente. Dans ses paroles et dans ses actes, la vénérée malade continuait d'être le modèle achevé de la religieuse humble, mortifiée et charitable.

Entre toutes, c'était parmi les jeunes Sœurs du noviciat à qui l'approcherait, à qui lui donnerait quelque soin, à qui recevrait d'elle, en retour, et avec quel bonheur, quelque geste ou quelque regard. Une parole tombée de sa bouche, avec quel empressement on la

recueillait, avec quel zèle on se proposait de la garder. Et si la modestie religieuse ne nous eût fait une loi de ne faire poser dans ce livre devant le public aucune des nombreuses survivantes qui ont connu Mère Caron dans ses derniers jours, il y a vingt ans, quelle jolie page sans doute de bénies et touchantes répétitions nous aurions pu ici écrire !

Ce que l'on admirait le plus en Mère Caron, toutes en rendent témoignage, c'était son esprit de prière et son union à Dieu, si continuelle et si soutenue. Sa langue embarrassée sous l'action de la paralysie ne pouvait plus à peine s'exprimer, et ses lèvres murmuraient encore des fragments de prière ! Et dans ses plus grandes souffrances, on ne la soulageait jamais mieux, dans ses agitations les plus douloureuses, on ne la calmait jamais plus vite, qu'en s'agenouillant près d'elle et en priant à haute voix. C'est le "Pater," "l'Ave", "l'Acte de charité" et "l'Acte de contrition" qu'elle paraissait le mieux goûter.

Et les semaines s'ajoutaient aux semaines et les mois s'ajoutaient aux mois, sans qu'aucun changement bien notable ne vînt se produire. Le mal faisait son chemin, comme nous l'avons dit, lentement mais sûrement, et suprême épreuve, des tortures morales de diverses sortes accablaient l'âme de la vénérée Mère cependant que la douleur physique minait les forces de son corps. Le 11 juin, Sœur de l'Immaculée Conception — une compagne des jours de la fondation (Marguerite Thibodeau) — étant allée la voir, Mère Caron lui dit qu'elle souffrait beaucoup, et, amicalement, elle lui de

manda si elle pensait qu'elle en avait encore pour longtemps? "Je ne pense pas", assura Sœur de l'Immaculée Conception. "Oh! je suis contente de souffrir avant de mourir—dit équivalement la vénérable malade —la Providence est bien bonne de me donner ainsi l'occasion d'acquérir des mérites pour le ciel. Mais priez, ma sœur, et faites prier pour moi, afin que je profite de mes souffrances et que je fasse une bonne mort."

Et les semaines encore s'ajoutèrent aux semaines... Au commencement de juillet, survint une complication qui activa le progrès de la paralysie, on crut à un dénouement fatal et prochain. Mère Caron reçut de nouveau l'Extrême-Onction. Mais ce n'était pas encore l'heure, elle n'avait pas assez souffert, semble-t-il, Dieu voulait qu'elle bût vraiment au calice jusqu'à la lie. Le 13 juillet au matin, comme la chère malade paraissait jouir d'un calme inaccoutumé, la Sœur infirmière lui demanda si elle n'aimerait pas à communier? "Oh! oui, répondit-elle, je serais si contente de recevoir Notre-Seigneur". Elle communia donc avec bonheur, elle prolongea ensuite les prières de l'action de grâce, et elle entra dans un paisible sommeil qui dura une grande partie de la journée. De ce moment, ses terreurs et ses angoisses morales cessèrent tout-à-fait. Sa dernière communion — son viatique pour l'éternité, car elle ne devait plus être capable de recevoir la sainte Hostie — lui apporta ainsi la paix de l'âme. Seules les souffrances physiques continuèrent leur œuvre de dissolution. Sous l'action de la douleur, les nerfs se con-

tractaient, et la pauvre malade était dans un tel état d'agitation qu'on ne pouvait qu'à grande peine la soulager. C'est dans cet état si misérable qu'elle fut transportée, le 23 juillet, de l'Asile de la Providence à la nouvelle maison mère, à la rue Fullum.

Au moment en effet, il nous faut l'expliquer ici, où Mère Caron allait mourir, la Communauté de la Providence avait dû, à cause des progrès considérables de l'œuvre, progrès auxquels certes la vénérée Mère n'était pas étrangère, s'occuper de faire construire des locaux beaucoup plus importants que ceux de l'Asile (près l'église Saint-Jacques) dont les agrandissements mêmes étaient devenus insuffisants, et la maison mère se transportait à la rue Fullum, en face de l'église dite de Saint-Vincent-de-Paul. Ce n'est jamais sans serrement de cœur que les *anciens* quittent les lieux où ils ont vécu. L'Asile, le cher Asile, avec ses souvenirs et ses traditions, savait si bien parler à l'âme ! Le poète antique disait que les choses inanimées elles-mêmes sont dignes de larmes : *sunt lacrymæ rerum* ! les vieilles maisons — surtout les maisons mères — sont de ces choses-là, elles ont leur éloquence et touchent jusqu'aux larmes. Ce petit sacrifice pourtant, toutes les anciennes Sœurs que leur supérieure appelait, rue Fullum, à venir prendre possession de la nouvelle retraite préparée à leur vieillesse, surent le faire de bon cœur et avec l'esprit de soumission à Dieu auquel la vie les avait accoutumées. Mais il est sûr, et les chroniques en font foi, que l'arrivée à l'infirmerie nouvelle, le 23 juillet 1888, de la vénérée Mère Caron ne contribua

pas peu à sanctifier et à consacrer, pour ainsi dire l'inauguration du nouveau séjour. Les Sœurs infirmières s'estimèrent bénies du ciel d'avoir à commencer auprès de la chère et vénérée doyenne, si méritante, les fonctions pieuses et charitables qu'elles devraient désormais exercer dans ce sanctuaire de la souffrance.

Et nous aussi, en écrivant ces pages, destinées d'abord aux Sœurs de la Providence, nous ne nous défendons pas d'une certaine émotion en pensant à toutes celles qui, probablement, nous liront, dans cette infirmerie où notre héroïne a terminé sa glorieuse carrière de labeurs et de souffrances. Cette pensée nous est douce. Nous avons confiance, en effet, que le récit des souffrances que Mère Caron supporta si noblement et celui de sa mort si édifiante consoleront longtemps les épouses du Christ et de sa Providence qui viendront, là aussi, et souffrir et mourir, et que, peut-être, dans leur générosité, après avoir prié pour leur Communauté, pour leurs anciennes, pour tous ceux qui leur sont chers, elles auront une pensée pour le modeste historien de celle qui restera à toutes un exemple et un modèle.

Le 3 août, à 1.15 heure du matin, Mère Caron sembla toucher à ses derniers moments. M. l'aumônier de la maison mère (M. l'abbé A. Faubert) fut appelé en toute hâte. Il lui donna la sainte absolution et récita les prières des agonisants. Mais Dieu n'avait pas marqué pour ce jour le terme de ses maux, elle reprit quelque vigueur pour souffrir encore quelques jours avec plus d'intensité que jamais. Le 7 août, de nouvelles crises amenèrent de nouvelles alarmes, on crut qu'elle

ne passerait pas la journée, et, de nouveau, on lui prodigua dans la mesure voulue, les secours de notre sainte religion. Mais elle survécut encore. Le lendemain, 8 août, la supérieure générale fit dire une messe par le prédicateur de la retraite, le révérend Père Caron, s. j., parent de Mère Caron, pour qu'il plût à Dieu de prendre en pitié sa servante et de lui accorder quelque soulagement. Mais la chère et vénérée malade dut épuiser le calice, et ce ne fut que quelques heures avant sa mort, le 13 au soir, que le calme se fit.

Son agonie dura plusieurs heures. Les Sœurs professes demandèrent et obtinrent la faveur de demeurer auprès de la mourante et de l'assister de leurs prières. Sœur de l'Immaculée Conception, la confidente aimée des sentiments les plus intimes de Mère Caron, pensa qu'il serait doux à son âme à ce moment suprême de remercier Dieu de lui avoir accordé la grâce de tant souffrir, et elle proposa de réciter le *Te Deum*, ce qui fut fait par toutes les assistantes. Peut-on imaginer plus beau spectacle au monde ! Voyez-vous, sur ce lit d'agonie, la vénérable amie de Jésus et son épouse aimée traversant les dernières crises et arrivant aux derniers soupirs, cependant que près d'elle ses Sœurs qui l'ont connue, qui l'ont aimée, qui l'ont vue tant souffrir, chantent avec conviction l'hymne superbe dite de saint Ambroise et de saint Augustin : " Nous te louons, Seigneur, et nous te confessons ! — Tu es le roi de gloire, ô Christ ! — Ayant vaincu la mort, tu ouvres les cieux aux croyants ! — Nous te prions donc, ô Sauveur, de secourir ceux que tu as rachetés par

l'effusion de ton sang précieux ! — En toi, ô Seigneur, nous avons espéré, ne nous relègue pas à la confusion éternelle ! ” Quel spectacle que celui-là, et comme à lui seul il démontre magnifiquement la grandeur de notre sainte foi catholique !

Au moment où la voix émue des suppliantes faisait entendre le cri d'espérance du verset final du *Te Deum* : “ En toi, Seigneur, nous avons espéré, ne nous relègue pas à la confusion éternelle ”, Mère Caron expira. Il était 11.20 heures du soir. C'était le 13 août 1888.

Les restes mortels de la regrettée défunte furent exposés, en attendant l'heure de l'inhumation, dans la vaste salle de communauté de la nouvelle maison mère. C'était la première fois qu'un lit de parade s'y dressait. Coïncidence pour le moins singulière, et voulue sans doute à dessein par la Providence de Dieu, que ce fut ainsi l'une des fondatrices de l'Institut, et l'une des plus méritantes, qui inaugurât, au nouveau centre d'action de la Providence, cette prédication muette mais si féconde toujours, que jettent, du sein de la mort, les générations qui s'en vont aux générations qui arrivent ! Et comme pour mieux marquer cette coïncidence et la rendre plus significative encore, il se trouvait précisément, à cette date de la mi-août, qu'on suivait à la maison mère les exercices de la retraite annuelle. Elles étaient là, les retraitantes, nombreuses, venues de leurs diverses missions, vaquant, depuis six jours, aux exercices de la méditation et de la prière, demandant à Dieu de leur montrer la voie, cherchant à bien com-

prendre quels étaient leurs devoirs, quand, un matin, elles se trouvèrent en face de cette dépouille, de ce lit de parade, de ce cercueil ! Était-ce la réponse à leurs pieuses inquiétudes, ou mieux, l'exemple et le modèle que Dieu leur offrait ? Les secrets de Dieu sont impénétrables ; mais les manifestations providentielles de sa bonté sont souvent bien consolantes.

Au matin de la belle fête de l'Assomption de la Vierge, le 15 août (1), ce fut en présence des restes aimés de Mère Caron que s'accomplit, cette année-là, à l'issue de la cérémonie de profession religieuse, la scène toujours touchante du baiser fraternel qui se donne d'habitude aux nouvelles professes. Du sommet des cieux où Jésus, on en exprimait tout haut le confiant espoir, l'avait déjà appelée, Mère Caron suivit sans doute avec affection et bienveillance les diverses péripéties de cette scène qui se déroulait au pied de son lit funèbre : “ Embrassez-vous, mes sœurs, leur disait-elle, à ce qu'il nous semble, embrassez-vous dans le Seigneur — *in osculo sancto* ! — Mais souvenez-vous, que c'est pour la vie que vous vous donnez à Jésus dans l'Institut de la Providence. Souvenez-vous que toujours il vous faudra être humbles, confiantes, douces, chastes, laborieuses, simples, charitables et mortifiées. On ne suit Jésus, c'est lui qui l'a dit, qu'à la condition de porter sa croix ! ”

(1) Ce jour-là — 15 août 1888 — celui qui a l'honneur d'écrire aujourd'hui cette vie de Mère Caron recevait la tonsure des mains de feu Mgr Fabre. (Note de l'auteur).

Que si Mère Caron du fond de son cercueil ne parla pas explicitement, c'est au moins ce que disait sa vie !

Les funérailles de l'ancienne et toujours tant aimée supérieure générale eurent lieu le 17 août, au milieu d'un concours de prêtres, de religieuses et de fidèles comme la chapelle de la Providence n'en avait encore jamais vu. La messe fut célébrée par M. l'abbé Charles-Olivier Caron, vicaire général des Trois-Rivières, qu'assistaient le révérend Père Charles Caron, s. j., et M. l'abbé Joseph Caron, son frère, en qualité de diacre et de sous-diacre. Les trois officiants étaient tous trois des cousins de la défunte. Étaient présents au chœur vingt-trois prêtres, et dans la nef, plus de quatre cents religieuses, soixante-dix élèves sourdes-muettes, quarante orphelines et plusieurs vieilles de l'Asile, sans compter un grand nombre de parents, d'amis et d'admirateurs de la regrettée Mère Caron. La présence des membres du clergé était un hommage à ses incontestables mérites, celle des religieuses, représentant diverses communautés de Montréal, d'Ottawa et de Saint-Hyacinthe, témoignait de l'estime dans laquelle on la tenait partout dans les maisons-sœurs, mais celle surtout des vieilles, des orphelines et des sourdes-muettes était hautement significative.

Quand le convoi funèbre se forma, après la messe des funérailles, à la suite du modeste corbillard qui emportait ses restes mortels vers la dernière demeure, personne ne fut étonné qu'on fît à l'admirable servante de Dieu et des pauvres qu'avait été Mère Caron une

escorte d'honneur qui donnait à son enterrement les proportions d'un vrai triomphe. Pas moins de cent-quatorze voitures s'alignaient à la suite du charriot funèbre ! A l'admirable religieuse qui avait toujours désiré vivre cachée et ignorée, on faisait des funérailles comme celles qu'on fait aux grands de ce monde. C'était justice ! Dieu seul sans doute pouvait donner à cette carrière un couronnement digne d'elle ; mais le monde qu'elle avait aimé pour Dieu, qu'elle avait secouru et qu'elle avait édifié, avait aussi le droit et le devoir de se souvenir d'elle avec émotion, et de s'incliner devant sa tombe avec respect.

Et maintenant, elle dort, en attendant le grand jour de la résurrection finale, se reposant enfin, après tous ses labeurs et toutes ses souffrances — elle dort son dernier sommeil, au cimetière de la Providence à la Longue-Pointe, à l'ombre de la grande croix centrale qui se dresse sur le tertre d'honneur réservé à la sépulture des fondatrices de l'Institut. Qu'elle dorme en paix ! Ceux-là sont bienheureux qui, comme elle, après avoir vécu pour Dieu, savent mourir dans le Seigneur !



CHAPITRE XX

TÉMOIGNAGES D'ESTIME ET DE VÉNÉRATION

LA grande consolation du chrétien en face de la mort, c'est de savoir qu'il ne meurt pas tout entier. Il sait en effet que son âme est immortelle et que, s'il a été fidèle, elle retournera, cette âme, vers son Dieu créateur pour les splendeurs sans fin de la béatitude éternelle. Il a fourni sa carrière, il lui reste à recevoir la récompense que Dieu a promise aux bons et fidèles serviteurs. Pour lui peu importe le reste : une seule chose est nécessaire ! Mais Dieu, dans les miséricordieux desseins de sa Providence, veut aussi que la mémoire des âmes d'élite reste en bénédiction parmi les hommes : les saints ne meurent pas dans les souvenirs des peuples. Ce n'est pas pour une autre raison, en somme, que l'Eglise a imaginé — ou mieux peut-être sanctionné — l'admirable coutume de la béatification et de la canonisation des plus illustres de ses fils et de ses filles. A Dieu ne plaise que nous semblions ici vouloir prévenir les sages et prudentes décisions de cette sainte Eglise, notre mère. Elle seule, elle est juge de l'opportunité des initiatives et de l'utilité des démarches qu'une vie humaine, si parfaite soit-elle, peut paraître d'ailleurs autoriser. Nous ne voulons, au dernier chapitre de ce livre, que rapporter quelques-uns des nombreux témoignages d'estime et de

vénération, qu'on a rendus à notre héroïne de son vivant ou à l'occasion de sa mort. Il y en a de diverses sortes et d'innombrables. Nous nous sommes arrêté, puisqu'il fallait nous borner, à ceux d'abord que nous avons pu recueillir sous des plumes épiscopales et sacerdotales, à ceux ensuite qui lui ont été rendus par un grand nombre de communautés-sœurs de Montréal, et à ceux enfin de plusieurs communautés des diocèses étrangers qui nous ont paru plus spécialement dignes d'intérêt.

Nous avons eu l'occasion plusieurs fois, dans le cours des pages qui précèdent, de dire en quelle estime singulière le bon Mgr Bourget tenait Mère Caron, et ce n'est pas téméraire d'ajouter que son successeur, le doux Mgr Fabre, avait aussi pour elle une vénération profonde. Nous avons vu, du reste, qu'à son respect si surnaturel et si sincère pour les prêtres de Jésus-Christ avait toujours répondu de la part des messieurs du clergé une estime bien marquée, et l'on se souvient que pas moins de vingt-trois prêtres assistaient à ses funérailles. La nouvelle de sa mort fournit en outre à plusieurs, prêtres et évêques, l'occasion de témoigner de leur estime pour les hautes qualités de Mère Caron et pour les grandes œuvres dont sa vie avait été si remplie.

“ J'ai eu personnellement plusieurs occasions — écrivait de Saint-Boniface le grand archevêque de l'Ouest, Mgr Taché — de voir et d'admirer cette excellente re-

ligieuse. J'ai la confiance qu'en laissant la terre, où elle a donné tant d'exemples de vertu, elle s'est envolée au ciel recueillir la couronne que son inépuisable charité lui avait tressée depuis longtemps. Le noble Institut à la fondation et à la stabilité duquel elle s'est dévouée, m'est trop cher pour que j'oublie de prier pour cette généreuse fondatrice....." — "J'ai bien connu autrefois la vénérable Mère Caron — écrivait Mgr Gravel, de Nicolet. — Elle avait le cœur plus large que les ressources de son Institut encore en lutte avec les épreuves de l'enfance. Je n'ose offrir des condoléances, car je suis convaincu qu'elle est au ciel, d'où elle continuera de protéger l'œuvre qui lui était si chère....." — "Je sympathise de tout mon cœur — disait Mgr Junger, de Nesqually — à la grande perte que fait la Communauté de la Providence par la mort de Mère Caron. Il n'y a pas de doute qu'elle a reçu au ciel une magnifique récompense pour sa charité et sa fidélité aux devoirs de la vie religieuse. Puissions-nous partager un jour la félicité dont elle jouit maintenant. Certes, elle est pour nous un exemple ! Et cet exemple, il nous dit : Soyez attentifs et exacts à tous vos devoirs, travaillez fidèlement à votre perfection et à votre sainteté...." — "Pendant les six années (1846—1852) que j'ai passées à l'évêché de Montréal, — écrivait plus tard (1891) Mgr Moreau, de Saint-Hyacinthe — j'ai été en mesure de voir Mère Caron à l'œuvre. J'ai constamment admiré sa profonde charité envers les pauvres et sa confiance illimitée en la divine Providence : deux vertus qui vont toujours ensemble et qui opèrent des

merveilles". — "Moi-même, et tous ceux qui ont eu ici des relations avec Mère Caron — disait Mgr Goësbriand, de Burlington — nous n'avons pu qu'admirer son respect envers le clergé, son grand zèle envers le prochain et particulièrement envers les pauvres. Elle était certainement l'une des personnes les plus aimables et les plus aimées que j'aie connues, précisément parce qu'elle s'oubliait elle-même pour obliger et servir les autres". Un autre évêque disait d'elle : "Mère Caron, oh ! c'était là une véritable religieuse. Vous avez perdu beaucoup en la perdant".

Après celui de Nos Seigneurs les évêques, voici le témoignage de plusieurs prêtres, parmi les plus marquants. Un respectable curé de Montréal écrivait (1891) : "Je regrette beaucoup de n'avoir pas conservé plusieurs lettres de la vénérée Mère Caron. Elles renfermaient les plus belles choses sur l'humilité et l'abnégation". Un prêtre du séminaire de Saint-Hyacinthe disait : "Chaque fois que j'ai été admis auprès de la vénérée Mère, j'ai admiré sa grande charité, son entier dévouement à son œuvre et son fervent amour de Dieu. Ses conversations pouvaient se résumer dans ces mots : "Aimons le prochain pour Dieu, et aimons Dieu pour le prochain". Son ardente charité pour le prochain devait naturellement rendre ses prières très puissantes sur le cœur de Dieu. Aussi que n'a-t-elle pas obtenu par ses prières !". Quelques années après la mort de Mère Caron, un vénérable prêtre du diocèse de Sherbrooke écrivait : "Ma position, quand j'étais jeune, m'ayant mis en rapports fréquents avec la digne Mère

Caron, j'ai gardé bien des souvenirs de sa bonté et de sa charité. Je l'ai toujours trouvée admirable. Jamais une mère n'aurait pu montrer plus d'amour et de sollicitude qu'elle n'en témoigna à l'égard de certains orphelins de ma connaissance dont elle s'était constituée la protectrice. Le fait d'être pauvre et d'être orphelin était un titre à sa tendresse et à sa charité. Qui peut dire le nombre de ceux pour qui elle a été une providence ! Elle n'a jamais pensé et calculé que pour les autres. Elle était simple et naïve comme un enfant, et cette simplicité de l'enfance qu'elle avait conservée, elle l'unissait à toutes les vertus de la Sœur de Charité....". Un religieux d'une vertu éminente et très renommé par ses connaissances dans les choses de la vie spirituelle, qui du reste avait eu quelque temps la direction de son âme, disait de Mère Caron : "En tout et partout, elle était un modèle de régularité, de piété, de charité et de bonne simplicité, et je dois dire qu'elle m'a toujours beaucoup édifié. Ce qui me frappait en elle, c'est que l'esprit de foi et de soumission à la volonté de Dieu, principe de sa piété, était aussi la source de son obéissance. Dans le besoin qu'elle éprouvait d'être dirigée, l'expression d'un avis ou d'une opinion de la part de celui qui lui représentait Notre-Seigneur, devenait pour elle comme un ordre sorti de la bouche de Dieu lui-même. Dès lors, elle semblait n'avoir plus ni jugement propre, ni volonté personnelle. Cette disposition, qu'elle a dû sûrement manifester dans les circonstances importantes, elle la montrait surtout dans les menus détails de sa vie spirituelle, et c'est ainsi, à

mon avis, que Mère Caron était vraiment un modèle d'obéissance..... ”.

Dans les derniers temps de l'administration comme supérieure générale de Mère Caron — racontait récemment une religieuse de sa Communauté qui a gardé pour elle un culte de vénération — MM. les chanoines de l'évêché de Montréal étant venus rendre visite à la Providence dans une occasion quelconque, la vénérée supérieure les reconduisait jusqu'à la porte en signe de respect et pour leur faire honneur, quand l'un de ces messieurs fit remarquer (à l'insu de Mère Caron) que la bonne Mère était déjà bien cassée par l'âge et les fatigues. “ Oui, observa M. le chanoine Dufresne — qui fut entendu de la jeune Sœur — oui, mais toute cassée qu'elle est, elle garde la *majesté d'une reine* et la *simplicité d'une bergère*.

Deux jolis mots vraiment ! Que si on les trouvait quelque peu vibrants, on n'aurait qu'à lire attentivement ce portrait que traçait d'elle, presque au lendemain de sa mort, un religieux très distingué, dont le nom seul assure la compétence : le très révérend Père Lajoie, aujourd'hui encore supérieur général des Clercs-de-Saint-Viateur. “ Toutes les fois, écrivait-il aux Sœurs de la Providence, que j'ai eu occasion de rencontrer cette sainte et vénérable religieuse (Mère Caron), j'ai toujours été édifié de ses paroles, de son dévouement pour les pauvres et les infortunés de toutes sortes, de sa confiance illimitée en la Providence divine, de ses *bonnes manières* et de sa politesse jointes à une *grande simplicité* religieuse. L'humilité m'a toujours paru sa

vertu favorite. J'ai souvent entendu parler d'elle par ses filles dévouées. Il m'a été donné de constater fréquemment combien elle avait su gagner leur estime, leur dévouement et leur confiance. Ses paroles et ses exemples m'ont toujours paru avoir une influence bien-faisante sur ses filles. Je suis convaincu que le zèle pour les œuvres de charité et le dévouement pour les pauvres, les infirmes, les malades, les orphelins, qui ont toujours distingué les Sœurs de la Providence et qui sont comme leur cachet particulier, sont dus en grande partie aux exemples d'immolation donnés constamment par Mère Caron à ses chères filles. Ne prenait-elle pas toujours pour sa part, dans les œuvres de charité, ce qu'il y avait de plus bas, de plus difficile, de plus pénible?... Un mot de sa bouche, dit souvent sous forme d'agréable plaisanterie, suffisait pour donner des ailes aux plus jeunes et stimuler le zèle toujours croissant des plus anciennes. La piété de Mère Caron était remarquable. Il faisait plaisir de voir prier cette excellente amie du Bon Dieu. Elle paraissait s'adresser à lui avec le plus filial abandon et avec toute la naïveté d'un enfant. Il était alors visible qu'elle l'aimait, le Bon Dieu, de tout son cœur et de toute son âme. C'est, sans aucun doute, dans cet amour de Dieu et dans son abandon entier à sa Providence, qu'elle puisait sa charité et son dévouement pour les malheureux. Elle se faisait remarquer aussi par son esprit de pauvreté. Les personnes qui ont vécu avec elle auront certainement des traits fort édifiants à rapporter à ce sujet. J'ai toujours considéré Mère Caron comme une sainte. Je

ne doute pas qu'elle jouisse déjà dans le ciel de la récompense due à sa grande charité. Elle a été pendant une longue vie d'immolation un bel exemple pour ses compagnes et pour ses chères filles qu'elle aimait tant. Elle sera pour sa Communauté et ses œuvres, aujourd'hui si nombreuses, une puissante protectrice. Unie au ciel aux dévoués fondateurs de la Providence, les Bourget, les Prince, les Truteau, ainsi qu'à votre digne et vénérée Mère Gamelin et à tant de généreuses compagnes moissonnées dans l'exercice de la charité, elle priera avec eux pour les enfants qu'elle a laissées sur la terre, pour la prospérité de l'œuvre de son cœur de mère : *la Communauté de la Providence*. Consolez-vous, vous, ses filles bien aimées, de son départ d'ici-bas. Continuez à la vénérer ; conservez longtemps et précieusement le souvenir de ses vertus et efforcez-vous de marcher toujours sur ses traces. Alors Dieu vous bénira avec toutes vos œuvres. Les difficultés ne vous manqueront pas, sans doute, comme par le passé ; mais le succès couronnera vos généreux efforts, votre zèle et votre dévouement pour les affligés et les déshérités de la terre."

Ces témoignages, nous en sommes certain, ne surprennent aucun des lecteurs qui se sont donné la peine de nous lire jusqu'ici. C'était justice qu'on saluât dans la vénérée Mère Caron l'admirable Fille de la Charité et Servante des Pauvres qu'elle avait été ; c'était justice aussi, qu'en elle et avec elle, sur les bords de sa tombe, on rendît hommage à l'œuvre, avec laquelle elle s'était identifiée pendant quarante-cinq ans : l'œuvre même de

la Providence ! A ce dernier titre, il sera consolant, croyons-nous, et encourageant aussi parce que édifiant, pour toutes les filles de la Providence, de lire les expressions de sympathie et les témoignages d'estime qui leur sont également venus, au sujet de Mère Caron ou à l'occasion de sa mort, de la part de diverses communautés-sœurs.

L'une des religieuses les plus recommandables à tous les égards avec qui Mère Caron soit jamais venue en relation, c'est sûrement la très honorée et très vénérée Mère Séraphine, la première prieure des Carmélites au Canada—dont précisément l'on vient d'écrire aussi l'histoire, d'ailleurs si édifiante (1). Quand les Carmélites arrivèrent à Montréal (8 mai 1875), Mère Caron fut justement l'une des envoyées de Mgr Bourget à leur rencontre, et c'est elle qui, avec deux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, leur souhaita la bienvenue à la gare. Plus tard les deux vénérées Mères entretenirent des relations suivies de confiance et d'estime réciproques : "Mère Caron, disait la révérende Mère Séraphine, est vraiment le type parfait de la Sœur de Charité. Il me semble que son âme doit être sœur de l'âme de saint Vincent de Paul. Elle rappelle cet incomparable ami des pauvres et des malheureux."—"Oh !" disait-elle une autre fois, après un entretien avec Mère Caron, "Oh ! que la Mère Générale des Sœurs de la Providence est bien la fille de Mgr Bourget !". Et elle expliquait que ce qui

(1) La *Vie de Mère Séraphine, première prieure du Carmel au Canada*, doit paraître en même temps que ce volume.

(Note de l'auteur).

la charmait en Mère Caron, "c'était cette belle simplicité qui la rendait si candide et prêtait à sa limpide physionomie un reflet d'innocence qui frappait en l'abondant". — "Et dans cette simplicité évangélique, ajoutait-elle, quel tact, quelle perspicacité et quelle surnaturelle finesse pour juger les personnes et les choses, pour saisir et embrasser en même temps tous les côtés des plus épineuses affaires et pour trouver avec un coup d'œil sûr les moyens d'en sortir!" — "Son amour pour les pauvres, — écrivait peu de temps après sa mort une autre Carmélite — allait jusqu'au culte et il paraissait être le point culminant autour duquel rayonnaient ses autres vertus. Dès qu'on lui parlait de ses pauvres, le front de Mère Caron s'illuminait, son œil brillait et l'on sentait que c'était la passion de son cœur..... Au reste, son œuvre est là pour l'attester, comme aussi pour démontrer la supériorité d'intelligence et l'éminente vertu de cette femme qui est incontestablement l'une des gloires du Canada.....".

Après le témoignage des Carmélites, si austères et si entendues dans les choses de Dieu, voici celui des pieuses filles de la Vénérable Marguerite Bourgeois et de la Vénérable Mère d'Youville. "Plusieurs de nos anciennes religieuses — écrivait une supérieure de la Congrégation Notre-Dame — disparues, elles aussi, ont eu des rapports particuliers et intimes avec Mère Caron. Elles connaissaient bien des faits révélant les précieuses qualités de cette digne Mère. Quant à nous, nous gardons encore l'impression qu'elles nous ont laissée des sentiments d'estime et de vénération qu'elles lui por-

taient. Au témoignage de nos sœurs qui ont eu l'occasion de la voir en passant, Mère Caron était remarquable par son affabilité, sa modestie et sa profonde humilité, ainsi que par sa charité envers les pauvres et les orphelins. Que de bien elle a opéré, non seulement dans notre ville, mais même à l'étranger, pendant près d'un demi-siècle de travail et de dévouement à soulager toutes les infortunes ! Pour une vie si longue et si bien employée à son service, Dieu lui réservait sans doute une couronne de gloire dont elle jouit maintenant"—"Le souvenir de charité et de complet désintéressement—écrivait de son côté la supérieure des Sœurs Grises de Montréal—qu'a laissé parmi nous la vénérée Mère Caron est encore vivace chez celles qui l'ont plus intimement connue." Mais des filles de la Mère d'Youville, c'est la maison d'Ottawa, fondée par la cousine et l'ancienne élève de Mère Caron, la vénérée Mère Bruyère (20 février 1845), qui fut le plus en relation avec notre héroïne. Dès 1852, on lit dans les chroniques des Sœurs Grises d'Ottawa qu'il y avait "union de prières et de bonnes œuvres entre les deux supérieures et les deux communautés", et, l'année suivante, Mère Caron leur ayant fait une visite à Bytown (ancien nom d'Ottawa) les chroniques nous assurent que cette visite fit grand plaisir et édifia beaucoup : "Sœur Caron est une vraie mère pour nous ; elle est si bonne, si obligeante, si charitable que nous nous adressons à elle avec la plus entière confiance". A la mort de Mère Bruyère (juin 1876), Mère Caron fit une visite aux Sœurs si affligées et les consola de son mieux. On s'en souvint

longtemps. "Mère Caron a toujours été en haute vénération parmi nous — écrivait la supérieure de la maison de la rue Sussex — à cause de son étroite union avec notre chère et regrettée Mère Bruyère qui nous en parlait fréquemment et avec le plus grand éloge."

On se rappelle sans doute ce que nous avons écrit précédemment, au chapitre des visites dans l'Ouest, de Mère Caron, sur les relations de spéciale affection qui ont toujours uni entre elles les diverses communautés nées de la pensée apostolique et du grand cœur de Mgr Bourget : les Sœurs de Sainte-Anne, par exemple, et les Sœurs d'Hochelaga, avec les Sœurs de la Providence. En 1891, la supérieure de Lachine écrivait à la Providence : "Les Sœurs anciennes et les dignitaires de notre Communauté ont toujours tenu en grande estime la bonne Mère Caron.... Des vertus religieuses qui brillaient en elle, on rappelle avec des éloges sincères, sa charité si tendre pour toutes les misères, son hospitalité si cordiale et si maternelle, sa discrétion si sage et si prudente, son rare talent d'administration, son tact à donner des bons conseils....". En un mot, il semble qu'il n'est pas d'éloge qu'on refuse de rendre à sa douce et sainte mémoire. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie conservent aussi un excellent souvenir de la vénérée supérieure de la Providence, avec qui, en plusieurs circonstances, elles se sont trouvées en relation. "Je viens m'associer à votre juste douleur" — écrivait de Longueuil, au lendemain de la mort de Mère Caron, à la supérieure générale de la Providence, Mère Marie-Godefroy, la Mère Marie-

Stanislas, ancienne supérieure de la maison d'Hochelaga — “ c'est une perte pour votre Communauté, dont elle était un des membres les plus distingués. Elle a fourni une belle carrière.... On ne peut douter qu'elle en recoit présentement la récompense. A ce point de vue, la chère défunte est plus heureuse que nous qui la pleurons au milieu des tristesses et des misères de cette pauvre vie. Je ne veux pas dire cependant qu'il ne faut pas la regretter ni verser des larmes sur sa tombe ; non, cette perte est trop sensible. Mais j'entends qu'il n'y a pas lieu de la plaindre et que nous avons tout sujet de soulager notre douleur par le souvenir de sa sainte vie et la certitude des biens qui la couronnent..... ”. Et Mère Marie-Jean-Baptiste, supérieure en charge à Hochelaga, n'était pas moins explicite : “ C'est avec une vive affliction — écrivait-elle — que j'ai appris le décès de votre bien-aimée Mère Caron, de cette vénérée fondatrice qui a toujours été l'âme de votre grande œuvre. Il est vrai que sa longue et belle carrière, si richement fournie, lui a acquis depuis longtemps un droit incontestable à l'héritage céleste ; mais il est si triste de voir tomber à nos côtés celles que l'on aime, nos conseillères et nos modèles, que la pauvre nature est portée d'abord à songer à sa propre peine..... Je vois en Mère Caron, dès maintenant l'heureuse conviée au festin de l'Agneau, l'Épouse fidèle se reposant sur le sein de ce Jésus qu'elle a tant aimé et toujours servi dans ses pauvres, une protectrice au ciel enfin pour votre cher Institut..... ”.

Les autres communautés de Montréal, à l'occasion de cette mort, exprimèrent des réflexions et des sympathies analogues. — " Vous ne jouirez plus de sa présence, il est vrai — écrivait Mère Sarens, supérieure des religieuses du Sacré-Cœur (Sault-au-Récollet) mais l'influence de son esprit et de ses exemples ne sera pas moins efficace que dans le passé et vous comptez au ciel une protectrice de plus. " — " Nous concevons sans peine — écrivaient les Sœurs du Précieux-Sang (Notre-Dame-de-Grâce, près de Montréal) — le deuil profond que cette douloureuse épreuve a jeté dans les âmes de votre saint Institut.... Veuillez donc agréer l'expression de nos plus cordiales comme de nos plus sincères condoléances, avec l'assurance de nos ardentessup plications vers le sang de notre bien-aimé Sauveur, afin d'obtenir que cette belle âme soit pour toujours rafraîchie et enivrée dans ses ondes vivifiantes..... " — " Veuillez agréer nos sympathies les plus sincères,— écrivait la Mère Provinciale des Religieuses du Bon-Pasteur, (Mère Saint-Alphonse de Liguori) — et croire que nous nous faisons un devoir de prier pour la vénérable défunte. Nous la croyons pourtant déjà en possession de la belle couronne que lui ont valu son long dévouement et sa sainte vie. N'importe, elle aura nos prières, comme elle a nos regrets..... " — " Agréez nos sympathies les plus sincères — écrivait la supérieure des Sœurs de Sainte-Croix (Saint-Laurent, près de Montréal) Mère Marie de Saint-Basile — pour la perte que vous venez de faire. Vous avez une protectrice de plus au ciel. Son inter-

cession vous sera favorable. Nous sommes portées à la prier pour nous-mêmes. A quatre-vingt-un ans, la vie doit être un fardeau et la mort bien douce ! Il y a donc lieu de croire que son passage du temps à l'éternité a été pour cette âme chargée de mérites un vrai bonheur, bien qu'il ait causé dans votre cœur une blessure profonde.....".

Assurément, la blessure était profonde, et ce ne fut pas sans un juste à propos que toutes les communautés rivalisèrent de procédés délicats pour consoler leurs Sœurs de la Providence. Non seulement les paroles sympatiques vinrent des diverses maisons du vaste diocèse de Montréal, mais aussi il en vint d'ailleurs. Nous en donnons une liste avec quelques extraits pour clore ce chapitre. On ne saurait déposer sur une tombe une gerbe plus précieuse de souvenirs émus et dignes.

De Sœur Sainte-Hélène, assistante, des Sœurs de Charité (Québec) : " C'est avec la plus sympathique cordialité que nous prenons part à la grande peine, qui, en ce moment, afflige votre communauté.... Tout en espérant que la regrettée Mère Caron jouit déjà des récompenses que lui ont méritées ses quarante-six années de vie religieuse, toutes consacrées à la charité, nous ne manquerons pas d'offrir en faveur de cette sainte âme, nos humbles suffrages. Puisse cette nouvelle protectrice faire pleuvoir du haut du ciel sur toutes celles qui lui sont chères les bénédictions les plus précieuses.....".

De Sœur Saint-Zéphirin, supérieure, de l'Hôpital du Sacré-Cœur (Québec) : " Je m'empresse d'adresser

à toute votre famille religieuse l'assurance de la fraternelle et affectueuse sympathie avec laquelle nous partageons vos regrets. Comme vous le dites, cette bonne Mère Caron était "une relique que vous aimiez à conserver"? Elle était aussi l'âme enrichie de mérites qu'il tardait au Divin Époux d'appeler à lui. Sans doute la disparition des anciennes dans une communauté fait un vide qu'il n'est pas facile de remplir..... Mais le souvenir de leurs vertus édifiantes et la considération de ce qu'elles nous deviennent au ciel doivent nous consoler".

De Sœur Marie de la Croix, assistante, des Sœurs de Sillery (Québec): "Dieu, en couronnant les mérites de sa fidèle servante, donne à votre digne Institut une protectrice de plus au ciel. La charité et le dévouement qu'elle a toujours exercés ici-bas envers les malheureux, doivent en effet lui donner là-haut un grand pouvoir d'intercession sur le Cœur de Jésus. Ce pouvoir, elle en usera sans doute surtout en faveur des zélées coopératrices qu'elle laisse après elle pour continuer la belle et sainte œuvre qu'elle a si bien aidé à commencer".

De Sœur Saint-Louis, supérieure, de l'Asile du Bon Pasteur (Québec): "Nous apprenons avec peine la perte que vous venez de subir dans la personne de votre bonne et vénérée Mère Caron, l'une des fondatrices de votre maison. Connaissant les œuvres auxquelles elle a si largement contribué, nous ne pouvons que mieux apprécier tout le bien qu'elle a opéré..... Après une longue et sainte carrière, elle est partie

pour le ciel chargée de mérites comme de jours.....”.

De Sœur Archambault, supérieure, de l'Hôtel-Dieu (Saint-Hyacinthe): “La mort vient de réclamer une nouvelle victime au milieu de vous, et, cette fois, c'est une Mère vénérable par l'âge et les vertus, c'est une Fondatrice qui a su léguer à votre belle Communauté l'exemple d'une vraie Sœur de la Providence.....”.

De Sœur Marie du Bon Pasteur, supérieure, des Sœurs de la Présentation (Saint-Hyacinthe): “Mère Caron vous était chère à tant de titres! Il est triste de voir s'éteindre les précieuses existences auxquelles se rattachent les premiers souvenirs de l'Institut, ces anciennes vénérées dont toute la vie n'a été qu'un long acte de dévouement et de charité. Faut-il se plaindre pourtant que Dieu ait cueilli le fruit mûr et récompensé sa servante fidèle? Dans cette pénible circonstance, nous sentons plus que jamais le lien d'union qui existe entre nos familles religieuses.....”.

De Sœur Aimée de Marie, secrétaire, des Sœurs du Précieux-Sang (Saint-Hyacinthe): “Bien des vœux sont montés vers le ciel à votre intention depuis la triste nouvelle.... Notre chère Mère (Mère Caouette) aimait beaucoup cette digne et bonne Mère Caron. Aussi s'associe-t-elle doublement et sincèrement à vos regrets.... Comme marque de respect à sa mémoire, nous lui donnerons part aux suffrages que nous offrons chaque jour pour nos sœurs défuntes — demandant au sang de Jésus de régénérer pleinement son âme, si elle était encore en dettes.....”.

Des Sœurs de l'Assomption (Nicolet) : “ Nous faisons monter avec vous, sous le regard de Dieu, vers le trône de son infinie miséricorde, les plus ferventes prières pour le repos de l'âme de votre bonne Mère Caron. Le ciel est la récompense des vertus et des sacrifices accomplis pour Dieu. La gloire de votre digne Mère sera donc très grande et son crédit bien puissant en faveur de votre sainte Communauté.... ”.

De Sœur Mary Edward, superior, House of Providence (Kingston) : I have just returned from the mission and find awaiting me your letter announcing the sad death of our much esteemed and venerated Mother Caron. Although my condolence may appear a trifle untimely it is never the less most felt and beg you to accept my sincere sympathy and that of our little community. Truly, dear Reverend Mother, it grieves me when I recall the many zealous laborers whom death has robbed your community of during the past year and few have left a more noble record than our saintly mother. We can feel that her good works are crowned in that world of peace which she has gained by her fidelity in the duties confided to her care and where we trust she has in this, joined the other holy members of her community. How consoling it is to know that your dear sisters are increasing in Heaven..... ”.

Naturellement, outre les lettres, si pleines de délicate sympathie, que nous venons de lire, et nous avons dû en oublier plus d'une !, il en vint à la maison mère

de la Providence de la part des maisons-filles. Nous renonçons à les reproduire ici. Nous faisons cependant une exception, une seule. Mais on jugera sûrement que cette lettre méritait de sortir des archives de famille pour l'édification des futures phalanges de religieuses. Datée du 21 août 1888, elle était adressée par les Sœurs de la Providence de Vancouver (province du Sacré-Cœur) à la supérieure générale et aux Sœurs de Montréal. " Révérende mère, et bien chères sœurs, — Encore une victime..... et quelle victime cette fois !..... Il semble que Notre-Seigneur veut nous ravir toutes nos plus chères affections. Ah ! que de telles blessures font saigner le cœur ! et qu'il en coûte en de si douloureuses circonstances de s'incliner sous la main qui frappe ! Pourtant, appuyée sur le Cœur de Jésus, l'âme meurtrie et défaillante trouve la force de prononcer le FIAT de la résignation. Puisse le Divin Époux de nos âmes nous tenir lieu des affections si légitimes qu'il nous retire. Quoique notre vénérée Mère Caron, usée par la vieillesse et les travaux, ne fit plus que remplir l'office de la prière et de la souffrance, néanmoins ce nous était une consolation de savoir qu'elle existait, qu'elle priait et s'immolait pour nous. Chère Mère Fondatrice ! que n'a-t-elle pas fait pour nous tant en général qu'en particulier ? Quel dévouement ! quelle charité ! quel oubli d'elle-même ! Son humilité la portait à se faire la servante de toutes. Peut-on imaginer une vertu plus solide et plus aimable ? Oh ! quelle perte que sa mort pour notre Institut ! Mais qu'il a été doux à notre sainte Mère

d'échanger cette vallée de larmes pour la Patrie où elle a dû être accueillie si paternellement par notre Père saint Vincent et les bons amis que nous comptons déjà là-haut..... ”.

Vraiment, nous aurions cherché longtemps avant de trouver un meilleur mot pour fermer ce livre de la *Vie de Mère Caron* ! Il nous plaît souverainement que ce mot nous puissions l'emprunter aux Sœurs de la Providence elles-mêmes. C'est bien cela : après une telle vie, Mère Caron a dû être bien accueillie là-haut par le bon saint Vincent et les autres amis de la charité ! Nous y croyons de toute la force de notre âme. Et c'est pourquoi cette vie reste à toutes et à tous un exemple et tout ensemble une force. Cet exemple puissions-nous l'imiter, cette force puissions-nous en user à bon escient, afin qu'au jour des solennelles rétributions nous entendions, nous aussi, l'appel consolateur : “ Venez les bénis de mon Père, j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malheureux et vous m'avez consolé..... Venez, le royaume des cieux vous attend ”.

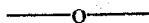


TABLE DES MATIERES

PRÉFACE.....	7
--------------	---

CHAPITRE I

1808 — 1826

LA NAISSANCE ET LA JEUNESSE DE MÈRE CARON	13
---	----

Les familles canadiennes ; — naissance à la Rivière-du-Loup ; — la famille Caron ; — les jeunes années de Mère Caron ; — l'école de Melle Burroughs ; — les ennuis de la pauvreté, la jeune Emmélie tresse de la paille ; — Melle Angèle, sa cousine.

CHAPITRE II

1826 — 1843

LA VIE DANS LE MONDE DE MÈRE CARON	19
--	----

Elle ne pense pas d'abord à se faire religieuse, mais elle s'y prépare ; — maîtresse d'école chez son cousin, M. le curé Thomas Caron, à Saint-Esprit ; — le rôle des *secondes mères* ; — succès d'Emmélie dans l'enseignement ; — ses catéchismes, ses classes de chant ; — elle aime à donner ; — elle mérite et obtient la confiance générale ; — son cœur à ses enfants, leur reconnaissance ; — à Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Martin ; — dévouement et prière.

CHAPITRE III

1843

LA PRISE D'HABIT DE MÈRE CARON	26
--------------------------------------	----

Les débuts de la Providence ; — Mme Gamelin ; —

Mgr Bourget, son appel :— Emmélie Caron entend l'appel ;— épreuve de la décision finale, à 35 ans ;— le 25 mars 1843 ;— le coup d'œil de Mgr Bourget ;— on quitte la *maison jaune* ;— l'Asile ;— l'esprit de la *maison jaune* et l'Institut.

CHAPITRE IV

1843 — 1844

LE NOVICIAT DE MÈRE CARON 33

L'esprit du Christianisme ;— l'exemple de Jésus ;— l'acceptation de boire au calice ;— les épreuves d'un noviciat qui commence ;— les quêtes à domicile ;— le chanoine Prince et Mgr Bourget ;— vertu de Sœur Caron, son prestige ;— son travail, son esprit de foi, son obéissance.

CHAPITRE V

1844

LA PROFESSION DE MÈRE CARON 39

Récit de la cérémonie en résumé ;— une scène ravissante ;— les dames d'honneur ;— érection canonique ;— première profession ;— le *Mandement* de Mgr Bourget ;— importance des paroles épiscopales en une telle circonstance ;— le jour du 29 mars 1844 pour Sœur Caron, comment elle s'y trouvait préparée ;— Dieu était désormais la part de son héritage.

CHAPITRE VI

1844 — 1849

SŒUR CARON DÉPOSITAIRE 45

Lendemain de la profession ;— lecture des Règles ;

— la Sœur dépositaire ; — ce qu'elle doit être ; — comment Sœur Caron remplit ce programme ; — ses relations avec ses administrées ; — ses bonnes et belles qualités rayonnent au dehors ; — sa largesse ; — sa prudence ; — ses succès.

CHAPITRE VII

1849 — 1851

SŒUR CARON, SUPÉRIEURE A SAINTE-ÉLISABETH 51

Les fondations dans les missions ; — à Sainte-Élisabeth ; — les bonnes gens craignent les dépenses ; — Sœur Caron fait leur conquête ; — la *maison jaune* de Sainte-Élisabeth ; — les procédés bienveillants de la supérieure ; — une visite à Sainte-Élisabeth en 1908 ; — les œuvres de Sœur Caron : — une malheureuse aliénée, une pauvre idiote, un mendiant vieux et malade, tels sont les "maîtres et seigneurs" des Sœurs ; — les œuvres de charité et les œuvres de formation de l'enfance ; — Sœur Caron donne l'exemple ; — comment on l'aime et comment on la vénère ; — les visites à domicile ; — une démonstration originale ; — le 7 octobre 1851, Sœur Caron succède à Mère Gamelin, décédée.

CHAPITRE VIII

1851 — 1858

MÈRE CARON, SUPÉRIEURE A LA MAISON MÈRE 61

Une lourde charge ; — anecdote au sujet de Pie X ; — sympathie générale ; — sur le boisseau ; — ses belles qualités ; — l'incendie de 1852 ; — la Providence debout au milieu des décombres ; — Mgr Bourget dans l'épreuve ; — pendant l'incendie, diverses anecdotes ; —

lettre de Mgr Bourget ; — l'Hospice de Saint-Jérôme-Emilien ; — la Providence, maison du Bon Dieu ; — le choléra de 1854 et les Sœurs ; — gouvernement de Mère Caron ; — les fondations nouvelles ; — celle du Chili ; — celle de Vancouver ; — celle des Sourdes-Muettes ; — le zèle de Mère Caron ; — la démission de Mère Caron ; — ses derniers avis ; — ses conseils aux novices ; — elle est nommée à Saint-Vincent-de-Paul.

CHAPITRE IX

1858 — 1866

MÈRE CARON, SUPÉRIEURE A SAINT-VINCENT-DE-PAUL . . . 75

Saint-Vincent, son aspect ; — Saint-Vincent, il y a cinquante ans ; — le don de M. Mercier en 1845 ; — *notes* sur l'île Jésus et sur la famille Auclair ; — les dames du Sacré-Cœur ; — comment les Sœurs de la Providence viennent à Saint-Vincent ; — Mère Caron est nommée la première supérieure ; — en arrivant ; — difficultés des débuts ; — M. le curé Lavallée, M. l'abbé Thomas Caron ; — les amis influents ; — les premiers pauvres ; — les travaux de Mère Caron ; — la prière pour les bienfaiteurs ; — les dames de charité ; — la salle de couture ; — le bazar de 1860 ; — la quête à la Rivière-du-Loup ; — la quête avec Mgr Bourget en visite pastorale ; — le couvent est vendu au gouvernement ; — déménagement et emménagement ; — Mère Caron et les jeunes prisonniers ; — l'incendie de 1864 ; — les œuvres ; l'histoire de *Céleste* ; — une école ménagère ; — abnégation de Mère Caron ; — ce qui s'est fait à Saint-Vincent sous Mère Caron ; — le couvent de Saint-Vincent-de-Paul en 1908.

CHAPITRE X

1866 — 1872

MÈRE CARON, ASSISTANTE GÉNÉRALE..... 88

Un mot significatif ; — le départ de Saint-Vincent ; — les regrets ; — fondation du généralat ; — la responsabilité des Sœurs en charge ; — les fonctions de l'assistante générale ; — la visite des protecteurs des pauvres ; — elle raccommode les verres brisés ; — elle convertit les malades ; — M. Olivier Berthelet et Madame Nowlan ; les conseils aux missions ; — l'œuvre des bazars ; — séjour à la mission de Laprairie ; — le 25 juillet 1872, Mère Caron devient supérieure générale.

CHAPITRE XI

1872 — 1878

MÈRE CARON, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE :

a) *les missions lointaines*..... 97

Le personnel de la Providence en 1872 ; — Mère Caron accepte la tâche ; — on l'accueille avec joie ; — paroles de Mgr Bourget ; — importance d'un tel encouragement ; — les difficultés des missions lointaines ; — comment on y pare : par le noviciat commun et les visites des supérieurs majeurs ; — départ pour les visites dans l'Ouest ; — difficultés de ces voyages ; — incidents divers ; — à la mission Saint-Ignace aux Montagnes Rocheuses ; — situation financière améliorée ; — fondation de l'hôpital de Missoula ; — Mère Caron passe l'hiver dans l'Ouest, elle se casse un bras ; — elle écrit à Montréal ; — noces d'or de Mgr Bourget ; — en avril 1873, à la maison de Vancouver ; — joies saintes à la vue du succès de l'œuvre ; — détails historiques ; — elle décide une nouvelle construction ; — la *retraite*,

école de dévouement (anecdote de Paul Bert) ; — visite des missions de la région ; — le registre du passage de la Mère Visitatrice ; — correspondance à l'occasion de la Sainte-Emmélie (30 mai 1873) ; — visite aux Sœurs de Sainte-Anne ; — réflexions au sujet des communautés fondées par Mgr Bourget ; — retour avec la supérieure des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ; — arrivée à Montréal qui n'est pas attendue ; — le lendemain (15 octobre) pieuses et filiales réjouissances.

CHAPITRE XII

1872 — 1878

MÈRE CARON, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE :

b) *gouvernement de l'Institut à son centre d'action.* . . . 117

Le cerveau qui pense et le cœur qui vivifie ; — l'action de Mère Caron ; — l'œuvre des aliénés ; — l'œuvre de la cathédrale ; — visites aux maisons de la région de Montréal et du Vermont ; — la démission de Mgr Bourget ; — hommage de Mère Caron au vénéré prélat ; — sa délicatesse envers Mgr Fabre ; — le 25me de la mort de Mère Gamelin ; — l'incendie du couvent de Sainte-Elisabeth ; — un procès à Mère Caron ; — Mgr Conroy et la mort de Pie IX ; — le 50me du 4 mars 1828 ; — le 35me de la prise d'habit des fondatrices ; — le jour de l'an 1878 ; — la dernière lettre circulaire ; — le 23 juillet 1878, une nouvelle supérieure générale est élue.

CHAPITRE XIII

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES :

a) *son humilité* 136

La petite histoire dans la grande ; — le voyageur

au sommet de la montagne ; — ce qu'est l'humilité, surtout pour les dignitaires ; — horreur de la vanité ; — admiration de Mme la seigneuresse Masson ; — Mère Caron baise la terre ; — M. le curé Lavallée l'humilie ; — elle se défie de ses succès ; — les belles voitures ; — son arrivée dans un couvent ; — elle glane dans les greniers ; — comment elle commande ; — comment elle parle d'elle ; — à la quête ; — l'humilité pour ses sœurs ; — fondation d'une mission et départ d'une autre ; — comment elle reçoit les reproches ; — opinion de Mgr Larocque ; — son influence ; — ses leçons aux novices ; — elle mesure la vie à l'aune de l'éternité.

CHAPITRE XIV

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES :

b) *sa confiance en Dieu* 150

Fiat mihi secundum verbum tuum ; — ses exercices de piété ; — une retraite près d'un malade ; — la pensée de Dieu en voyage ; — confiance en la Providence ; quelques traits ; — une circulaire (1876) ; — comment cette confiance est récompensée ; — plusieurs faits ; — son calme et sa sécurité ; — faits extraordinaires ; — des guérisons ; — puissance de son intercession unie à celle de Mgr Bourget ; — une mère de famille ; — plusieurs traits de Sainte-Elisabeth ; — grâces de conversion ; — des prophéties ; — son respect pour les prêtres : — l'œuvre de sa vie s'édifie sur l'humilité et la confiance en Dieu.

CHAPITRE XV

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES :

c) *son esprit religieux* 164

Ce que l'on entend dans ce chapitre par l'esprit

religieux ; — sa régularité et son obéissance ; — son respect des constitutions ; — un témoignage ; — ce que coûte l'obéissance ; — son importance chez ceux qui commandent ; — sa simplicité ; — discours aux novices : le Divin Epoux, saint Vincent de Paul et Mgr Bourget ; — conseils aux religieuses ; — sa pratique de la belle simplicité : plusieurs traits ; — sa manière d'écrire : hommage de M. Chauveau ; — son amour du travail ; — quelques traits ; — son amour de la pauvreté : quelques traits ; — la pratique de la mortification ; — faire son devoir ; — à table, être du goût de la cuisine ; — les *restes* des vieillards ; — aux *sucres* ; — dans le vêtement et le coucher ; — ce qui arriva à une jeune Sœur qui prit un jour son lit ; — les pieux subterfuges de Mère Caron ; — allocution aux novices (1874) : *prenez votre croix !* Mère Caron portait sa croix.

CHAPITRE XVI

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES :

d) *sa charité envers les pauvres et les malheureux* 177

Ce qu'était son amour pour les pauvres ; — comment la foi était à la base de sa charité ; — ses idées sur l'importance de la charité envers les pauvres ; — elle ne refusait personne ; — elle se dépouillait elle-même ; — plusieurs traits ; — sa charité pour les plus misérables : ceux qui sont coupables ; — plusieurs traits ; — une note, au sujet des Sourdes-Muettes ; — elle se faisait l'avocate de ceux qui étaient coupables envers la Communauté ; — ses adoptions (plusieurs traits) ; — ses procédés à elle pour faire la quête ; — sa charité si connue décuple son influence ; — auprès des hommes politiques ; — sa délicatesse dans l'art de donner sans humilier ; — sa charité envers les riches ;

— elle savait ne pas *déclasser* ses protégés ; — témoignage de Mgr Joseph Larocque.

CHAPITRE XVII

MÈRE CARON ET LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES :

e) *sa charité envers les coopérateurs de son œuvre* 194

Un autre chapitre sur la charité ; — que fut Mère Caron pour ses Sœurs et pour les bienfaiteurs de la Communauté ; — les épreuves de la vie commune ; — bon cœur de Mère Caron pour ses Sœurs ; — quelques traits ; — les Sœurs aux missions lointaines ; — les novices ; — paroles de Mère Caron (retraite d'août 1874) ; — une lettre aux Sœurs ; — l'esprit de famille ; — extraits de sa correspondance ; — à l'occasion de la mort de Sœur Vincent et de celle de Sœur Marie de Bonsecours ; — allocution au jour de la Sainte-Emmélie (1878) ; — son portrait aux Sœurs ; — sa reconnaissance envers les bienfaiteurs de la Providence ; — un trait de l'Ouest ; — plusieurs jeunes gens soutenus par elle ; — lettres de remerciements à Mme Joliette, à une supérieure ; — traits de délicatesse ; — envers Mgr Prince ; — raconter ces détails, c'est les diminuer ; — qui donne aux pauvres prête à Dieu.

CHAPITRE XVIII

1878 — 1888

MÈRE CARON DANS SES DERNIÈRES ANNÉES 209

Sa retraite ; — scène touchante ; — à la Résidence Saint-Janvier, Mgr Bourget ; — à Belœil ; — détails intéressants ; — à la maison mère ; — grave maladie ; témoignage du Père Antoine, des Oblats ; — un discours à des jeunes Sœurs ; — retour à Belœil ; — *l'es-*

prit de la fondation ; — à Saint-Isidore de la Longue-Pointe ; — Mère Caron et Sœur Zotique ; — touchants égards aux anciennes ; — occupations de Mère Caron à Saint-Isidore ; — elle guérit le médecin ; — ses relations épistolaires ; — lettre à Mère Amable ; — lettre à Sœur Michel-Ange ; — lettre à sa cousine, Sœur Emmélie du Sacré-Cœur ; — belle lettre de Mgr Larocque à Mère Caron ; — attaque de paralysie ; — elle va en visite dans diverses maisons ; — chez les Sourdes-Muettes ; — son respect des supérieures ; — l'amour du règlement ; — ne pouvant plus rien faire autre chose, elle *tricole* ; — elle va soigner Sœur Zotique ; — au *refuge* Saint-Joseph ; — ses dernières joies ; — ses dernières espérances ; — elle attend la mort.

CHAPITRE XIX

13 AOÛT 1888

MORT DE MÈRE CARON 227

La mort des justes est précieuse aux yeux de Dieu, et aussi aux yeux des hommes ; — ceux qui ont édifié pendant leur vie doivent édifier à leur mort ; — premières crises ; — la leçon que donnent ceux qui vont mourir ; — c'est à qui approcherait la vénérée malade ; — son esprit de prière ; — dialogue avec Sœur de l'Immaculée Conception ; — une complication : l'Extrême-Onction ; — dernier Viatique ; — il apporte la paix ; — de l'Asile à la rue Fullum ; — inauguration de l'infirmerie ; — à celles qui devront souffrir et mourir ; — 3 août, autres alarmes ; — 7 août, nouvelles crises ; — 8 août, messe du Père Caron ; — le 13 au soir, son agonie ; — le *Te Deum* ; — elle expire ; — exposition des restes ; — coïncidences ; — les nouvelles professes en face de la dépouille mortelle ; — les funérailles ; — le convoi funèbre ; — au cimetière de la Longue-Pointe.

CHAPITRE XX

TÉMOIGNAGES D'ESTIME ET DE VÉNÉRATION 240

Le chrétien sait qu'il ne meurt pas tout entier, il va vers Dieu ; — les saints survivent dès ici-bas ; — témoignages à l'endroit de Mère Caron :— Mgr Bourget, Mgr Fabre, le clergé, Mgr Taché, Mgr Gravel, Mgr de Nesqually, Mgr Moreau, Mgr de Goesbriand... ; — un curé de Montréal, un prêtre de Saint-Hyacinthe, un prêtre de Sherbrooke, un ancien directeur, un chanoine de Montréal, le Père Lajoie ; — les Carmélites, les Sœurs de la Congrégation, les Sœurs Grises d'Ottawa, les Sœurs de Sainte-Anne, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Sœurs du Sacré-Cœur, les Sœurs du Précieux-Sang, les Sœurs du Bon-Pasteur, les Sœurs de Sainte-Croix ; — en dehors du diocèse : (de Québec) les Sœurs de Charité, les Sœurs du Sacré-Cœur, les Sœurs de Sillery, les Sœurs du Bon-Pasteur, (de Saint-Hyacinthe) les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, les Sœurs de la Présentation, les Sœurs du Précieux-Sang, (de Nicolet) les Sœurs de l'Assomption, (de Kingston) les Sœurs de la Providence, et enfin d'une maison filiale, celle de Vancouver : “ accueillie là-haut par le bon saint Vincent de Paul et les autres amis de la charité ”.
